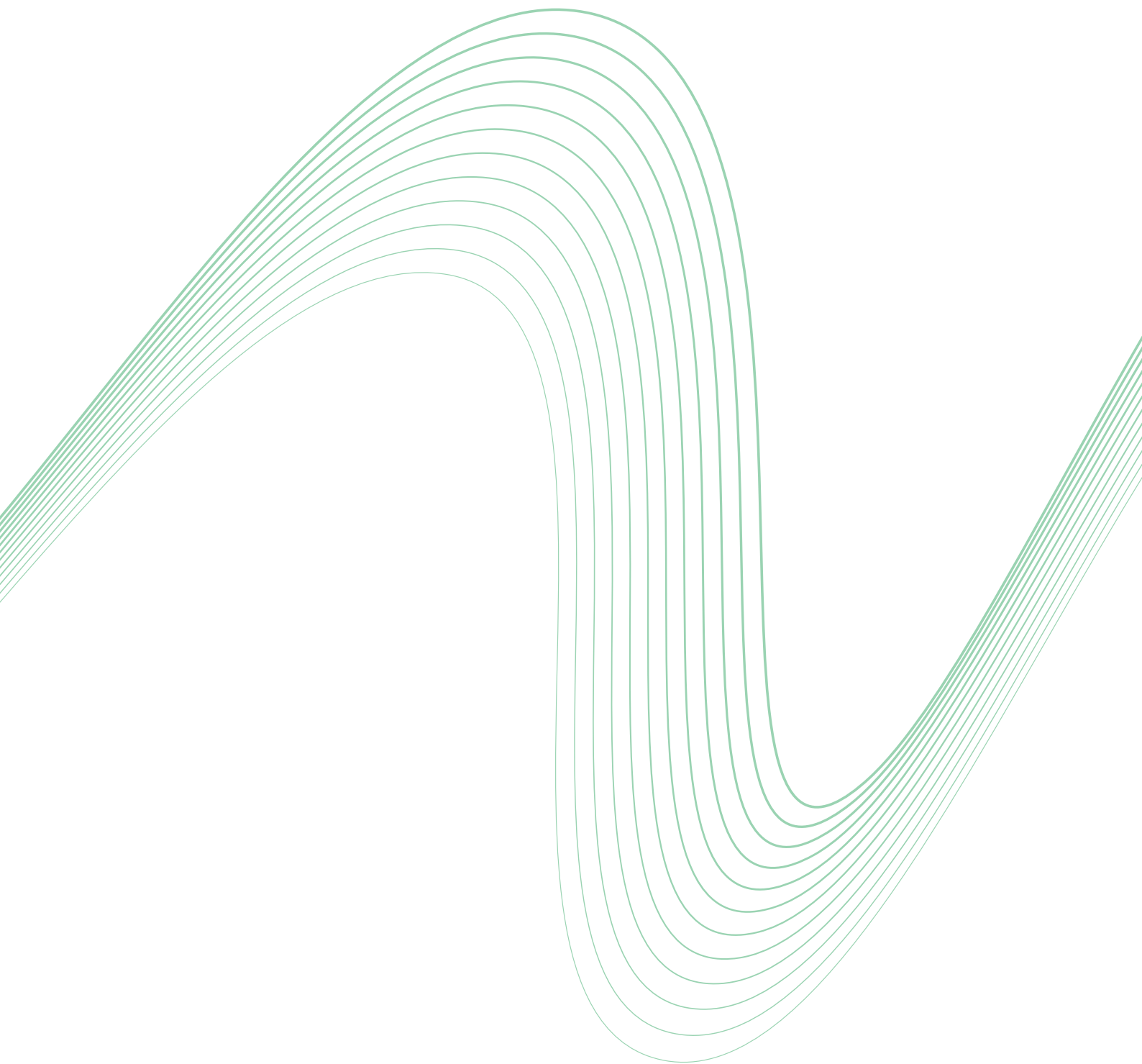




Rapport annuel 2025

Groupe Vaudoise Assurances



Rapport annuel 2025

Groupe Vaudoise Assurances

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. +41 21 618 80 80
info@vaudoise.ch

Demande d'exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site vaudoise.ch.

Renseignements financiers

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer, CFO
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et considérer ces informations uniquement comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce dernier est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Conception visuelle et graphisme

blossom-partenaires.ch, agence de conseil en durabilité et communication responsable

Crédits photographiques

Pages 1, 10-11, 32-33: agencemuto.ch pour Richnerstutz

Pages 7, 20-21, 54-55, 69-71, 73, 74-75, 154-155, 165, 166-167: Joana Ferreira (agencemuto.ch)

Page 14: Maurice Vulliemin, env. 1957-1959, archives de la Vaudoise Assurances

Page 15: agencemuto.ch pour Richnerstutz, Nicolas Bonvin, Girsberger, Joana Ferreira (agencemuto.ch)

Page 23: Nicolas Bonvin

Pages 86-87: Zak Andrea Zaccone

Pages 135, 136-137: Girsberger

Impression

Cavin-Baudat SA, Grandson | cavin-baudat.ch



myclimate.org/01-26-941977



Imprimé en Suisse sur du papier Lessebo produit conformément à des pratiques de gestion forestière responsables et des processus respectueux de l'environnement. Neutre en CO₂, recyclable, biodégradable et compostable, ce papier est Cradle to Cradle Certified® Gold, une mesure mondialement reconnue de produits durables, conçus pour l'économie circulaire.

Table des matières

6 Message du président et du directeur général

8 Chiffres clés

11 Vaudoise Assurances

Une assurance engagée et responsable
Nos collaboratrices et collaborateurs
Le Cèdre: renouveau d'un Siège emblématique
Nos réalisations et ambitions
Proches de vous, partout en Suisse

21 Commentaires sur l'exercice 2025

Assurances non-vie
Assurances vie
Autres activités
Activités des agences
Gestion d'actifs

33 Synthèse du rapport de durabilité 2025

La durabilité à la Vaudoise
Stratégie de durabilité
Principaux objectifs 2025
Assureur engagé
Investisseur responsable
Employeur motivant
Entreprise citoyenne
Gestion consciente des ressources et du climat

55 Gouvernance d'entreprise

Organigramme du Groupe
Membres du Conseil d'administration
Organigramme fonctionnel
Membres de la Direction

87 Comptes consolidés du Groupe

Compte de profits et pertes consolidé
Bilan consolidé
Capitaux propres consolidés
Tableau de flux de trésorerie
Annexe aux comptes consolidés
Rapport de l'organe de révision

137 Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition du bénéfice
Annexe aux comptes annuels
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
Rapport de l'organe de révision
Statistique boursière

155 Mutuelle Vaudoise

Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition de l'excédent d'actif
Tableau de flux de trésorerie
Annexe aux comptes annuels
Proposition de répartition de l'excédent d'actif
Rapport annuel

167 Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations
Rapport de l'organe de révision

Message du président et du directeur général

**Madame, Monsieur,
Chère lectrice, cher lecteur,**

Le Groupe Vaudoise réalise un exercice 2025 historique avec un bénéfice consolidé de CHF 156,3 millions. Les résultats réalisés témoignent d'une performance de tout premier plan. Dans le secteur non-vie, nous avons enregistré une forte hausse du volume de primes de 7,5%. Dans les affaires vie, les primes ont diminué de 3,4%. Avec une augmentation du volume global des primes, nous avons maintenu notre croissance et développé nos parts de marché pour relever les défis futurs. Conformément à notre politique, nous redistribuerons CHF 40 millions à nos assurées et assurés sous la forme d'un rabais de primes pour les assurances Véhicules à moteur.

L'année 2025 restera comme une étape marquante pour la Vaudoise Assurances. Dans un environnement caractérisé par des incertitudes économiques, des tensions géopolitiques et des événements climatiques toujours plus fréquents, nous avons poursuivi notre mission avec détermination: Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible.

Notre modèle coopératif demeure, plus que jamais, notre plus grande force. Il repose sur une conviction à la fois simple et exigeante: l'assurance doit être pleinement au service des personnes et des communautés qu'elle protège.

En 2025, nous avons maintenu une trajectoire de croissance qualitative et maîtrisée. Notre résultat reflète une gestion prudente des risques, une discipline financière rigoureuse et des placements diversifiés. La solidité de nos fonds propres nous permet d'aborder l'avenir avec sérénité et d'assumer pleinement notre rôle d'assureur fiable pour les générations présentes et futures.

L'année écoulée a également été marquée par des faits qui ont rappelé avec force l'importance de notre mission. Les drames vécus à Blatten et à Crans-Montana ont mis en évidence la vulnérabilité face aux risques naturels, aux incendies et l'impact concret de ces événements sur les personnes, les entreprises et les collectivités locales. Être aux côtés de nos assurées et assurés dans ces moments difficiles demeure l'expression la plus concrète de notre engagement.

Parallèlement, nous avons poursuivi la transformation digitale de notre organisation. La numérisation de nos processus simplifie les démarches administratives, accélère le traitement des sinistres et améliore la transparence de nos prestations. Toutefois, nous restons convaincus que la technologie ne remplace pas la relation humaine: elle la complète. Nos équipes continuent d'offrir un accompagnement personnalisé, fondé sur l'écoute et l'expertise.

L'innovation de nos produits a également occupé une place centrale cette année. Nous avons enrichi nos offres en assurance grâce à notre produit Assistance et Voyage, une solution adaptée aux besoins évolutifs de nos assurées et assurés. Notre objectif est clair: proposer des couvertures qui répondent concrètement aux réalités de la vie quotidienne en Suisse.

« Avec une augmentation du volume global des primes, nous avons maintenu notre croissance et développé nos parts de marché pour relever les défis futurs. »



« Notre modèle coopératif demeure, plus que jamais, notre plus grande force. Il repose sur une conviction à la fois simple et exigeante : l'assurance doit être pleinement au service des personnes et des communautés qu'elle protège. »

La Vaudoise a poursuivi en 2025 son développement avec responsabilité et une vision sur le long terme. La poursuite du plan de transition climatique, la mise en œuvre du plan de mobilité durable et la validation de la stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion témoignent de notre engagement concret sur les plans environnemental et social, tandis que l'intégration progressive des critères ESG dans nos réflexions sur les produits s'inscrit dans une logique d'amélioration continue.

Les résultats obtenus sont le fruit de l'engagement et du professionnalisme de nos collaboratrices et collaborateurs, que nous remercions chaleureusement. Leur expertise et leur sens des responsabilités constituent le fondement de notre succès. Nous adressons également nos sincères remerciements à nos sociétaires, actionnaires et partenaires pour leur confiance et leur fidélité. Ensemble, nous continuerons à construire une assurance fidèle à nos valeurs: Proches, Fiables, Humains et Proactifs, qui nous rassemblent.

Par le présent rapport, nous sommes heureux de vous informer de nos activités et de nos résultats pour l'année 2025.

Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration

Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

Chiffres clés



+5,7%

Chiffre d'affaires

1'518,8

millions



Bénéfice net

156,3

millions (+16,7% retraité)



Fonds propres
consolidés

2'655,5

millions (+5,8% retraité)



Collaboratrices
et collaborateurs

2'013 EPT

y compris Berninvest AG,
Pittet Associés SA, Epona,
Société d'assurance générale
des animaux SA, Prevanto AG et
Ecofin Investment Consulting AG



Ratio combiné
non-vie

96,4%

(-1,5 point de pourcentage retraité)



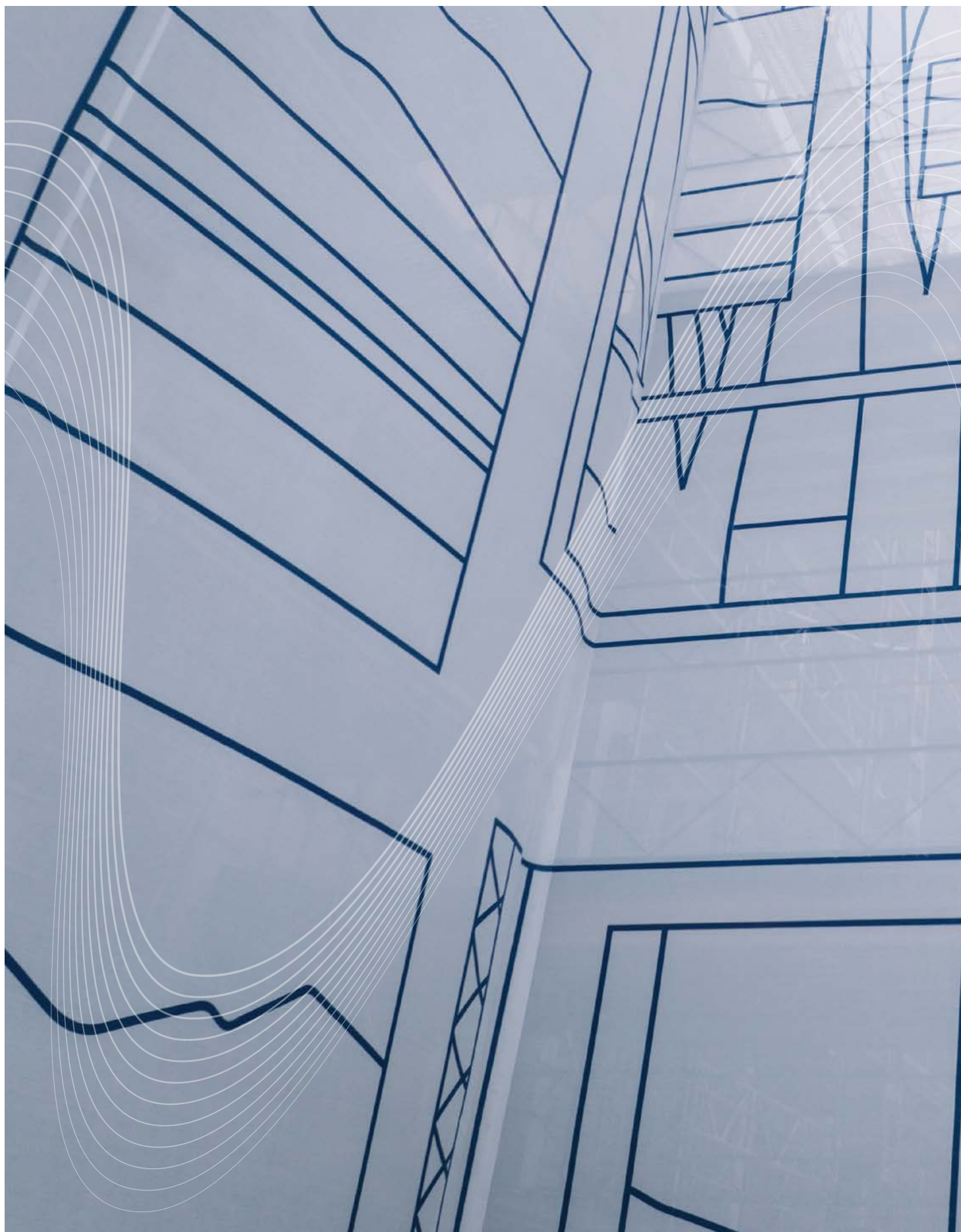
Redistribution des excédents
non-vie 2026-2027

40

millions

En millions de CHF	2025	2024 retraité	Variation
Groupe			
Chiffre d'affaires	1'518,8	1'436,4	5,7 %
Bénéfice net	156,3	133,9	16,7 %
Provisions techniques (brut)	4'958,8	5'028,8	-1,4 %
Fonds propres consolidés	2'655,5	2'510,3	5,8 %
Placements de capitaux	7'621,1	7'690,0	-0,9 %
Résultat de placements pour propre compte	199,7	180,3	10,8 %
Rendement des placements comptables	2,8 %	2,5 %	0,3 pp
Rendement des placements en valeur de marché	2,9 %	6,3 %	-3,4 pp
Non-vie			
Primes brutes émises	1'242,6	1'156,0	7,5 %
Résultat technique d'assurances (hors participation aux excédents)	43,6	23,2	87,5 %
Résultat de placements pour propre compte	124,4	103,2	20,5 %
Bénéfice net	126,2	89,9	40,4 %
Ratio de sinistres	69,7 %	70,3 %	-0,6 pp
Ratio de frais	26,7 %	27,6 %	-0,9 pp
Ratio combiné	96,4 %	97,9 %	-1,5 pp
Vie			
Primes brutes émises pour propre compte	156,3	166,6	-6,2 %
Primes brutes émises pour risque de tiers	76,3	74,1	3,0 %
Résultat de placements (y compris au risque de tiers)	105,5	107,0	-1,4 %
Bénéfice net	21,9	30,0	-26,8 %
Autres activités			
Chiffre d'affaires	43,7	39,7	10,0 %
Bénéfice net	8,2	14,1	-41,9 %
Informations sur les actions nominative B			
Nombre d'actions émises	1'000'000	1'000'000	-
Nombre de propres actions	84'850	104'850	-20'000
Prix de clôture	CHF 728,0	CHF 494,0	47,4 %
Bénéfice par action nominative B	CHF 53,7	CHF 46,2	16,2 %
Dividende proposé par action nominative B	CHF 27,0	CHF 24,0	12,5 %
Rendement des actions nominatives B	3,7 %	4,9 %	-1,2 pp

Point de pourcentage (pp)





Vaudoise Assurances

Une assurance engagée et responsable

Un modèle coopératif fondé sur des valeurs partagées

La Vaudoise figure parmi les dix principales compagnies d'assurances privées actives sur le marché suisse. Elle est le seul assureur privé indépendant, dont le centre décisionnel est basé en Suisse romande.

Fondée en 1895, la Vaudoise a évolué avec son temps, professionnalisé ses activités et modifié ses structures, tout en restant fidèle aux valeurs mutualistes de sa société mère, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Dans cet esprit, la Vaudoise partage son succès avec sa clientèle en reversant chaque année une partie de ses bénéfices à ses assurées et assurés.

Les produits et services d'une assurance ne sont pas tangibles; la confiance est à la fois l'essence de la relation client et le cœur du métier d'assureur. La Vaudoise inspire confiance lorsqu'elle incarne ses valeurs et maintient ses engagements au moment de la souscription d'un risque et lors du versement d'une prestation. Pour ce faire, elle dispose d'une Stratégie d'entreprise, d'un Code de déontologie

et d'un Règlement du personnel qui intègrent ses valeurs d'entreprise: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Elles sont en adéquation avec sa vision et sa mission.

Notre mission

Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible.

Assureur suisse, la Vaudoise conseille et offre aux particuliers, aux indépendants ainsi qu'aux entreprises, des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et de solutions hypothécaires. Grâce à ses racines coopératives, la Vaudoise poursuit une croissance dynamique et rentable dans son cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de sa clientèle, de ses sociétaires, de ses actionnaires, de ses collaboratrices et collaborateurs. De plus, elle inscrit la durabilité dans ses métiers, ses offres et ses services.

Notre vision

Être l'Assureur préféré.

Nos valeurs



Nos collaboratrices et collaborateurs

L'humain au cœur de notre succès collectif

Une culture coopérative tournée vers la performance et la responsabilité

Notre entreprise repose sur une conviction forte: la réussite économique et la création de valeur pour nos sociétaires passent par l'engagement et le développement de nos collaboratrices et collaborateurs sur les plans professionnel et personnel. Notre identité coopérative s'incarne dans nos valeurs: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Ces principes guident nos décisions et nos pratiques RH, en plaçant l'humain au centre de notre stratégie.

Nous encourageons une culture de la performance responsable, où chacun contribue à l'atteinte des objectifs communs tout en bénéficiant d'un environnement inclusif et respectueux. La reconnaissance des résultats individuels et collectifs, associée à des pratiques de rémunération équitables, renforce la motivation et la cohésion.

Le bien-être de nos collaboratrices et collaborateurs est notre priorité, et c'est pourquoi nous tenons à leur offrir des conditions de travail attractives. Notre culture d'entreprise favorise l'épanouissement et les échanges personnels, notamment par le biais d'activités sportives et culturelles. Par ailleurs, nous proposons des formules de travail flexibles dans des locaux modernes et respectueux de l'environnement. Notre nouveau site de Berne-Wankdorf, inauguré en septembre 2025, est exemplaire en la matière, tout comme la rénovation de notre Siège (voir page 14).

Nous mesurons régulièrement l'expérience collaborateur pour ajuster nos actions. Nos priorités: renforcer la reconnaissance, promouvoir la santé mentale et physique, et offrir des espaces de dialogue ouverts.

Développement des talents et leadership

Attirer, développer et fidéliser les talents est un levier clé de notre stratégie. Nous y répondons par des programmes et des initiatives à fort impact, conçus pour accompagner durablement nos équipes. L'apprentissage continu est encouragé grâce à des formations en ligne, des ateliers internes et des parcours certifiants. Enfin, le développement du leadership s'appuie sur une démarche de feedback à 360° et sur des actions de coaching destinées aux membres de la Direction et de la direction élargie (RDE).

Nos ambitions pour la période stratégique 2026-2028

Au cours des prochaines années, nous souhaitons renforcer notre dynamique de transformation et nous engager encore davantage au service de nos collaboratrices et collaborateurs. Notre ambition est claire: créer un environnement de travail toujours plus innovant, inclusif et tourné vers l'avenir.

Pour cela, nous poursuivrons nos efforts afin d'accélérer la digitalisation de nos processus RH, pour offrir des services plus simples, plus rapides et plus intuitifs à l'ensemble de nos équipes et renforcer la diversité et l'inclusion à tous les niveaux, afin de garantir un environnement où chacun peut pleinement contribuer, se développer et s'épanouir. Nous tenons également à cultiver les compétences clés pour accompagner nos métiers dans leur évolution. De plus, nous voulons renforcer la mobilité interne et favoriser l'enrichissement des compétences. Enfin, nous souhaitons consolider notre culture mutualiste, en valorisant la coopération, la transversalité et la responsabilité partagée, fondements de notre identité et de notre succès collectif.



89%

des collaboratrices et collaborateurs font confiance à l'équipe dirigeante.

88%

se sentent personnellement contributeurs au succès de l'entreprise.

85%

estiment que le management agit de manière éthique.

82%

déclarent trouver que la Vaudoise est une entreprise dans laquelle il fait bon travailler.

Le Cèdre : renouveau d'un Siège emblématique

Retour sur les travaux de rénovation d'un chef-d'œuvre de l'architecture moderne

Construit en 1956 par l'architecte Jean Tschumi (1904-1962), le Cèdre est inscrit à l'inventaire des Monuments et sites de l'État de Vaud et reconnu d'intérêt national. Jean Tschumi, inspiré par un voyage aux États-Unis en 1952, y a intégré des innovations inédites pour l'époque, telles que les bureaux paysagers, un restaurant d'entreprise, un garage souterrain ou encore des plafonds actifs. Le

bâtiment se distingue par son ouverture et sa transparence, avec un grand hall d'entrée reliant l'urbain au paysage lacustre. Septante ans après son inauguration, le bâtiment a fait l'objet d'une rénovation complète afin de moderniser ses espaces, de soutenir les nouveaux modes de travail et de valoriser son héritage architectural.



Bureau open space, dit paysager, en 1956.

Une transformation «charnière»

Le 15 avril 2024, le bureau d'architectes suisse Itten+Brechtbühl SA (IB) reçoit les clés du Cèdre et lance le chantier. La philosophie du projet de rénovation est de redonner aux charnières du Cèdre, les espaces situés entre le bâtiment principal et l'aile, leur rôle social d'échanges et de collaboration. Organisés en trois grandes phases dans un bâtiment entièrement vidé de ses occupants, les travaux débutent par le démontage des éléments patrimoniaux à conserver et la protection des œuvres, avant d'entrer dans une transformation complète des espaces. Pendant 18 mois, le bâtiment est rénové progressivement pour accueillir des espaces entièrement repensés et adaptés aux usages d'aujourd'hui.

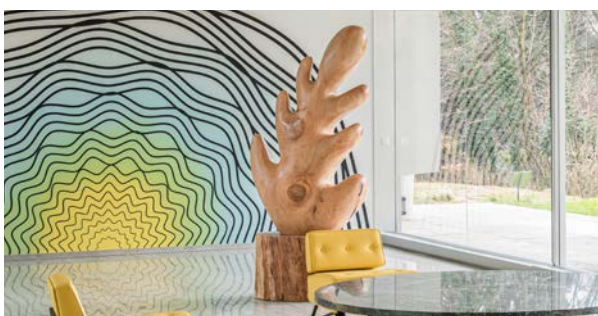
Au fil des pages
de ce rapport annuel,
découvrez cette
rénovation d'envergure
en images.



Bâche monumentale réalisée par l'artiste Nigel Peake lors des travaux de rénovation.



Plusieurs corps de métiers ont travaillé à la restauration des œuvres et objets de design comme les horloges.



Au premier plan, le mobilier réédité, puis en arrière-plan, la sculpture en bois *Big Cedar Leaf* et la peinture murale *Sunrise on the Lake* de l'artiste Claudia Comte.



Le bâtiment répond aux exigences du label WELL Gold.

Un dialogue entre passé et présent

La rénovation a permis à la Commission artistique de la Vaudoise de mettre en lumière le patrimoine existant en restaurant notamment des œuvres d'art historiques, du mobilier design d'époque ou encore des éléments emblématiques du bâtiment, comme les horloges. Ce travail, réalisé par des experts spécialisés, contribue à préserver l'identité du lieu tout en redonnant à ces pièces leur place dans les espaces rénovés.

Dans le même élan, de nouvelles œuvres ont été commandées à trois artistes contemporains de renom, Claudia Comte, Nigel Peake et Yann Gross (pages 86-87), inscrivant leurs œuvres dans la continuité du dialogue entre art et architecture. Enfin, le mobilier dessiné par Jean Tschumi pour le Cèdre a repris vie grâce à la réédition d'une sélection emblématique de meubles, en collaboration avec la famille Tschumi, le studio lausannois Big-Game et le fabricant bernois Girsberger.

Worksmart@Vaudoise

Grâce au travail de l'architecte d'intérieur CCHE et pensés selon les principes Worksmart@Vaudoise, les nouveaux aménagements mettent l'accent sur la flexibilité et le confort au quotidien des collaboratrices et collaborateurs. Espaces collaboratifs, salles équipées pour le travail hybride, mobilier ergonomique et solutions acoustiques renforcées améliorent les conditions de travail et favorisent la collaboration. Le Cèdre a obtenu le label WELL Gold, qui reconnaît la qualité des environnements de travail en matière de santé, de bien-être et d'impact environnemental.

Nos réalisations et ambitions

Une entreprise au service de sa clientèle et tournée vers l'avenir

À l'heure de clore un cycle, nous dressons le bilan des cinq priorités qui ont guidé la stratégie de la Vaudoise entre 2023 et 2025.

Nous avons d'abord veillé à être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse, en consolidant notre identité coopérative et en renforçant la confiance de notre clientèle. Nos efforts en matière de satisfaction client ont été reconnus par des distinctions nationales (comparis.ch, bonus.ch, Swiss Customer Service Excellence), tandis que la redistribution annuelle d'une partie des bénéfices à nos assurées et assurés – CHF 44 millions pour la période 2025–2026 – a concrétisé notre engagement envers nos parties prenantes.

Nous avons ensuite cherché à améliorer continuellement nos solutions et l'expérience de notre clientèle à l'aide des meilleures technologies. Notre programme de transformation digitale a marqué une étape importante: l'amélioration continue de l'Espace client et le déploiement de notre outil CRM ont permis de renforcer la relation client et d'accroître l'efficacité des conseillères et conseillers. Parallèlement, l'usage de l'intelligence artificielle, via Copilot, a introduit des gains de productivité tout en restant conforme à nos valeurs humaines.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la croissance rentable de notre cœur de métier et renforcé la performance financière de notre Groupe. Nous avons connu une croissance solide, avec une progression de 7,5% du volume de primes en non-vie, un ratio combiné de 96,4% et un renforcement marqué en Suisse alémanique. La consolidation

de notre réseau d'agences et l'optimisation de notre distribution omnicanale ont contribué à cette dynamique.

Nous avons également élargi notre offre avec des solutions et des services complémentaires, en diversifiant nos activités par des partenariats (Swiss Life, Europ Assistance, Groupe Mutuel, etc.) et des investissements stratégiques dans la LegalTech, la PropTech et la gestion immobilière. Ces initiatives ont renforcé notre ancrage local et notre capacité à proposer des services élargis à notre clientèle.

Enfin, nous avons ancré la durabilité au sein de toute l'entreprise. Notre stratégie de durabilité s'est articulée autour de quatre piliers – assureur engagé, investisseur responsable, employeur motivant et entreprise citoyenne – et ces engagements ont été accompagnés d'une gestion rigoureuse des ressources, en conformité avec les normes GRI.

Dans un monde toujours plus connecté, exigeant et en mutation, la Vaudoise réaffirme son ambition: construire une entreprise performante, agile et profondément humaine. Sur la base des mêmes vision, mission et valeurs, nos objectifs stratégiques pour ces trois prochaines années s'inscrivent dans la continuité de ce que nous avons accompli jusqu'à présent.

En 2026-2028, nos activités s'articuleront autour de cinq axes majeurs:

Renforcer la relation client

Nous renforçons la relation client dans toutes nos activités et augmentons la fréquence et la qualité des contacts grâce à une proximité physique et digitale. Nous misons sur une expérience client simple, utile et cohérente avec notre positionnement de marque axé sur la coopérative.

Accroître notre cœur de métier assurantiel

Nous intensifions notre présence dans le segment Entreprises et développons un modèle omnicanal performant pour le segment Particuliers. Nous renforçons notre position en prévoyance.

Transformer pour mieux s'adapter, responsabiliser et s'investir

Nous continuons de transformer en profondeur notre organisation pour gagner en agilité et en pertinence, en combinant la digitalisation des processus, le développement de nos compétences et notre engagement sociétal fort.

Assurer une excellence financière

Nous assurons une gestion rigoureuse des actifs, des investissements ciblés dans des activités créatrices de valeur et une croissance durablement rentable, afin de reverser une partie de nos bénéfices à notre clientèle et de garantir un rendement attractif à nos actionnaires.

Diversifier notre modèle d'affaires au-delà de l'assurance

Nous diversifions nos activités au-delà du métier assurantiel. Nous consolidons notre position de leader dans le conseil aux caisses de pension, nous développons la gestion d'actifs pour des tiers et nous explorons activement de nouvelles opportunités pour pérenniser notre modèle d'affaires.

Proches de vous, partout en Suisse

Nos équipes accompagnent nos assurées et assurés dans chaque région du pays

Agences générales

Agence de Direction

Argovie

Bâle

Berne

Bienne – Soleure

Chablais

Fribourg

Genève

Haut-Valais

Jura

La Broye

Lausanne

Morges

Neuchâtel

Nord vaudois

Oberland bernois

Ouest lausannois/Gros-de-Vaud

Rapperswil

Riviera

Sud-Est de la Suisse

Suisse centrale

Suisse orientale

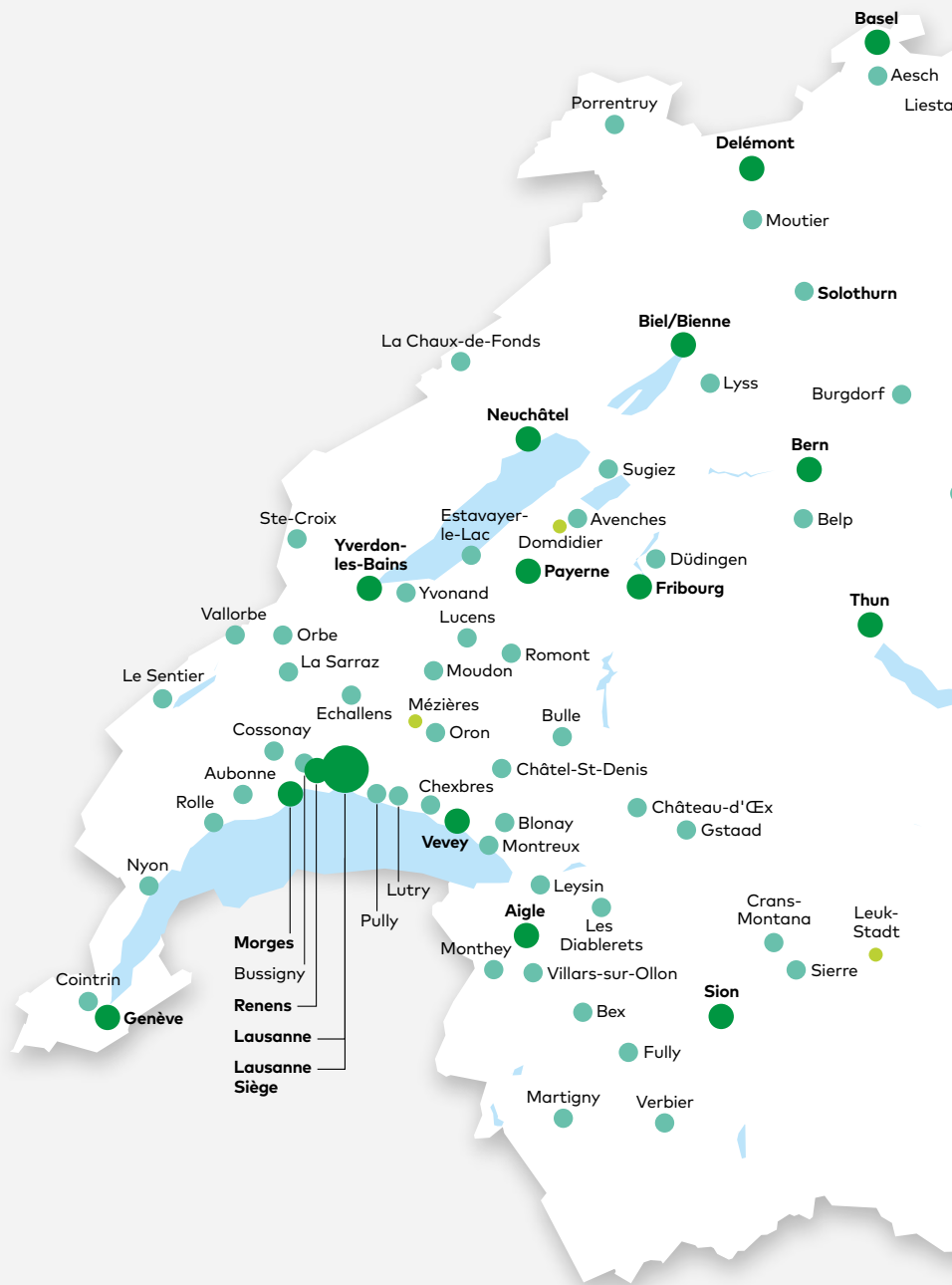
Tessin

Valais romand

Winterthour

Zurich

- Siège
- Agences générales
- Agences
- Bureaux



118

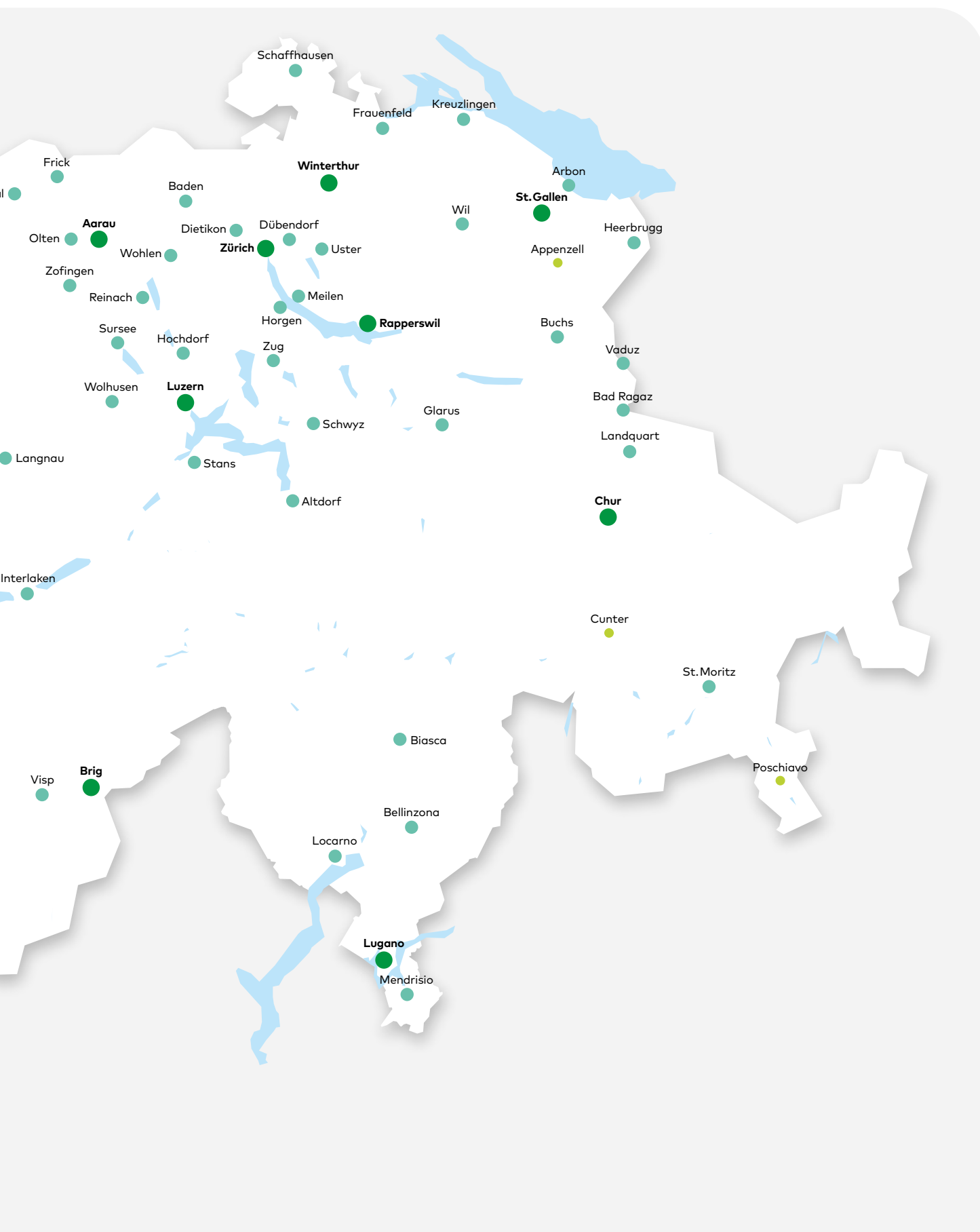
agences
au total

26

agences
générales

3

services de courtiers
de Direction





Commentaires sur l'exercice 2025

Commentaires sur l'exercice 2025

La Vaudoise poursuit une croissance dynamique et rentable

Résultat annuel

Le résultat annuel du Groupe Vaudoise se situe à un niveau historique de CHF 156,3 millions. Il est en évolution de 16,7% par rapport au résultat de l'année 2024 retraité. Le domaine d'activité non-vie contribue à ce résultat à hauteur de CHF 126,2 millions (CHF 89,9 millions en 2024 retraité) et le domaine d'activité vie pour CHF 21,9 millions (CHF 30,0 millions en 2024 retraité). Le domaine des autres activités, hors assurances, y contribue pour CHF 8,2 millions contre CHF 14,1 millions en 2024.

Fonds propres et bilan

Les fonds propres du Groupe atteignent également un niveau record en dépassant, pour la première fois, la barre des CHF 2,6 milliards, en croissance de 5,8% par rapport aux fonds propres de l'année dernière retraités. L'augmentation des fonds propres est favorisée par le résultat de l'année, l'évolution positive de la réserve de réévaluation (CHF 46,5 millions) ainsi que par la vente de propres parts de capital (CHF 9,5 millions). L'utilisation du bénéfice (CHF 39 millions d'attribution au fonds de participations futures aux excédents et CHF 27,8 millions de dividendes aux actionnaires) ainsi que la compensation du Goodwill par les fonds propres impactent négativement cette position. La somme du bilan passe de CHF 8,9 milliards en 2024 à CHF 9,1 milliards en 2025. Les placements de capitaux se montent à CHF 7,6 milliards et représentent 84% des actifs du Groupe.

Chiffre d'affaires

Comme les dernières années, le chiffre d'affaires du Groupe continue d'évoluer. Au 31 décembre 2025, il se situe à CHF 1,5 milliard, en évolution de 5,7%. Cette évolution est fortement soutenue par le domaine non-vie ainsi que les autres activités.

Résultat des placements

Avec des revenus bruts en augmentation, le rendement des placements au 31 décembre 2025 est de 2,8% par rapport à 2,5% une année auparavant. En valeur de marché, le rendement des placements est de 2,9% (6,3% au 31 décembre 2024).

Assurances non-vie

L'évolution des primes de 7,5% en 2025, au-dessus du marché, provient aussi bien des primes P&C que des Assurances de personnes non-vie. La charge de sinistres, moins affectée par les dommages naturels en 2025, s'améliore à 69,7%. Le résultat technique est en augmentation à CHF 19 millions et le ratio combiné se situe à 96,4% (97,9% en 2024 retraité). Le résultat financier contribue fortement à la bonne tenue du résultat non-vie, passant de CHF 103,2 millions à CHF 124,4 millions.

Assurances vie

Les affaires à primes périodiques sont en baisse de 2,1% alors que les primes uniques diminuent de 7,2%. Dans l'ensemble, le volume de primes évolue de -3,4% par rapport à l'année précédente. Le résultat financier pour propre compte, quant à lui, se situe à 76,9 millions contre CHF 74,4 millions en 2024.

Autres activités

Le résultat des autres activités se situe à CHF 8,2 millions contre CHF 14,1 millions en 2024. Les produits de prestations de services continuent leur évolution et progressent de 10,0% en 2025.

Nos accomplissements



L'intelligence artificielle à la Vaudoise: une dynamique d'innovation au service de toutes et tous

En 2025, la Vaudoise a accéléré sa connaissance et le déploiement de l'intelligence artificielle. Plusieurs initiatives illustrent cette volonté d'exploiter l'IA pour renforcer l'efficacité opérationnelle, optimiser les processus et offrir un service toujours plus pertinent.

Ainsi, l'extension de Microsoft 365 Copilot à toute l'entreprise et le déploiement de GitHub Copilot pour notre population de développeurs ont permis de gagner en productivité individuelle et collective.

Côté métier assurantiel, la mise en production d'une solution permettant d'extraire, d'identifier et de classer des informations de documents depuis la Gestion électronique des documents (GED) a facilité également certains processus métiers clés. Parallèlement, de nouveaux cas d'usage sont en cours d'implémentation, notamment l'analyse automatisée des factures, le résumé intelligent des appels entrants au Contact Center et la détection de causalité dans les rapports médicaux.

L'ensemble de ces initiatives s'appuie sur une gouvernance rigoureuse et une démarche collaborative, impliquant les métiers et les équipes IT, pour garantir une adoption harmonieuse et responsable de l'IA.



Des compétences renforcées

En 2025, la Vaudoise a poursuivi son engagement en faveur du développement des compétences en formant un grand nombre de collaboratrices et collaborateurs auprès de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA).

Au sein du service interne, 178 personnes ont bénéficié de cette formation. Parmi elles, 161 ont déjà obtenu leur certification, témoignant d'un fort investissement individuel et collectif.

Du côté du service externe, 64 personnes ont suivi ou suivent encore la formation, dont 27 ont obtenu la certification «profil toutes branches». Ces chiffres illustrent la détermination de la Vaudoise à soutenir continuellement la montée en compétences de ses équipes et à garantir un service toujours plus professionnel à ses clientes et clients.



Berne-Wankdorf: de nouveaux espaces pensés pour grandir

À Berne-Wankdorf, la Vaudoise a déménagé dans des locaux plus grands. Ce déménagement s'inscrit dans le cadre du développement fructueux de la société en Suisse alémanique. Les locaux construits de manière durable, dans un écoquartier en plein essor, répondent aux ambitions de croissance de la Compagnie et offrent un environnement de travail moderne et flexible aux collaboratrices et collaborateurs. D'une superficie de 2'000 m², le site compte entre 105 et 120 postes de travail et peut accueillir 180 collaboratrices et collaborateurs.



Mobilier ergonomique, modulaire et durable, espaces flexibles et polyvalents: tout a été conçu pour répondre aux différents besoins des équipes et favoriser une dynamique de travail fluide. Les locaux allient confort et environnement propice à l'agilité, à la performance, à l'échange et à l'innovation.

Assurances non-vie

Croissance, innovation et redistribution : une dynamique gagnante

Dans les affaires non-vie, la Vaudoise affiche une croissance supérieure à celle de l'année précédente et à celle du marché. Tous les secteurs y ont contribué.

Dans le segment Particuliers, la progression du volume des primes des assurances Véhicules à moteur et Ménage dépasse celle de l'an dernier. Dans le segment Entreprises, la croissance des primes est également plus élevée, grâce aux Assurances de personnes qui franchissent la barre symbolique du demi-milliard de CHF.

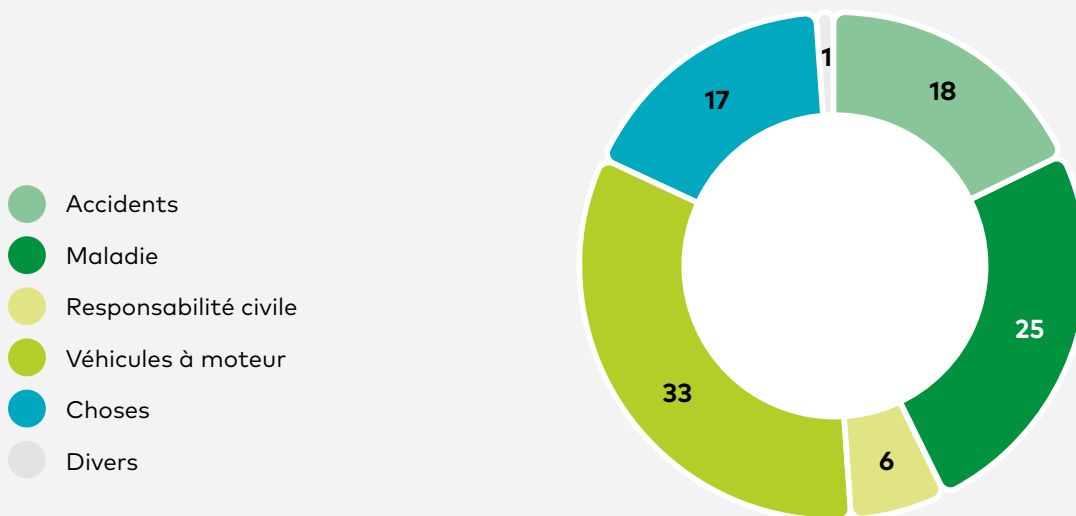
La charge de sinistres est quant à elle maîtrisée, malgré un contexte tendu en raison de la hausse du coût des réparations, en particulier dans les assurances Véhicules à moteur.

Positionnement et parts de marché

Sur un marché suisse de l'assurance toujours plus compétitif, la Vaudoise a continué à développer ses parts de marché avec succès. En 2025, le volume de primes a ainsi augmenté de 7,5%, une hausse supérieure à l'an dernier (5,1%). La production de nos réseaux de distribution a également progressé, le nombre d'affaires nouvelles conclues ayant sensiblement augmenté par rapport à 2024 alors que les résiliations sont restées stables.

Comparée au marché, la Vaudoise enregistre pour la dixième année consécutive une croissance supérieure à la moyenne de ses concurrents (selon le reporting ASA), sa part de marché atteignant désormais 5,9%. Les assurances Véhicules à moteur et les Assurances de personnes affichent les plus fortes hausses.

Répartition des primes en %



Secteurs d'affaires et solutions d'assurance

Segment Particuliers

La croissance du volume de primes des assurances Mobilité, Ménage et Animalières s'accélère pour atteindre +7,3% cette année. Cette hausse est particulièrement soutenue dans la branche Véhicules à moteur, portée à la fois par un nombre accru d'affaires nouvelles et par des ajustements tarifaires nécessaires pour compenser le renchérissement des sinistres.

En ce qui concerne la branche d'assurances pour les animaux, le Groupe Vaudoise prévoit de fusionner le 1^{er} janvier 2026, sous réserve de l'accord de la FINMA, sa filiale Epona au sein de Vaudoise Générale. Ce rapprochement permettra la création d'une nouvelle entité dédiée à la gestion de l'ensemble de la branche animalière du Groupe avec Animalia et Epona. Les deux marques continuent ainsi à proposer des services de qualité à l'ensemble de leurs assurées et assurés pour lesquels ce rapprochement n'a aucune incidence. Déjà leader du marché sur le segment Chien et Chat avec Animalia, le Groupe Vaudoise consolide sa position de numéro 1 des assurances pour animaux avec Epona (leader sur le segment chevaux et assureurs de référence des chiens, des chats et des animaux de ferme comme les bovins).

Segment Entreprises

La croissance du segment Entreprises est stimulée par l'augmentation du nombre d'entreprises (+ 443) et des primes Accidents et Maladie (+ CHF 44,8 millions). Le segment Accidents (+13,4%) et la Suisse alémanique (+11,5%) dépassent la croissance du portefeuille (+9,4%), conformément à notre stratégie cible.

Redistribution de CHF 40 millions

Chaque année, la Vaudoise redistribue une partie de ses bénéfices à sa clientèle. Pour la période 2025-2026, ce sont nos assurées et assurés RC et Choses qui ont bénéficié d'un rabais sur leur prime. Concrètement, entre juillet 2025 et juin 2026, toutes les clientes et tous les clients disposant d'un ou plusieurs contrats RC et Choses, conclus en 2024 ou avant, ont reçu un rabais correspondant à 20% du total de leurs primes versées en 2024.

Pour la période 2026-2027, ce sera au tour des détenteurs d'assurances Véhicules à moteur de profiter d'une remise de CHF 40 millions, soit un rabais de 10%. Depuis 2011, cette stratégie aura permis la redistribution de plus de CHF 480 millions d'ici au 30 juin 2027.

Innovation et produits

Assistance et Voyage

Fin 2024, la Vaudoise a lancé un nouveau produit Assistance et Voyage. Cette solution complète et modulaire permet de répondre aux besoins d'assistance, tels que l'annulation de voyage en cas d'imprévu, le secours médical à l'international, le dépannage routier, les urgences domestiques ainsi que l'aide numérique pour résoudre les problèmes technologiques du quotidien. Une solution tout-en-un pour voyager et vivre sereinement.

Gestion des sinistres modernisée dans les assurances Véhicules à moteur

La mise en production, au cours de l'été 2025, de notre nouvelle plateforme Guidewire ClaimCenter constitue une avancée stratégique majeure pour la Vaudoise dans le traitement des sinistres liés aux branches Véhicules à moteur.

Notre clientèle bénéficie désormais d'un suivi renforcé et en temps réel, de délais de traitement optimisés, d'échanges d'informations entièrement digitalisés et structurés, ainsi que d'un accès permanent et sécurisé à l'ensemble des documents utiles via notre Espace client. Elle continue par ailleurs de profiter d'un accompagnement personnalisé et individualisé, un véritable avantage concurrentiel de la Vaudoise, tout au long de la gestion de son sinistre.

Pour nos collaboratrices et collaborateurs, cette nouvelle solution, intuitive et simple d'utilisation, permet de centraliser l'ensemble de l'écosystème des prestations au sein d'une plateforme unique, de collaborer au travers d'interfaces visuelles pilotées par des workflows métiers, et d'assurer de manière plus efficace la coordination des acteurs internes et externes.

Pour la Vaudoise, l'implémentation de Guidewire ClaimCenter représente une industrialisation maîtrisée de la gestion des sinistres: automatisation des dossiers standards, processus métiers harmonisés,

workflows dédiés, gain de productivité significatif, et amélioration sensible de la qualité du traitement.

Par ailleurs, l'ergonomie moderne de la solution facilite l'accélération de l'apprentissage pour les nouveaux collaborateurs, ce qui réduit le temps de formation, optimise l'allocation des ressources internes et permet de renforcer plus rapidement les équipes opérationnelles.

Enfin, la digitalisation des interactions avec notre clientèle et nos partenaires améliore de manière notable la qualité, la cohérence et la fiabilité des données, préparant idéalement les futures évolutions attendues, notamment celles reposant sur l'intelligence artificielle, l'analytique avancée et la personnalisation augmentée des services.

Évolution des prestations et services

Assurances P&C

En Suisse, le nombre et le coût des sinistres liés aux événements naturels poursuivent leur forte progression. Les cas de grêle, de tempêtes, d'inondations ou encore de glissements de terrain sont non seulement plus fréquents, mais aussi plus destructeurs. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs: le changement climatique, qui intensifie les phénomènes météorologiques extrêmes, l'urbanisation croissante dans des zones exposées et la valeur toujours plus élevée des biens assurés – qu'il s'agisse de logements, de véhicules ou d'installations techniques comme les panneaux solaires.

Pour le marché de l'assurance, ces tendances signifient une charge accrue et renforcent l'importance de la prévention, de la résilience des infrastructures et d'une adaptation continue des couvertures proposées à la clientèle.

Le 28 mai 2025, l'éboulement majeur survenu à Blatten, dans le Lötschental (VS), a bouleversé la région. Entraîné par la disparition progressive du glacier de Blatten, le flanc de la montagne s'est détaché, provoquant un impressionnant glissement de terrain. Plusieurs habitations ont été détruites ou gravement endommagées, contraignant des familles entières à quitter leurs foyers. Dès les premières heures suivant l'événement, la Vaudoise a mis tout en œuvre pour soutenir ses clientes et clients touchés. Les conseillers de l'agence générale

du Haut-Valais, nos experts en sinistres et un représentant du Siège se sont rendus sur place, à Ferden, pour offrir un accompagnement humain et concret.

Les orages de grêle qui se sont abattus le 30 juin 2025 dans les régions d'Orbe et de Châtel-St-Denis ont occasionné de nombreux dégâts aux véhicules. La Vaudoise a déployé son dispositif d'expertise mobile à Suscévaz et à Châtel-St-Denis, afin d'aller à la rencontre des clientes et clients ayant subi un dommage à leurs véhicules.

Assurances de personnes

Les arrêts de travail pour cause de maladie et de troubles psychiques ne cessent d'augmenter. Par le biais de notre marque Corporate Health Services (www.corporatehealthservices.ch), nous avons pour mission d'accompagner les entreprises dans le domaine de la prévention, de la gestion et de l'accompagnement des absences. Nous adaptons nos services en fonction des besoins des entreprises et du secteur d'activité. Nous sommes convaincus qu'agir en amont des arrêts de travail, former les managers et les collaborateurs, et mettre à disposition des entreprises des lignes santé réduisent les absences. Il s'agit d'aller au-delà du rapport prestations-primaires.

Par ailleurs, nos services des prestations s'emploient à mettre en œuvre une gestion proactive et orientée client. Nous avons ainsi intensifié nos contacts avec les assurées et assurés au travers d'appels téléphoniques après 8 à 10 semaines d'incapacité de travail. Parallèlement, nous investissons pour automatiser le traitement des cas simples, comme les cas bagatelles. À fin 2025, ce sont 45% de nos cas accidents bagatelles qui sont ouverts, instruits, payés puis liquidés de manière 100% automatisée.

Le succès est au rendez-vous en termes de satisfaction client puisque l'enquête de satisfaction des prestations en Assurances de personnes fait apparaître que deux tiers de notre clientèle est très satisfaite par nos services.

Assurances vie

Malgré les vents contraires, la Vaudoise garde le cap

Les encaissements de primes se révèlent en recul par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse intervient malgré la croissance des affaires nouvelles à primes périodiques et s'explique par le volume élevé d'échéances des produits traditionnels ainsi que par les rachats anticipés effectués avant les échéances contractuelles, souvent pour des motifs fiscaux.

Positionnement et parts de marché

Dans un marché suisse de l'assurance vie toujours plus concurrentiel, la Vaudoise a poursuivi avec succès la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique, et ce malgré un environnement encore marqué par des incertitudes géopolitiques et financières.

En 2025, la Compagnie a franchi une étape importante en mettant à disposition de son réseau de distribution EasyLife, un nouvel outil de vente digital visant à simplifier et à automatiser l'ensemble du parcours entre le conseiller et le client. Cette première version intègre notamment son produit phare RythmoInvest 3a, contribuant ainsi à une expérience plus fluide, moderne et cohérente pour les utilisateurs.

Ce jalon structurant ouvre la voie à une modernisation progressive et à un élargissement futur de la gamme de produits, EasyLife constituant désormais la plateforme de référence pour accompagner l'évolution des solutions de prévoyance et soutenir les ambitions de croissance de la Vaudoise.

Secteurs d'affaires et produits

Au cours de l'exercice, le volume total des encaissements de primes en prévoyance privée s'inscrit en baisse de -3,4% par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par une production d'affaires à primes uniques inférieure à celle de l'exercice précédent, ce qui contribue significativement au recul global observé.

Dans le même temps, la production d'affaires nouvelles à primes périodiques a poursuivi sa progression. Cette croissance a été portée en particulier par l'assurance épargne RythmoInvest, qui combine flexibilité de paiement et opportunités de placement attractives. Les agences générales ont joué un rôle central dans cet essor, avec une production supérieure à celle de l'exercice précédent. À l'inverse, le volume de nouveaux contrats d'assurance risque s'est inscrit en diminution.

S'agissant des affaires à primes uniques, leur évolution a été variable selon les produits. Dans un environnement de taux d'intérêt relativement faibles, la demande pour la solution à tranche TrendValor ainsi que pour le plan de versement SerenityPlan s'est révélée moins soutenue qu'en 2024.

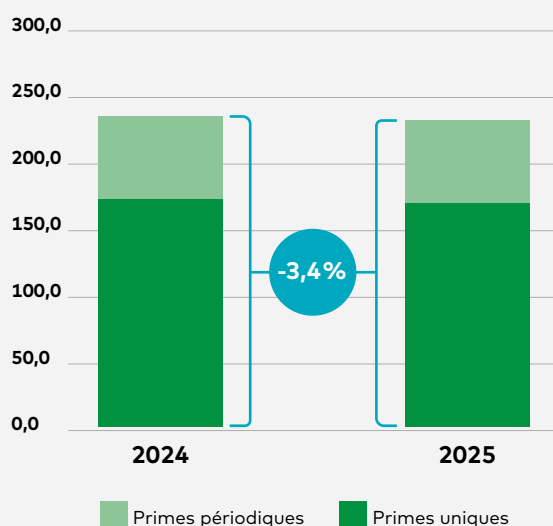
Malgré ce contexte, la Vaudoise a maintenu une politique d'attribution de la participation aux excédents généreuse, ce qui lui permet de figurer dans le haut du tableau des taux du marché. Cette politique renforce l'attractivité des solutions d'épargne proposées et soutient durablement la valeur délivrée à ses assurées et assurés.

Prestations

Les prestations ont légèrement augmenté par rapport à 2024. Cela s'explique par une hausse plus marquée du volume des prestations versées lorsque les contrats sont rachetés avant l'échéance et lorsque les contrats arrivent à leur terme, tandis que le volume des prestations versées pour nos produits de rente ainsi qu'en cas de décès et d'invalidité est à la baisse.

Primes brutes émises

(en millions de CHF)



Autres activités

La diversification comme moteur de croissance

En complément de ses activités d'assurance, le Groupe Vaudoise détient des participations qui diversifient ses sources de revenus. Les éléments financiers de ces participations et des holdings qui les administrent (Vaudoise Assurances Holding SA et Vaudoise Asset Management SA) sont présentés dans les comptes sous «Autres activités».

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), Prevanto AG (conseil aux institutions de prévoyance publiques et privées), de la société FimPlus SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurance) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour TPE/PME).

En 2025, le Groupe Vaudoise a acquis 100% du capital-actions de la société EICTBS Holding AG, active dans le conseil aux investisseurs institutionnels dans le domaine de la gestion de fortune par sa société fille Ecofin Investment Consulting AG. Cette acquisition permet à la Compagnie de diversifier encore plus son offre de conseils aux institutions de prévoyance en Suisse.

Pour l'année 2025, les produits de prestations de services des autres activités sont en hausse de 10,4% à CHF 43,8 millions. Cette progression est

due en très grande partie à l'augmentation du chiffre d'affaires dans les sociétés Berninvest AG et Prevanto AG ainsi que par l'acquisition de Ecofin Investment Consulting AG.

Gestion pour compte de tiers

Nos filiales spécialisées — Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, ainsi que notre participation dans Procimmo SA — poursuivent leur développement. En 2025, les actifs sous gestion pour compte de tiers ont progressé. Cette activité renforce notre positionnement sur le marché suisse de la gestion institutionnelle.

Notre stratégie de complémentarité des revenus déploie ses effets. Les autres activités contribuent à hauteur de CHF 8,2 millions au résultat consolidé du Groupe en 2025.

Les quotes-parts de résultat des sociétés associées, dont les participations sont mises en équivalence, sont présentées dans les autres activités.

Activités des agences

Le réseau de vente occupe une position centrale dans notre stratégie globale

La force du Groupe Vaudoise réside dans son modèle de distribution hybride, qui conjugue proximité géographique et relationnelle, expertise humaine et innovation digitale. Portée par une culture du service et du conseil à valeur ajoutée, notre Compagnie poursuit le développement de ses canaux avec une ambition claire: être toujours plus proche de ses clientes et clients, où qu'ils soient, tout en leur offrant une expérience fluide, personnalisée et multicanale.

À l'heure de la digitalisation accélérée, nous réaffirmons notre conviction: la proximité reste la clé de la confiance. Grâce à un réseau dense d'agences, un partenariat fort avec les courtiers et des outils numériques au service de l'humain, notre modèle de distribution évolue sans jamais perdre de vue l'essentiel: un conseil personnalisé, accessible et de qualité, partout en Suisse. Cette approche hybride, ancrée dans les régions et tournée vers l'avenir, nous permet de renforcer notre présence, en particulier en Suisse alémanique, tout en répondant aux attentes d'une clientèle toujours plus exigeante.

Un réseau de proximité, ancré localement et tourné vers l'avenir

Le réseau de vente occupe une position centrale dans la stratégie de la Vaudoise. Des enquêtes révèlent que les habitantes et habitants de Suisse privilégient un conseil personnalisé, en face à face, lors de la conclusion de leurs contrats d'assurance. Près de 19% de notre clientèle s'est rendue dans l'une de nos agences au cours des douze derniers mois, soit près de 80'000 personnes.

Une stratégie omnicanale fidèle à nos valeurs

En 2025, la Vaudoise a poursuivi le déploiement de sa stratégie omnicanale, permettant aux clientes et clients de choisir librement le mode d'interaction qui leur convient: en agence, via un courtier, par téléphone ou par voie digitale. Les initiatives de marketing local ciblées, renforcées dans toutes les régions, soutiennent l'activité commerciale et consolident la relation de proximité.

Une organisation commerciale au service de la performance

Depuis janvier 2026 et à la suite de la révision de la Loi sur la surveillance des assurances (LSA) en 2024, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) exige que tous les intermédiaires d'assurance liés et non liés, y compris les équipes susceptibles de conseiller la clientèle, puissent attester de leurs compétences par l'obtention de la certification AFA. Ainsi, grâce à la mise en place d'un dispositif structuré de formation et d'accompagnement, la Vaudoise a permis à ses collaboratrices et collaborateurs du soutien clientèle d'obtenir des taux de réussite remarquable aux examens.

Le département Vente et Marketing contribue directement à l'expansion de la clientèle et à la satisfaction des assurées et assurés. L'optimisation des compétences de conseil et la digitalisation des processus permettent d'offrir un service de haut niveau, toujours fidèle à notre valeur fondamentale: la proximité.

« Grâce aux nouvelles solutions numériques, je peux aujourd'hui accompagner mes clientes et clients avec une véritable proximité: en agence, mais aussi en ligne à tout moment. Cette combinaison me rend plus disponible, plus réactif et permet une expérience de qualité personnalisée. »

Marco Garzelli, agent général au Tessin

Gestion d'actifs

Une fonction stratégique au service de la solidité et de la durabilité

Rôle et mission

La gestion d'actifs constitue un pilier stratégique de la solidité financière du Groupe Vaudoise. Elle vise à garantir, sur le long terme, la couverture des engagements envers les assurés, à soutenir la stabilité des primes et à générer une performance durable dans l'intérêt de nos assurés et de nos sociétaires.

Principes d'investissement

La politique de placement du Groupe Vaudoise repose sur des principes clairs et cohérents, alignés avec sa mission assurantielle. Elle privilégie une allocation stratégique disciplinée, une diversification rigoureuse, une gestion des risques intégrée et une approche responsable de l'investissement. L'horizon long terme, propre à notre activité, nous permet de construire des portefeuilles performants et résilients, adaptés aux engagements envers nos assurés.

« Nous privilégions une allocation stratégique disciplinée, une diversification rigoureuse, une gestion des risques intégrée et une approche responsable de l'investissement. »

Gouvernance et cadre réglementaire

La gouvernance de l'investissement repose sur une architecture claire, garante de la cohérence stratégique, de la rigueur opérationnelle et de la transparence.

Le Conseil d'administration définit les orientations stratégiques et le budget de risque. Il s'appuie sur un Comité d'investissement qui supervise l'allocation stratégique, les ajustements tactiques et le respect des limites définies. L'exécution opérationnelle est assurée par les équipes spécialisées en gestion d'actifs, en coordination avec les fonctions financières.

Ce dispositif est encadré par un Règlement des placements révisé en 2025, qui précise les responsabilités, les processus de sélection des gérants, les critères d'évaluation des performances et les exigences de conformité. Il garantit une séparation claire entre les fonctions de décision, d'exécution et de contrôle, en ligne avec les standards de gouvernance institutionnelle.

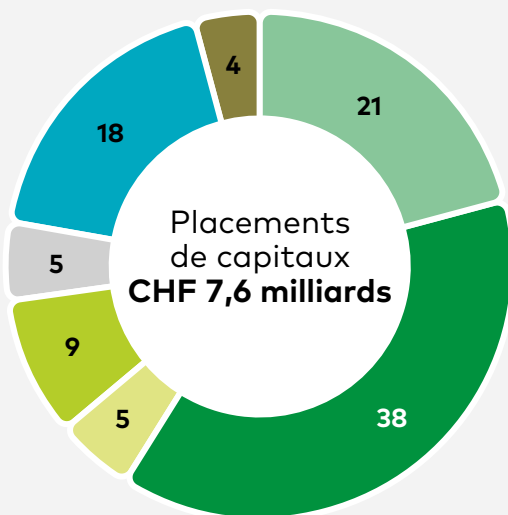
Contexte de marché

En matière d'investissement, l'année 2025 a été marquée par une forte hausse des cours boursiers à l'échelle mondiale, une augmentation importante de la valeur des biens immobiliers suisses et la persistance de taux d'intérêt bas en Suisse. Dans le même temps, le dollar américain a connu une dépréciation exceptionnellement forte par rapport au franc suisse et à l'euro. Dans ce contexte, le résultat des placements a dépassé les prévisions de rendement à long terme.

Allocation d'actifs

Notre portefeuille reste dominé par les placements à revenus fixes, complétés par l'immobilier direct et indirect, les actions cotées et les investissements alternatifs. La stratégie d'allocation repose sur une SAA optimisée annuellement, avec des marges de manœuvre tactiques encadrées.

Répartition des actifs en %



- Immobilier
- Titres à revenus fixes
- Prêts
- Hypothèques
- Actions
- Parts de fonds de placements*
- Alternatifs

* dont 16% de fonds d'actions

Performances

En 2025, la performance en valeur de marché du portefeuille s'établit à 2,9% (2024: 6,3%), tandis que le rendement comptable s'élève à 2,8% (2024: 2,5%). Ces résultats traduisent la robustesse de notre allocation stratégique et la qualité de sa mise en œuvre dans un environnement en constante évolution.

Les bonnes performances des marchés actions et de l'immobilier en sont les principaux contributeurs.

Investissement responsable

Les critères ESG encadrent la gestion de 96% des actifs. En 2025, nous avons renforcé l'intégration ESG dans les processus de sélection et de suivi, étendu les exclusions sectorielles (charbon thermique, armes controversées), développé un cadre interne de notation ESG et maintenu notre engagement auprès des Principes pour l'investissement responsable (PRI).

Perspectives

La tâche stratégique principale restera l'amélioration continue du profil rendement/risque, qui peut être obtenue notamment par la poursuite de la diversification des placements. À cette fin, un nouveau programme de *Private Equity* a été lancé au cours de l'exercice sous revue et un nouveau mandat de dette privée a été attribué. Dans la mesure du possible et si cela s'avère judicieux, l'exposition aux devises étrangères sera encore réduite, par exemple en diminuant les obligations d'État en devises étrangères au profit d'obligations suisses.

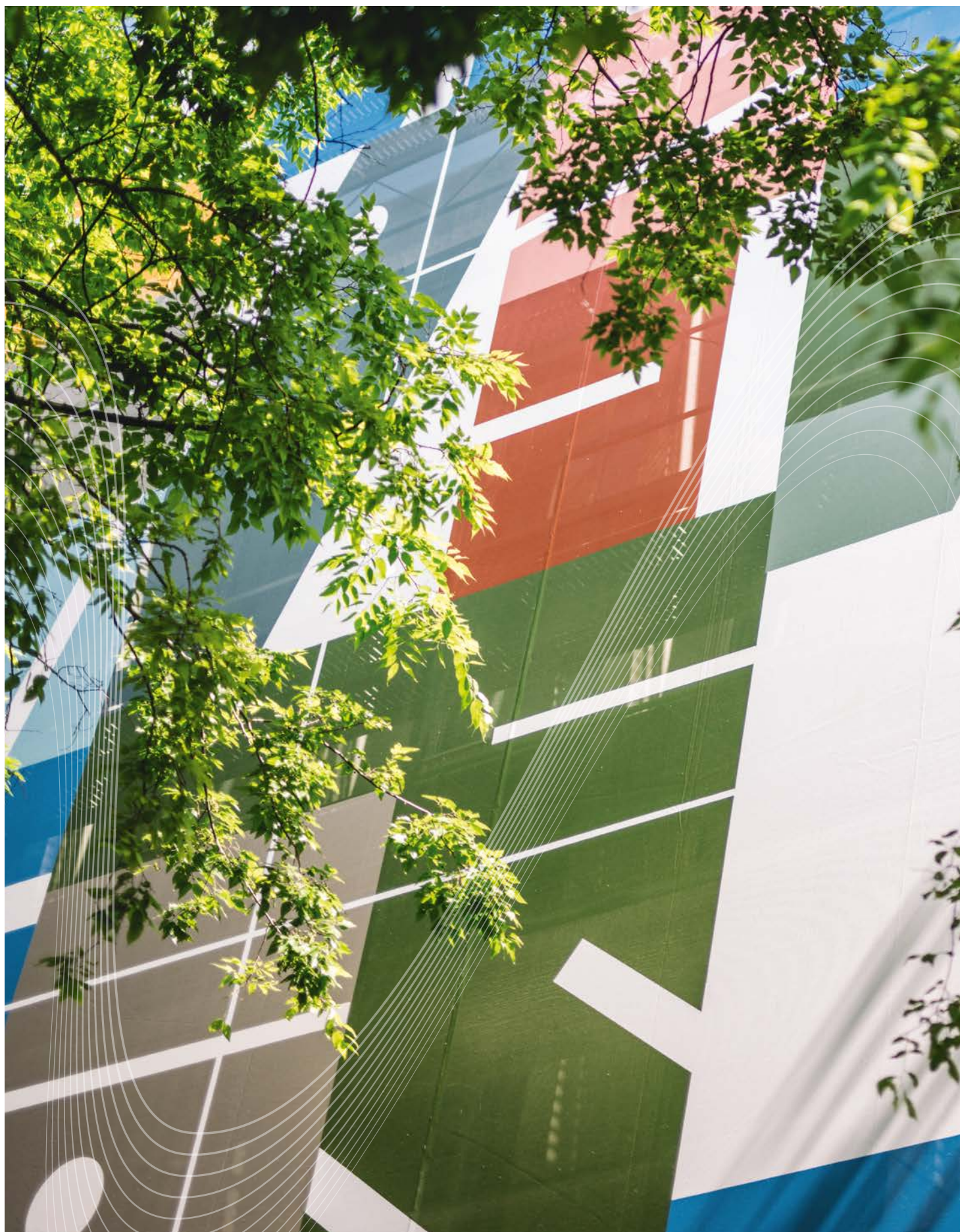
Chiffres clés

2,8%

Rendement comptable

2,9%

Performance nette



Synthèse du rapport de durabilité 2025

La durabilité à la Vaudoise

Cette section présente de manière synthétique les grandes lignes de notre stratégie de durabilité. Elle expose les principales avancées réalisées en 2025 en lien avec nos objectifs. Comme le démontre la présente synthèse, nous nous engageons résolument dans le domaine de la durabilité et, en particulier, sur plusieurs axes et thèmes stratégiques pour notre secteur et notre entreprise. Dans les prochaines années, afin de répondre à des enjeux environnementaux et sociaux importants, nous poursuivrons nos actions et renforcerons notre engagement, inscrits dans la culture de la Vaudoise.

Chiffres clés 2025

Nombre d'apprenantes et d'apprenants formés par la Vaudoise

174

(+45 % par rapport à 2024)

Consommation d'électricité d'origine renouvelable

92 %

(-1 % par rapport à 2024)

Empreinte carbone des émissions CO₂ opérationnelles

5'495 t CO₂

(-12 % par rapport à 2024)

Journées de volontariat impliquées

23

(+5 par rapport à 2024)

Volontaires réunis pour soutenir des associations locales et nationales à but social et/ou environnemental

232

(+35 collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences par rapport à 2024)

Objectif de réduction de l'empreinte carbone liée aux propres opérations d'ici à 2030

25 %

par employé à plein temps (EPT)

Retrouvez notre rapport de durabilité 2025 complet se référant aux normes GRI S 2021 via le code QR ou sur le lien suivant:
<https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2025>

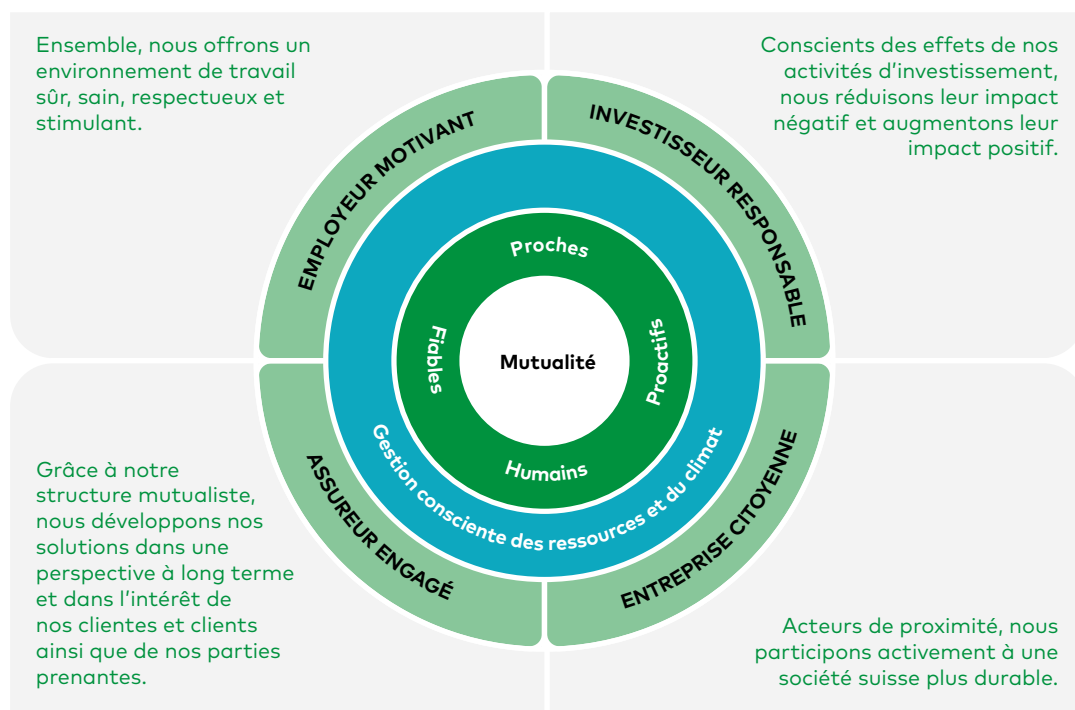


Stratégie de durabilité

Fondée sur des principes mutualistes, la Vaudoise a inscrit la durabilité au cœur de ses activités dès sa création en 1895. Le but des premiers adhérents cotisants était en effet de s'assurer les uns et les autres, tout en garantissant un système de redistribution équitable. Ce système d'assurance solidaire et coopératif a donc permis de planter la graine de la durabilité au sein de notre Compagnie.

La Vaudoise s'engage en faveur du développement durable avec l'ambition suivante:

Nous permettons à nos clientes et clients de vivre sereinement en les protégeant contre les conséquences économiques des risques qu'ils ne peuvent assumer. Au travers de nos différents rôles et responsabilités, nous contribuons à une société suisse durable.



Plan de transition

En 2024, la Vaudoise a développé un plan de transition vers une économie bas-carbone qui définit son ambition, sa stratégie de mise en œuvre, ses principales mesures ainsi que les structures de gouvernance, qui guideront l'entreprise dans la réalisation de ses objectifs. Dans la forme, ce plan s'inspire du cadre de référence de la Transition Plan Taskforce (TPT). Le plan de transition répond à l'Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques et tient compte de l'Ordonnance climatique découlant de la Loi sur le CO₂ révisée au 1^{er} janvier 2025.

La version intégrale de ce plan de transition se trouve en annexe du Rapport de durabilité 2025.

L'assurance d'une relation basée sur la confiance

Le cœur de métier de la Vaudoise consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises, en Suisse et au Liechtenstein, des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèque.

De nature coopérative, nous poursuivons une croissance dynamique et rentable dans notre cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de notre clientèle, de nos sociétaires, de nos actionnaires et de nos collaboratrices et collaborateurs. De plus, nous inscrivons la durabilité dans nos métiers, offres et services.

Le Groupe Vaudoise est propriété de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient directement et indirectement les sociétés opérationnelles du Groupe.

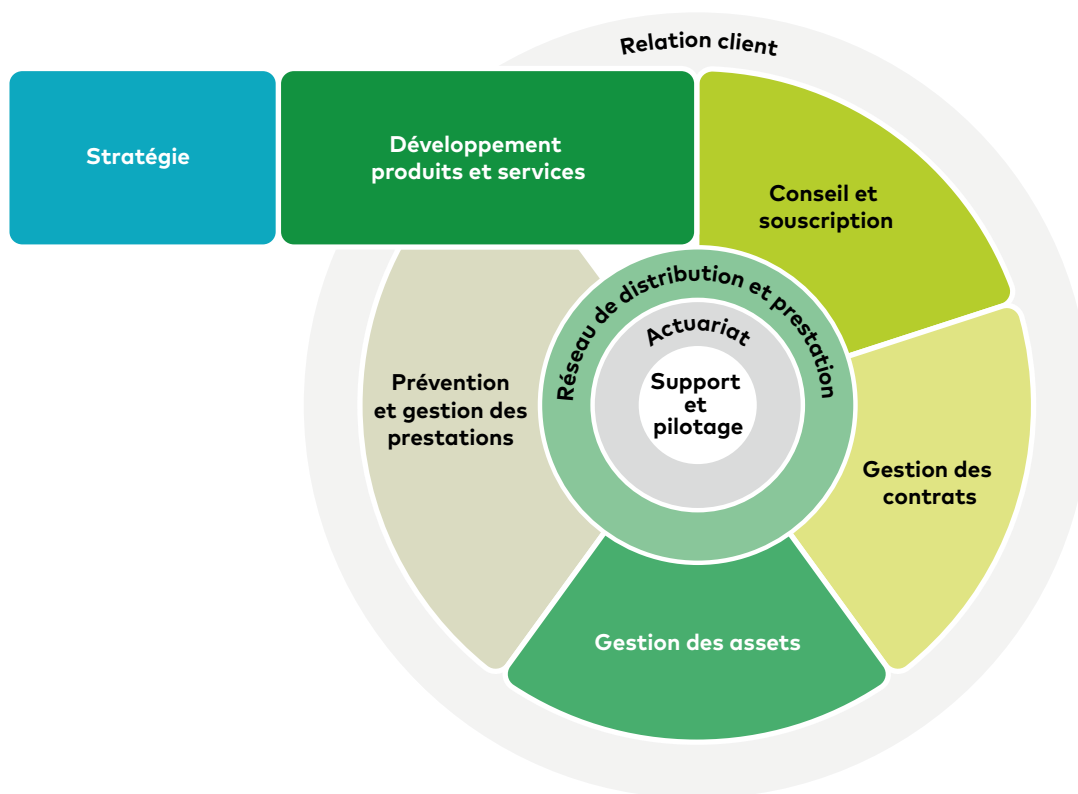
Nos valeurs

La Vaudoise dispose d'une stratégie d'entreprise, d'un Code de déontologie et d'un Règlement du personnel, qui intègrent ses valeurs en adéquation avec sa vision et sa mission:

- Proches
- Fiables
- Humains
- Proactifs

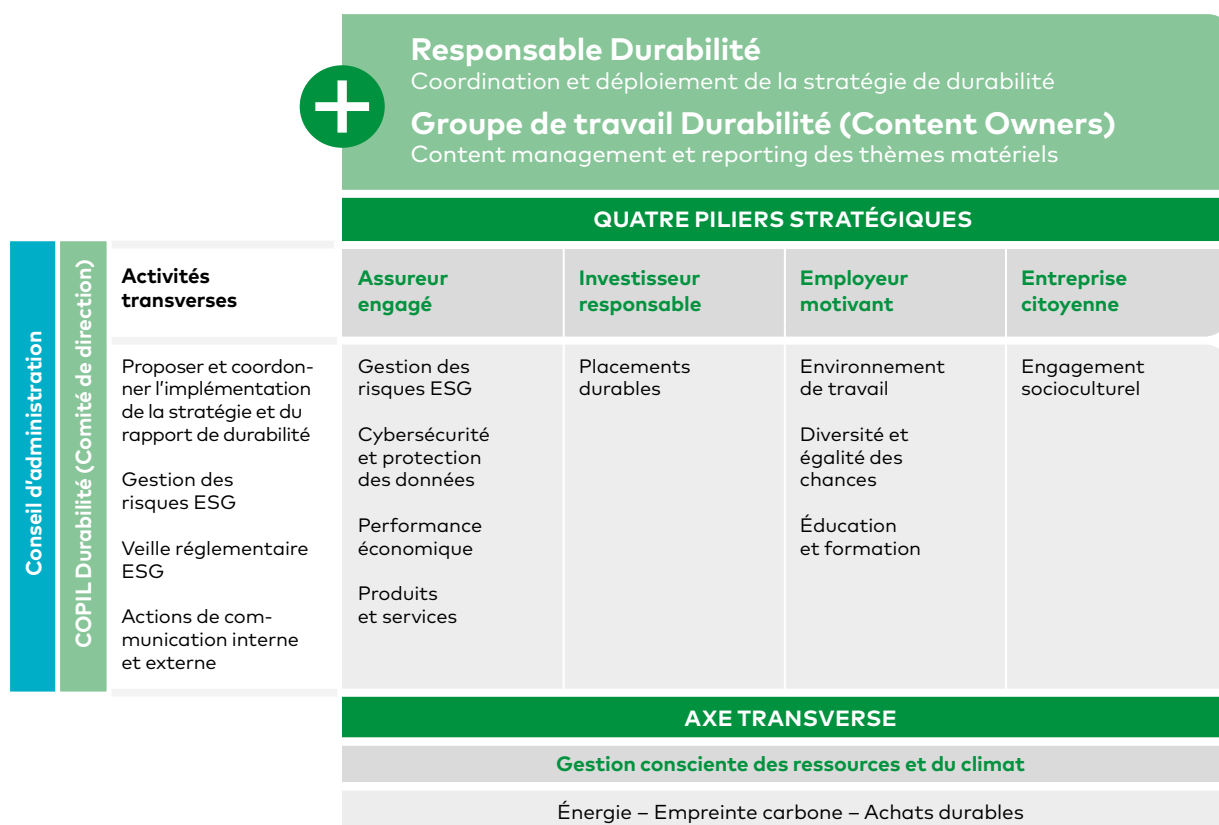
Notre chaîne de valeur en dix points

La chaîne de valeur de la Vaudoise est celle d'un assureur, dont le cœur de métier est d'assumer les risques qui pèsent sur ses preneurs d'assurance.



Gouvernance autour de la durabilité

La Vaudoise dispose d'un Comité de pilotage (COPIL) chargé de la gestion et de la stratégie liées à la durabilité. Il s'agit du Comité de direction du Groupe. Dans l'objectif d'optimiser la structure organisationnelle de durabilité, des sponsors ont été nommés pour les différents piliers de la stratégie de durabilité. Ils assurent la mise en place des différents groupes de travail selon nos quatre piliers stratégiques et de notre axe transverse.



Stratégie de durabilité

Notre stratégie de durabilité repose sur une analyse de matérialité réalisée en 2020 à l'issue d'une consultation structurée de nos parties prenantes. Cette démarche s'est appuyée sur des entretiens, une analyse comparative du secteur ainsi que sur les principales normes sectorielles, nationales et internationales, permettant d'identifier et de hiérarchiser nos enjeux prioritaires. En 2025, nous avons entamé un processus d'actualisation de notre stratégie. Le résultat de ce travail sera présenté dans le prochain rapport de durabilité.

Contribution aux Objectifs de développement durable

Pleinement conscients des enjeux actuels en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), nous avons intégré dans notre stratégie les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur lesquels nous considérons pouvoir apporter une contribution.



Principaux objectifs 2025

Thèmes	Objectifs	Horizon	Statut
Assureur engagé		2025	
Gestion des risques ESG	Nous évaluons les implications financières et réglementaires des évolutions liées aux mutations sociétales ainsi que les autres risques et opportunités associés. Nous révisons régulièrement les hypothèses sous-jacentes.		►
Cybersécurité et protection des données	Aucune procédure initiée par les autorités concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.		●
	Nous réduisons la proportion de collaboratrices et collaborateurs cliquant sur des liens douteux lors de campagnes de phishing internes.		●
Performance économique	Nous redistribuons une partie de notre bénéfice chaque année en faveur de nos clientes et clients.		●
Produits et services	Lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de nos produits et solutions d'assurance, nous analysons l'opportunité d'intégrer une composante liée au développement durable, que cela soit au niveau d'une couverture ou d'un critère de souscription.		●
	Aucun cas de non-conformité concernant l'information sur les produits par an.		●
Investisseur responsable		2025	
Placements durables	100% des placements sont conformes à nos critères ESG.		►
	Dans la mesure du possible, nous augmentons nos investissements à impact ESG positif à 5% de la valeur totale de nos placements.		►
	Nous établissons un dialogue à long terme avec les entreprises à fort potentiel d'amélioration en matière de respect des critères ESG. Ceci est réalisé par le biais d'initiatives d'engagement collectif.		●
	Nous exerçons nos droits de vote lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles nous détenons des actions. Ce processus peut être délégué à des fournisseurs de services (Proxy Voting).		●
	Nous réduisons l'empreinte carbone de notre portefeuille immobilier de 33 kg CO ₂ /m ² en 2014 (début des mesures) à 22 kg CO ₂ /m ² (-33%).		●
	Nous réduisons l'empreinte carbone de nos portefeuilles d'actions et d'obligations.		►

● Objectif atteint ► Objectif partiellement atteint ○ Objectif non atteint

Thèmes	Objectifs	Horizon	Statut
Employeur motivant		2025	
Environnement de travail	Nous maintenons une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85%.		○
	Nous visons un taux de démission inférieur à 10 % par an.		●
	L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est directement associé aux résultats de l'entreprise.		●
Diversité et égalité des chances	Au moins 75 % des collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent reprennent leur travail au terme d'un congé parental, avec une charge de travail de 60 % ou plus.		●
	Nous augmentons le pourcentage de collaboratrices dans les postes de cadre.		▶
	Nos collaboratrices et collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail, quel que soit le niveau hiérarchique.		●
Éducation et formation	Nous renforçons le nombre d'actions de formation à destination des collaboratrices et collaborateurs.		●
Entreprise citoyenne		2025	
Engagement socioculturel	Nous investissons chaque année une partie de notre bénéfice en faveur de notre engagement socioculturel.		●
	Nous maintenons le nombre d'au moins 20 projets impliqués par année.		●
Gestion consciente des ressources et du climat		2025	
Énergie	Nous obtenons 100% de notre électricité à partir d'énergies renouvelables (y compris dans les agences).		▶
Empreinte carbone	Nous fixons un objectif de réduction des émissions de GES sur la base du bilan carbone 2022.		●
Achats durables	Nous augmentons les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux.		▶
	Nous favorisons la part des dépenses auprès de fournisseurs locaux.		●

Les principaux indicateurs de la stratégie de durabilité ont été intégrés aux indicateurs stratégiques d'entreprise et font l'objet de suivi et de contrôle par l'unité stratégique de l'entreprise.

● Objectif atteint ▶ Objectif partiellement atteint ○ Objectif non atteint

Assureur engagé

La Vaudoise conduit ses activités selon des principes de responsabilité et d'éthique, en intégrant la gestion des risques ESG, la protection des données ainsi que la fiabilité de ses produits et prestations au bénéfice de l'ensemble de ses parties prenantes. Par ailleurs, les considérations de durabilité sont intégrées de manière systématique dans le développement et la révision de nos produits d'assurance. Cette approche vise à renforcer notre contribution positive sur les plans sociétal, économique et environnemental.

Nos principaux enjeux



Gestion des risques ESG

Nous souhaitons être exemplaires dans la gestion des risques et l'intégration des critères ESG.



Cybersécurité et protection des données

Nous respectons la législation sur la protection des données et les règles de sécurité en vigueur.



Performance économique

Nous garantissons un développement de l'entreprise à long terme et appliquons une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.



Produits et services

Nous informons nos clientes et clients de manière transparente et compréhensible sur nos produits et les aidons à prendre des décisions correspondant à leurs besoins.

Pour le développement de nos produits d'assurance, de même que pour leur révision, nous veillons à intégrer de manière systématique des considérations de durabilité. Ceci afin d'améliorer notre impact sur la société, l'économie et l'environnement en Suisse.



Nos actions en tant qu'assureur engagé

Gestion des risques ESG

Les évolutions climatiques et démographiques influencent directement la fréquence et le coût des sinistres. Pour cette raison, les tendances structurelles et les principaux facteurs ESG sont intégrés au dispositif global de gestion des risques de la Vaudoise. Dans une logique d'amélioration continue, une analyse menée en 2023 a conduit à la définition d'un cadre structuré de gestion des risques ESG en 2024, lequel est désormais intégré au processus d'Enterprise Risk Management (ERM) du Groupe.

Objectif

- Évaluer les implications financières et réglementaires des évolutions liées aux mutations sociétales ainsi que les risques et opportunités associés.

Mesures

Analyse et contrôle continu des risques

Évaluation semestrielle par le Risk Office des implications financières et réglementaires pour l'entreprise des évolutions liées aux changements climatiques et aux mutations sociétales ainsi que d'autres risques et opportunités associés.

Sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs

Promotion d'une culture de gestion active des risques par le biais de séances d'information, de formations e-learning sur le Code de déontologie de l'entreprise et au travers de diverses actions de communication interne.

Gestion des risques financiers liés aux changements climatiques

Intégration des scénarios liés aux changements climatiques dans notre dispositif de gestion des risques.

Gestion des risques financiers liés aux changements démographiques

Processus de développement, de modification et de révision des produits et des tarifs permettant d'adapter en permanence les produits à l'évolution démographique de la société.

Indicateur

Il n'y a actuellement aucun indicateur pour mesurer les coûts des mesures de mitigation et de réduction des risques financiers spécifiquement liés aux changements climatiques.

Cybersécurité et protection des données

En matière de relations commerciales, même si celles-ci reposent en priorité sur la confiance, la Vaudoise attache une importance capitale à la sécurité des données et de ses systèmes d'information.

Objectifs

- Éviter toute procédure initiée par les autorités à l'encontre de la Compagnie concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.
- Réduire la proportion de clics sur des liens douteux lors de campagnes de phishing internes.

Mesures

Formation

Formation e-learning obligatoire sur le thème de la protection des données pour chaque nouvelle collaboratrice et chaque nouveau collaborateur.

Campagnes de phishing

Douze campagnes de phishing ont été organisées en 2025 pour sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs face à ce risque.

Application OneTrust

Souscription à la licence de l'application OneTrust, logiciel de gestion de la protection des données.

Journée de la protection des données

Journée de sensibilisation célébrée chaque année, le 28 janvier.

Gestion des risques de cybersécurité

Analyse des risques liés à la cybersécurité effectuée formellement deux fois par an.

Détection préventive

Augmentation en 2025 des exercices de gestion de crise simulant une cyberattaque pour s'entraîner et identifier les zones d'amélioration.

Indicateur

Taux de collaboratrices et collaborateurs ayant suivi une formation e-learning: 100%.

Performance économique

La Vaudoise reverse une partie de ses bénéfices avec ses parties prenantes. Son chiffre d'affaires en 2025 a augmenté de 5,7% à CHF 1,519 milliard. Le bénéfice net consolidé atteint CHF 156 millions.

Objectifs

- Poursuivre notre engagement en faveur de la durabilité dans le cadre de la performance économique.
- Appliquer une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.

Mesures et indicateurs

Pour les collaboratrices et collaborateurs

Prime maximum de CHF 1'086.– pour chaque personne ayant un contrat à durée indéterminée.

Pour les clientes et clients

Depuis 2011, la Vaudoise partage son succès avec les assurées et assurés sous forme de rétrocession des primes. Pour les assurances non-vie, le montant de la redistribution s'élèvera à un total de CHF 40 millions pour la période 2026-2027.

Produits et services

La Vaudoise vise à améliorer la durabilité de ses solutions d'assurance et de prévoyance et adapte sa couverture d'assurance afin de répondre aux besoins en constante évolution de la société.

Objectifs

- Intégrer une composante liée à la durabilité lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de nos produits et solutions d'assurance.
- Éviter toute non-conformité concernant l'information sur les produits.

Mesures

Assurances non-vie

- Mise en place par Vaudoise Services SA des structures Corporate Health Management et Corporate Health Services dédiées à la santé en entreprise et à la prévention du burn-out.
- Élaboration d'une grille d'analyse ESG pour tous les produits et services non-vie (P&C) en vue d'évaluer et de renforcer leur durabilité.
- Incitation à réparer plutôt qu'à remplacer dans le cadre du règlement des sinistres.
- Drive-in régionaux permettant une estimation et une prise en charge rapide de dégâts générés par les intempéries de 2025.

Assurances vie individuelles

Promotion active de l'innovation et intégration de fonds de placement intégrant des critères de durabilité dans les assurances vie individuelles.

Sensibilisation aux nouveaux risques

Sensibilisation de la clientèle aux nouveaux risques tels que la protection des données et les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques.

Indicateurs

- Aucun cas de non-conformité aux réglementations rapporté (avertissement, amende et pénalité inclus) sur nos produits et services.
- Taux des collaboratrices et collaborateurs en soutien à la clientèle ayant passé l'examen intermédiaire AFA (certification obligatoire dès le 1^{er} janvier 2026): 100%.

Investisseur responsable

En qualité d'investisseur institutionnel, la Vaudoise joue un rôle essentiel en plaçant ses actifs financiers selon des critères de durabilité. Notre approche vise à favoriser les intérêts de nos parties prenantes ainsi que ceux de la société et de l'environnement à long terme.

Notre principal enjeu



Placements durables

Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous cherchons à réduire leur impact négatif et à augmenter leur impact positif.



Nos actions en tant qu'investisseur responsable

Placements durables

La Vaudoise est signataire des Principes pour les investissements responsables (PRI) des Nations Unies depuis décembre 2019. Cette démarche constitue un jalon important pour le développement d'une politique de placements durables cohérente et alignée aux standards internationaux.

Signatory of:



En marge de son plan de transition climatique, la Vaudoise dispose d'une Charte d'investissement durable détaillée. Celle-ci permet d'éclairer son positionnement dans le domaine de l'investissement durable et de formaliser concrètement cinq approches de mise en œuvre.

Objectifs

- Intégrer des critères ESG dans toutes ses décisions de placement (inclusion).
- Ne pas investir dans des entreprises dont les activités et agissements sont en contradiction avec notre Charte d'investissement durable (exclusion).
- Augmenter à 5% du total des placements la part ayant un impact positif (Impact Investing)
- Mener une politique d'actionnariat actif sur des questions ESG (Active Ownership).
- Focaliser notre attention sur la réduction de l'empreinte carbone de nos placements.

Objectifs chiffrés à horizon 2030

- Réduire l'empreinte carbone des obligations d'entreprise de 20% par rapport à 2023.
- Maintenir, pour les actions cotées, un minimum de 15% d'écart d'intensité carbone par rapport à l'indice composite de référence (sans critères ESG).
- Réduire l'empreinte carbone de l'immobilier direct pour atteindre 19 kilos CO₂/m².

Mesures

- Privilégier les investissements dans les entreprises avec un bon score ESG au détriment des autres, sur la base notamment des notations ESG de prestataires spécialisés (Ethos, MSCI).
- Intégrer des critères ESG dans la gestion de notre parc immobilier.
- Continuer d'investir dans des projets générant des impacts positifs pour l'environnement et la société.
- Instaurer un dialogue sur la durée, par le biais d'initiatives collectives d'engagement, avec les entreprises ayant un potentiel d'amélioration dans la gestion de leurs enjeux ESG, notamment sur le thème climatique.
- Participer à la décarbonisation de l'économie et limiter les impacts du réchauffement climatique sur nos principales classes d'actifs.

Initiatives collectives d'engagement

Carbon Disclosure Project (CDP): ce projet consiste à établir des exigences de transparence envers plus de 10'000 grandes entreprises pour les données liées au climat, à l'eau et à la déforestation.

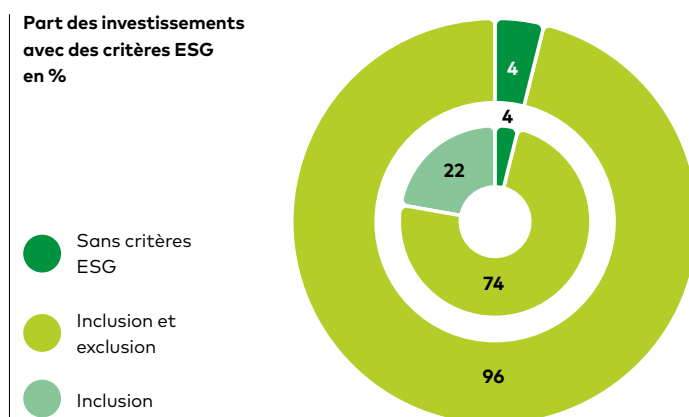
Climate Action 100+: cette initiative consiste à faire pression sur les 100 plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, afin que ceux-ci modifient leur modèle commercial ainsi que sur 66 entreprises supplémentaires cruciales pour une transition vers une énergie propre.

Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW): ce programme incite 150 entreprises de la branche alimentaire à adopter des conditions d'élevage respectueuses dans la production et dans la chaîne d'approvisionnement.

Indicateurs

Au 31 décembre 2025, 96% des actifs financiers de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie étaient gérés avec des critères ESG (94,4% en 2024).

Intégration des critères ESG dans 100% des placements jusqu'à 2025



Exclusion des investissements en contradiction avec notre politique ESG

Secteurs d'activité concernés: armement, tabac, jeux de hasard, pornographie, OGM, nucléaire, charbon et énergies fossiles non conventionnelles. Exclusion également des entreprises qui ne respectent pas les normes nationales et internationales selon la liste mise à jour par l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR).

Politique d'actionnariat actif sur des questions ESG

Pour les actions suisses, la Vaudoise suit les recommandations de vote de la fondation Ethos. Pour les actions étrangères, les droits de vote de la Vaudoise sont largement appliqués par les gérants via le portail ISS.

Mesure d'intensité carbone de nos placements en WACI*

En 2025, la Vaudoise a reconduit son bilan carbone en intégrant les émissions CO₂ des principales classes d'actifs. Les émissions des actions s'élèvent à 79,08 t CO₂/CHF par million de chiffre d'affaires. Les émissions des obligations d'entreprises s'élèvent quant à elles à 82,3 t CO₂/CHF par million de chiffre d'affaires.

Focus sur notre parc immobilier

Notre stratégie d'investissement durable dans le domaine de l'immobilier met l'accent sur les critères environnementaux, en particulier la réduction de l'empreinte carbone de l'ensemble de notre parc, tout en considérant les aspects sociétaux et de gouvernance.

Nous gérons notre portefeuille dans ce sens en mettant en œuvre les actions suivantes:

- Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) sur tous nos biens depuis 2014.
- Objectif de réduction de plus de 30% des émissions de GES liées à l'exploitation du parc d'ici à 2025 par rapport aux émissions de 2014: avec 21kg CO₂/m² en 2025 cet objectif est largement atteint.
- Monitoring énergétique de l'exploitation des bâtiments et optimisation de la performance des installations en partenariat avec la société Energo.
- Labélisation des projets de construction selon le label Minergie Eco.

* Le WACI est la moyenne pondérée d'intensité carbone par million de chiffre d'affaires en CHF.

Employeur motivant

La Vaudoise accorde une importance particulière au bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs. Fondée sur la responsabilité partagée et le respect, sa politique RH vise à offrir un cadre de travail sûr et stimulant, garantissant la santé et la sécurité au quotidien, tout en promouvant la diversité, l'équité et l'inclusion.

Nos principaux enjeux



Environnement de travail

Nous promouvons un climat de travail stimulant basé sur des relations empreintes de respect et de confiance. Nous soutenons dans ce cadre le juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle.



Diversité et égalité des chances

Nous favorisons la diversité et veillons à l'équité de traitement de nos collaboratrices et collaborateurs.



Éducation et formation

En soutenant la formation tout au long du parcours professionnel et les mobilités internes, nous investissons dans le développement de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes attentifs à leur employabilité.



Nos actions en tant qu'employeur motivant

Environnement de travail

Les 2'164 collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise représentent notre bien le plus précieux. Leur bien-être physique et mental est primordial, c'est pourquoi nous veillons à garantir un environnement de travail sûr, sain, respectueux et stimulant.

Objectifs

- Renforcer la diversité, l'équité et l'inclusion et continuer d'offrir des modèles de travail attrayants (y compris la possibilité de travailler à domicile et à temps partiel) pour permettre un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle.
- Maintenir une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85% et à un taux de rotation volontaire inférieur à 10%.
- Veiller à ce que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs soit directement associé aux résultats de l'entreprise.
- Continuer d'accorder une importance primordiale à la sécurité et à la santé au travail.

Mesures

- Afin de concilier vie privée et vie professionnelle, nous offrons la possibilité de travailler à temps partiel, quelle que soit la position hiérarchique, y compris pour les postes de direction. Pour les nouveaux postes, la possibilité de travailler à temps partiel est systématiquement mentionnée (80-100%).
- Depuis 2021, la Vaudoise permet à ses collaboratrices et collaborateurs de travailler à domicile et de manière flexible pour autant que leur cahier des charges le permette.
- Au terme d'un congé parental, les collaboratrices comme les collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail de 20%.

Indicateurs

Enquête Great Place to Work® menée en 2025

- Taux de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs: 82%.

Diversité et égalité des chances

En 2025, la diversité, l'équité et l'inclusion ont pris une importance croissante dans les stratégies RH et de durabilité. Une feuille de route structurée autour des cinq ambitions suivantes a été déployée: accroître la représentation des femmes aux postes de cadres, favoriser la transmission intergénérationnelle et la rétention des jeunes talents, appliquer une tolérance zéro face au harcèlement et à la discrimination, renforcer la réinsertion professionnelle et promouvoir une communication inclusive. Les mesures correspondantes sont progressivement intégrées dans les pratiques opérationnelles des équipes.

Objectifs

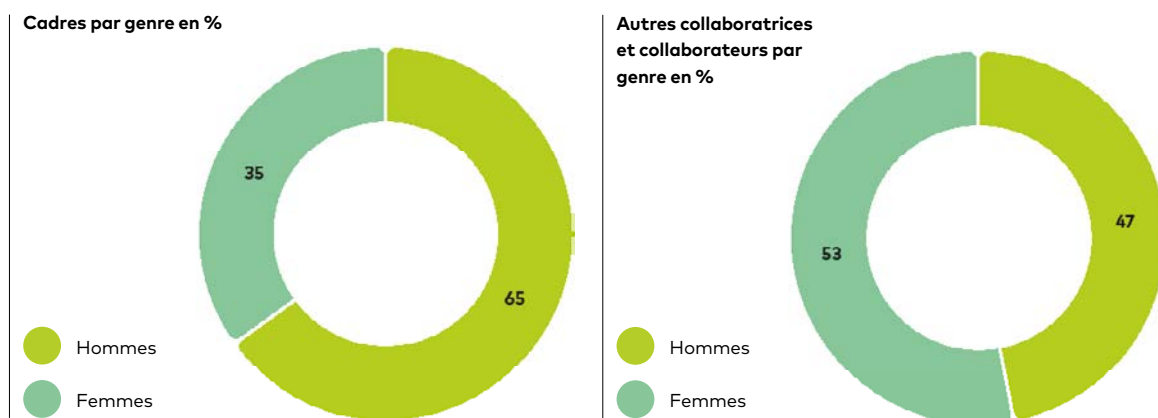
- Parvenir à ce qu'au moins 75% des collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent reprennent leur travail au terme d'un congé parental, avec une charge de travail de 60% ou plus.
- Augmenter le pourcentage de collaboratrices dans les postes de cadres.
- Permettre à nos collaboratrices et collaborateurs de réduire leur temps de travail quel que soit le niveau hiérarchique.

Mesures

- Les cadres chargés des recrutements et des évaluations sont régulièrement informés, sensibilisés et formés sur des sujets en lien avec la diversité, notamment sur les biais cognitifs dans le cadre des engagements.
- Mis sur pied en 2024, un groupe de travail a développé en 2025 une stratégie Diversité, Égalité et Inclusion (DE&I), dont les mesures concrètes ont déjà été déployées au cours de l'année.
- À travers son Code de déontologie, la Vaudoise exclut toute forme de discrimination. Un guide complet a également été publié en 2025 afin de renforcer les efforts de sensibilisation de l'entreprise sur ce sujet.

Indicateurs

Par rapport à 2024, la proportion des femmes occupant un poste de cadre supérieur a légèrement diminué en 2025 (-3%). Ceci est dû principalement à des départs qui seront compensés par des remplacements prévus en 2026. En parallèle, la part des femmes cadres (35%) poursuit sa progression, avec une hausse de 1,5% depuis 2024 et de 2,5% depuis 2023. Cette évolution s'inscrit dans une dynamique positive observée depuis plusieurs années.



Turnover

En 2025, 266 collaboratrices et collaborateurs titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ont rejoint l'entreprise, tandis que 273 ont quitté l'organisation au cours de la même période. Le taux de rotation du personnel était en 2025 de 13,7%, soit une hausse de 2,3% par rapport à 2024. Il inclut les départs volontaires, les licenciements et les départs à la retraite. Quant au taux de départs volontaires, celui-ci reste, avec ses 8,3%, sous la barre des 10% fixée par l'entreprise. À noter que, pour la première fois, le nombre de femmes concernées par les recrutements et les départs dépasse celui des hommes.

Éducation et formation

La Vaudoise s'engage à soutenir le développement et l'employabilité de ses collaboratrices et collaborateurs, en proposant notamment de la formation continue et en accompagnant les jeunes talents. L'entreprise accorde dans ce cadre une importance particulière à la formation de la relève.

Objectif

- Renforcer le nombre d'actions de formation à destination de nos collaboratrices et collaborateurs.

Mesures

- Stages et formations de base proposés prioritairement aux jeunes.
- Postes ouverts pour celles et ceux qui souhaitent suivre des études en cours d'emploi ainsi qu'aux personnes diplômées issues des hautes écoles.
- Offre externe et interne de formation continue via une plateforme de e-learning.

Indicateurs

- Formation de 174 jeunes apprenantes et apprenants en 2025 (+45% par rapport à 2024).
- Accueil d'une vingtaine d'étudiantes et d'étudiants.

Nos programmes de formation continue

- Programme enrichi de formations continues transverses.
- Plateforme eCampus avec cours de langues, cours collectifs, cours en ligne et accès permanent aux conférences filmées.
- 234 modules de formation et de formation continue offerts pour un total de 53'045 heures en 2025 (en augmentation de 1,2% par rapport à 2024 et de 12% par rapport à 2023).

Entreprise citoyenne

Partenaire de proximité, la Vaudoise s'engage en faveur d'une Suisse plus durable, en soutenant des initiatives dans les domaines de la société civile, de la culture, du sport et de l'environnement.

Notre principal enjeu



Engagement socioculturel

Acteurs de proximité, nous participons activement à une société suisse plus durable et nous nous engageons dans des actions de protection en faveur de l'environnement.



Nos actions en tant qu'entreprise citoyenne

Engagement socioculturel

La Vaudoise s'investit pour une société suisse forte par un engagement actif en faveur de la société civile, de l'art, de la culture, du sport et de la protection de l'environnement.

Objectifs

- Contribuer, en qualité d'acteur de proximité, à rendre la société suisse plus durable.
- Investir chaque année une partie de notre bénéfice en faveur d'initiatives suisses en lien avec nos priorités stratégiques et poursuivant des buts sociaux, culturels et environnementaux.
- Organiser au moins 20 projets impliquant par an.

Mesures

- Par nos engagements dans de nombreux partenariats, initiatives et associations, nous encourageons les échanges entre les différentes parties prenantes de la société suisse.
- Nous supportons des actions et des manifestations d'importance nationale, régionale et locale à travers nos agences.
- Nous disposons d'un budget de dons pour soutenir des associations et des fondations dans le domaine socioculturel.
- En 2025, nous avons établi un partenariat de trois ans avec l'Association Parc Naturel du Jorat. La Vaudoise contribue à soutenir financièrement des activités de sensibilisation à l'environnement, notamment destinées aux enfants.

Journées involvere

- Depuis 2014, la Vaudoise organise dans toute la Suisse les Journées involvere, permettant à ses collaboratrices et collaborateurs de participer à un projet de volontariat par année. Les Journées involvere se sont étendues sur 23 jours au total.
- 2'088 heures de volontariat comptabilisées par les collaboratrices et collaborateurs, soit environ 9 heures par personne.
- 20 organisations suisses soutenues (notamment Pro Juventute, Appartenances, Caritas Vaud, etc.).
- 232 collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences engagés (augmentation de 17% par rapport à 2024).

Indicateur

- Budget de CHF 756'800.– alloué en faveur d'initiatives sociétales (réinsertion socioprofessionnelle, art et culture) et d'événements sportifs.

Projets sociaux et réinsertion professionnelle

Par son identité coopérative, la Vaudoise s'engage dans diverses actions de réinsertion professionnelle, en intégrant des personnes en situation de handicap physique ou en offrant des postes de stage à des personnes réfugiées ou migrantes.

Partenariats

La Vaudoise est également membre de la Fondation suisse pour le climat, laquelle soutient financièrement les initiatives des petites et moyennes entreprises suisses répondant aux enjeux de l'urgence climatique.

Art

Depuis 1955, la Vaudoise possède une Commission artistique qui sensibilise les collaboratrices et collaborateurs sur son héritage culturel et patrimonial ainsi que sur le rôle de l'art. En 2025, dans le cadre des travaux de rénovation de son Siège, la Vaudoise – à travers sa Commission artistique – a saisi l'opportunité de mettre en lumière le patrimoine existant en restaurant des œuvres d'art historiques.

Gestion consciente des ressources et du climat

La Vaudoise s'investit pour une gestion durable des ressources et du climat, en réduisant son empreinte carbone, en prenant des mesures au niveau énergétique et en suivant une politique d'achats durables.

Nos principaux enjeux



Énergie

Nous travaillons sur la réduction de notre impact environnemental par des économies d'énergie et des choix favorisant les énergies renouvelables.



Empreinte carbone

Nous fixons un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur la base de notre bilan carbone 2022.



Achats durables

Nous analysons les nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux et favorisons les achats durables et de proximité.



Nos actions en matière de gestion consciente des ressources et du climat

Énergie

Pour réduire notre empreinte carbone dans le domaine de l'énergie, nous nous efforçons de diminuer la quantité d'énergie consommée par nos bâtiments et de moderniser nos installations techniques, afin d'optimiser la consommation et d'utiliser une énergie d'origine durable. À l'heure actuelle, 92 % de l'électricité provient de sources renouvelables.

Objectif

- Alimenter 100% de nos besoins en électricité à l'aide de ressources renouvelables jusqu'à 2025 (y compris pour toutes nos agences).

Mesures

Énergie renouvelable

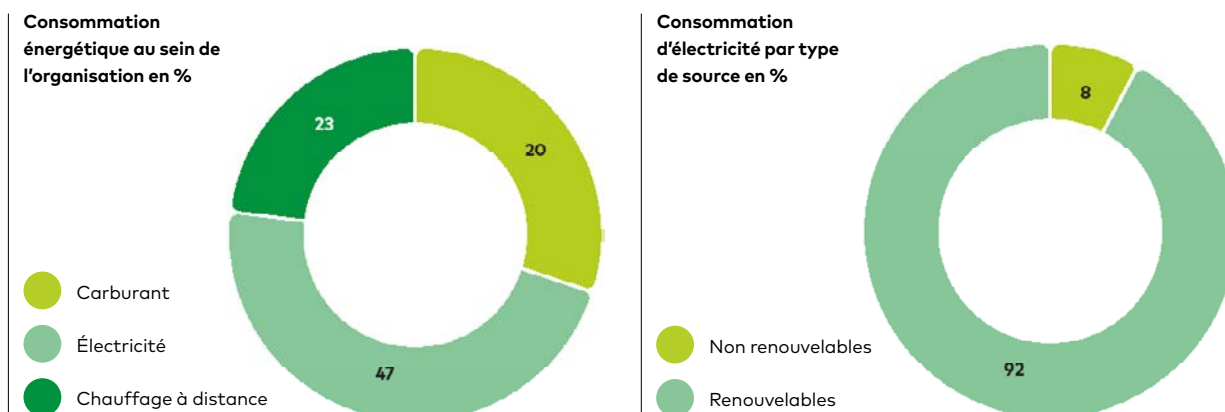
En fonction des possibilités offertes par les distributeurs d'électricité, nous choisissons des contrats proposant 100% d'énergie renouvelable.

Économie d'énergie

Grâce à l'installation d'équipements à faible consommation (lumières LED, appareils peu gourmands en énergie, moteur à variation de fréquence, etc.), nous limitons notre consommation.

Indicateurs

Consommation énergétique au sein de la Vaudoise d'environ 22'984'264 MJ en 2025, marquant une légère augmentation de 4 % par rapport à 2024. La consommation énergétique en dehors de l'organisation est de 53'313'708 MJ en 2025 et marque une baisse significative de 17 % par rapport à 2024, principalement en raison de la mise en place d'une mobilité plus durable (trajets professionnels et pendulaires).



Empreinte carbone

L'empreinte carbone de la Vaudoise reste modeste en comparaison avec d'autres secteurs, surtout en ce qui concerne ses émissions de CO₂ directes. La Vaudoise entend toutefois limiter significativement ses impacts négatifs sur le climat à travers des mesures ciblées.

Objectif

- Réduire nos émissions de CO₂ associées à nos opérations (scopes 1 et 2, et une partie du scope 3), de 25 % par employé à temps plein (EPT) d'ici à 2030 et de 9 % par EPT en 2025.

Mesures

Collecte de données environnementales

Nous mesurons notre consommation totale d'énergie et l'intensité de nos émissions de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2, et une partie des émissions du scope 3.

Réduction des émissions de CO₂ du parc immobilier

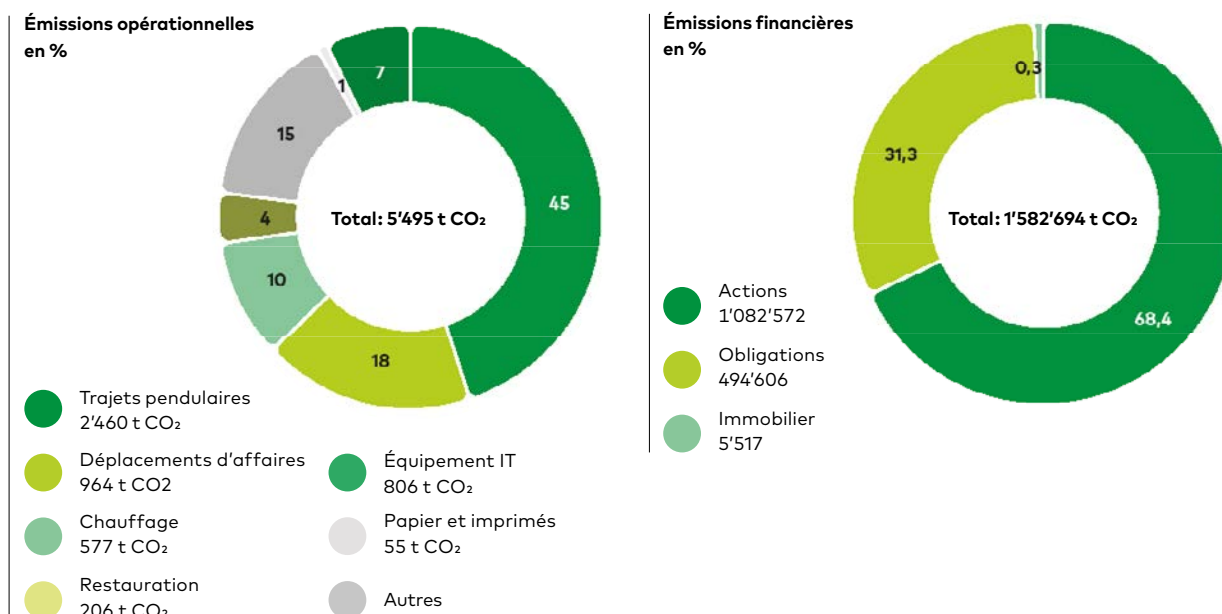
Grâce à notre plan d'action, nous visons une réduction de 30 % des émissions de notre parc immobilier entre 2014 et 2025, soit de 33 à 22 kg CO₂/m² de surface de référence énergétique (SRE) par an. Avec un chiffre de 21 kg CO₂/m² en 2025, notre objectif a été atteint et dépassé grâce à une série de mesures concrètes et ambitieuses.

Mobilité durable

Environ 62 % des émissions de CO₂ associées aux opérations de la Vaudoise proviennent de la mobilité de nos collaboratrices et collaborateurs (trajets pendulaires et professionnels). Pour abaisser ce type d'émissions, nous avons mis en œuvre avec succès un plan de mobilité durable en 2025, en partenariat notamment avec les CFF. Entre autres mesures, la Vaudoise offre un abonnement demi-tarif à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (CDI). Après une année d'application, le bilan s'avère extrêmement positif au vu du retour des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que de l'empreinte carbone en forte baisse.

Indicateurs

Nos émissions CO₂ opérationnelles ont été réduites significativement de 12% par rapport à 2024, en large partie grâce aux mesures prises sur le plan de la mobilité des collaboratrices et collaborateurs: baisse de 54% des émissions associées aux trajets professionnels, et de 17% pour les émissions liées aux trajets pendulaires.



Achats durables

Grâce à une politique responsable, la Vaudoise s'assure que ses fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales et ce, dès le lancement du processus de sélection. Elle encourage également les achats de proximité et vérifie que les prestataires sélectionnés respectent son Code de déontologie, de même que les normes les plus élevées reconnues sur le marché.

Objectifs

- Augmenter les analyses de nos principaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux.
- S'assurer que nos fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales considérées comme des standards du marché et reconnues en Suisse et à l'international (Union européenne, Nations Unies) concernant notamment les droits humains, le droit du travail, la corruption, l'éthique des affaires et la protection de l'environnement.

Mesures

Politique d'achat

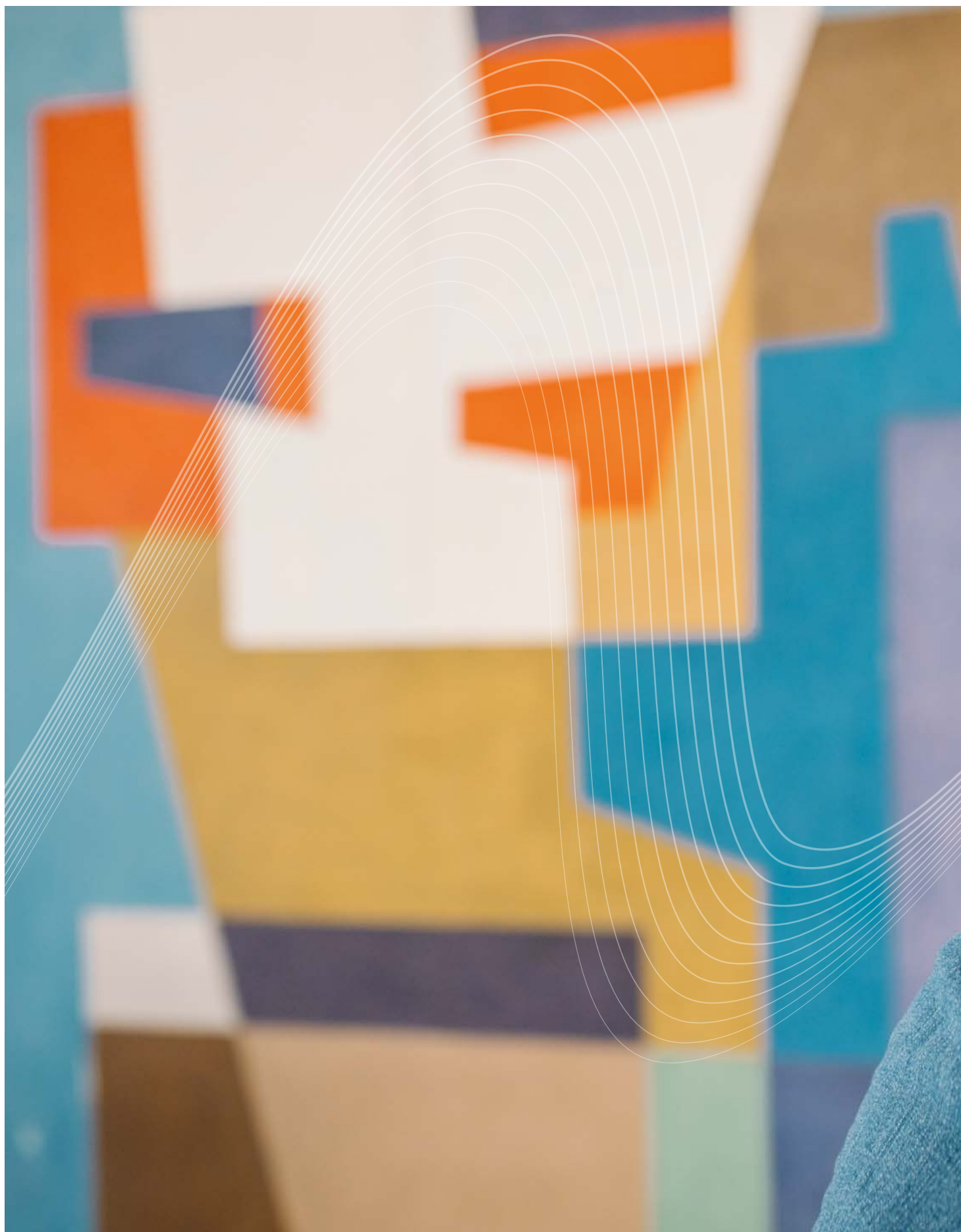
Depuis 2025, les conditions générales d'achat (CGA) contiennent des clauses expliquant aux fournisseurs les critères minimaux de durabilité à respecter dans les domaines qui touchent à l'environnement, au social et à la gouvernance.

Charte d'approvisionnement durable du restaurant d'entreprise

Le restaurant d'entreprise du Siège a rédigé une charte d'approvisionnement en denrées alimentaires aux critères très élevés en matière de durabilité.

Indicateurs

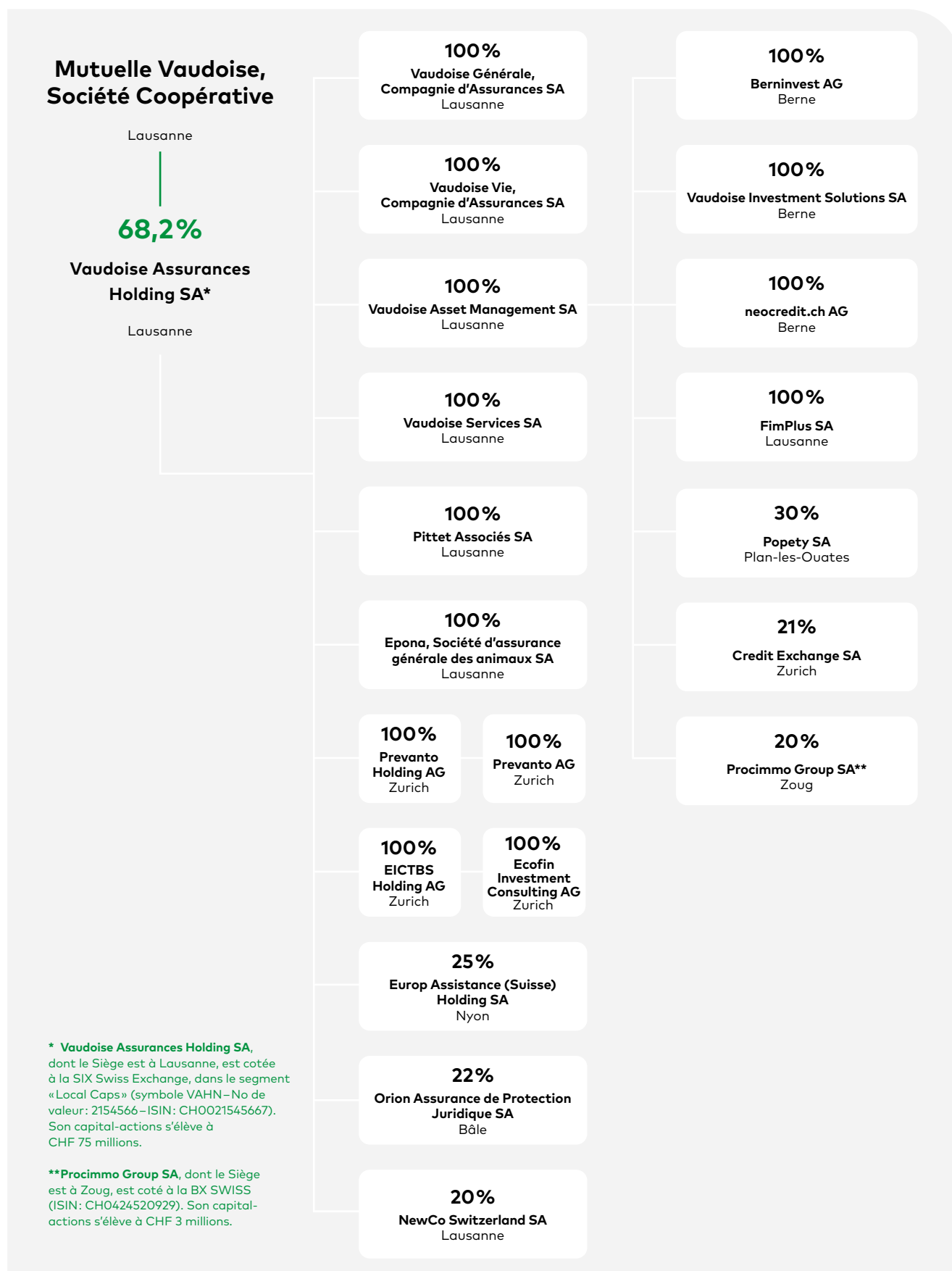
Au moins 80% des dépenses effectuées par la Vaudoise en 2025 l'ont été auprès de fournisseurs locaux. Le reste se compose principalement d'achats en faveur de l'IT et de la transformation digitale.





Gouvernance d'entreprise

Organigramme du Groupe



1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 68,2% du capital-actions et 91,3% des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations, dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2025 atteint CHF 2'118'838'176.–.

La société détient en direct huit filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation du Groupe. Il s'agit de:

- Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 60 millions);
- Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA (capital-actions de CHF 100 millions);
- Epona, Société d'assurance générale des animaux SA (capital-actions de CHF 3,9 millions);
- Vaudoise Asset Management SA (capital-actions de CHF 100'000.–);
- Pittet Associés SA (capital-actions de CHF 100'000.–);
- Vaudoise Services SA (capital-actions de CHF 2'250'000.–);
- Prevanto Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.–), qui détient Prevanto AG;
- EICTBS Holding AG (capital-actions de CHF 100'000.–), qui détient Ecofin Investment Consulting AG.

Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient, indirectement par le biais de Vaudoise Asset Management SA, la totalité du capital-actions de quatre filiales:

- Berninvest AG, à Berne, société dont l'activité est de fournir des services dans le domaine des fonds de placement et de gérer les fonds immobiliers Immo Helvetic (ISIN CH0002770102) et Good Buildings (ISIN CH0142902003), tous les deux cotés à SIX Swiss Exchange;
- Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la Fondation de placement de J. Safra Sarasin;
- FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier;
- neocredit.ch AG, à Berne, plateforme de crowdlending pour TPE/PME (en run-off).

Vaudoise Asset Management SA détient également trois sociétés sous influence notable:

- 21% de Credit Exchange SA, à Zurich, plateforme de financement immobilier;
- 30% de Popety SA, à Plan-les-Ouates, société spécialisée dans la digitalisation de l'immobilier;
- 20% de Procimmo Group SA, à Zoug, société active dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée auprès de BX Swiss AG, à Berne. Sa capitalisation boursière s'élève à CHF 360'360'000.– au 31 décembre 2025.

Vaudoise Assurances Holding SA détient trois sociétés sous influence notable:

- Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le Siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui s'élève à CHF 1,4 million, est détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance et de conseil à des personnes en difficulté lors de déplacements ou en cas d'absence du domicile ou du lieu de résidence permanente;

- Orion Assurance de Protection Juridique SA est une assurance de protection juridique, dont le Siège est à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA;
- NewCo Switzerland SA est une scale-up basée à Lausanne. Elle est détenue à 20% par Vaudoise Assurances Holding SA et accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Ces trois sociétés sous influence notable ne sont pas cotées en bourse et entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence.

Quant à Vaudoise Fondation de placement, dont le but est de placer et de gérer collectivement des fonds d'institutions de prévoyance professionnelle, elle est soumise à la surveillance de la Confédération par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

1.2 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2025, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA, dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 68,2% du capital-actions et 91,3% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 155 à 164 du présent document. Il n'y a eu aucune déclaration de transfert d'actions dépassant les seuils prévus aux art. 120 ss de la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF) en 2025.

1.3 Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a aucune participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1 Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions.

2.2 Capital autorisé et conditionnel

La société n'a émis ni capital autorisé ni capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital, et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652b, al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3 Modifications du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune modification du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-. Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune émission de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des «nominees»

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert d'actions ou d'inscription des «nominees».

2.7 Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a procédé à aucune émission d'emprunts convertibles ou d'options, ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

Le 23 novembre 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a émis un emprunt obligataire de CHF 120 millions auprès des investisseurs. L'obligation a été placée à 2 % sur cinq ans.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration assure la haute direction et la haute surveillance du Groupe et donne forme aux intérêts à long terme de l'entreprise. Il veille à une attribution adéquate des tâches de direction et de surveillance. Il promeut également une culture propice à l'intégrité, à la durabilité et au sens des responsabilités. Il se compose de sept membres au moins. Les neuf administratrices et administrateurs en fonction au 31 décembre 2025 sont présentés en pages 69 à 71 du présent rapport.

La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat a été associé jusqu'en 2024 et bénéficie du statut « Of Counsel » depuis 2025, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise.

ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est le CEO, peut se voir octroyer certains mandats par le Groupe. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas de conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant ni par leur aspect stratégique.

Oxadi AG, la société fondée par Nathalie Bourquenoud, collabore sur certains mandats avec Corporate Health Services.

Les autres membres du Conseil d'administration n'entretiennent pas de relations d'affaires étroites avec l'émetteur ou une société du même Groupe. Aucun membre non-exécutif ne faisait partie des organes de direction de Vaudoise Assurances Holding SA ou d'une société du même Groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue. La composition du Conseil d'administration respecte ainsi clairement les critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs. Formé d'un tiers de femmes, il est conforme aux attentes de l'art. 734 f CO.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA ainsi que Reto Kuhn (président), Stefan Schürmann (vice-président) et Bertrand de Sénépart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traidmond (président) et de Bruno Férolles. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Bruno Férolles et Patrick Streit. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, est composé de Frédéric Traidmond (président), Patrick Streit (vice-président) et Julie Besson (administratrice indépendante). Le Conseil d'administration de Prevanto Holding AG est composé de Stefan Schürmann (président) et de Tim Dührkoop. Les membres du Conseil d'administration d'Ecofin Investment Consulting AG sont Stephan Wyss Brandenberger (président) et Alexandra Janssen (administratrice).

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil d'administration figurent en pages 69 à 71.

3.3 Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions externes admises pour les administratrices et administrateurs. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/statuts>]



3.4 Élection et durée du mandat

En application des art. 710, 712 et 733 du CO, le président, les administratrices, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement par l'Assemblée générale. Hélène Béguin a été élue en qualité d'administratrice lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2025.

Pour les autres sociétés du Groupe, les membres du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats s'opère de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administratrices et administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle.

Lors des Assemblées générales 2025 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Eftychia Fischer, Martin Albers et Javier Fernández-Cid ont été réélus pour une période de trois ans et Hélène Béguin a été élue pour une période de trois ans.

Les statuts de la société Vaudoise Asset Management SA prévoient des mandats d'administration pour une durée de trois ans rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann et Reto Kuhn ont été réélus en 2023 pour une telle durée. Les statuts de Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA prévoient également des mandats pour une durée de trois ans. Reto Kuhn et Bertrand de Sénépart ont été réélus en 2023. Quant à Stefan Schürmann, il a intégré les deux conseils en 2022 et a été réélu pour trois ans en 2025. Les statuts de la société Pittet Associés SA envisagent des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Bruno Férolles a été élu en 2024 et Frédéric Traidmond a été réélu en 2025. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Jacques Marmier et Patrick Streit ont été réélus en 2023 pour un mandat de trois ans également, alors que Bruno Férolles a été élu en 2025 pour une période de trois ans. Jacques Marmier n'est plus membre du conseil depuis décembre 2025. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient des mandats d'un an, rééligibles. Frédéric Traidmond, Patrick Streit et Julie Besson ont été réélus en 2025. Stefan Schürmann et Tim Dührkoop ont été élus au Conseil d'administration de Prevanto Holding AG en 2025 pour une période de trois ans.

3.5 Organisation interne au 31.12.2025

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA, dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. La composition des Conseils de Vaudoise Assurances Holding SA, de Vaudoise Générale, de Vaudoise Vie et de Mutuelle Vaudoise est identique. Nathalie Follonier-Kehrli, domiciliée à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA a institué quatre comités, soit le Comité d'audit et des risques, le Comité de rémunérations, le Comité d'investissement et le Comité de transformation digitale. Ces comités sont chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées, en présence de la Direction. Le Conseil est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint et le directeur du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil d'administration reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Il procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités sont communiqués au Conseil, avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2025, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et lors d'une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

Comités du Conseil d'administration

		Conseil	Comité d'audit et des risques	Comité de rémunérations	Comité d'investissement	Comité de transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre comités du Conseil	●	●	●	●	●
Jean-Philippe Rochat	Vice-président du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques et du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Hélène Béguin	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Nathalie Bourquenoud	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●
Javier Fernández-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement	●			●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques et membre du Comité d'investissement	●	●		●	
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de rémunérations et du Comité de transformation digitale	●		●		●

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport Own Risk and Solvency Assessment (ORSA). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le Comité se réunit en principe cinq fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2025, le Comité d'audit et des risques a siégé à cinq reprises durant quatre heures environ, dont deux séances avec les réviseurs externes et une avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en lien

avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et de la secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction et des responsables des fonctions de contrôle (Compliance Officer Groupe, responsable de la gestion des risques et responsable du contrôle de gestion). Le Comité de rémunérations tient à jour le plan de succession du Conseil d'administration et gère le processus d'identification des futures administratrices et futurs administrateurs que le Conseil d'administration propose ensuite à l'Assemblée générale. Il veille à une représentation équilibrée des compétences professionnelles ainsi que des genres et des régions linguistiques.

Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale concernant la rémunération des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunération des collaboratrices et collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et la directrice des Ressources humaines sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2025, il a siégé à trois reprises durant deux à trois heures.

Comité d'investissement

Le Comité d'investissement évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir décisionnel.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, dotés de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2025, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS/AI/APG à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. De plus amples informations figurent en pages 174 à 176 du rapport sur les rémunérations. Le CEO, le CRO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2025, il s'est réuni à cinq reprises durant quatre heures environ.

Comité de transformation digitale

Le Comité de transformation digitale a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et aux collaboratrices et aux collaborateurs du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité convie également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les directeurs des départements Vente et Marketing, P&C et Prévoyance et Assurances de personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2025, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures. Il n'a pas de pouvoir décisionnel.

3.6 Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs.

La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise; définir les missions; gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Ces derniers informent également le Conseil de l'état de situation des autres filiales du Groupe ainsi que des thématiques critiques dans lesquelles évolue la Compagnie. Parmi les thèmes abordés en 2025 figurent notamment l'évolution de l'inflation, les changements climatiques, la situation géopolitique, les tensions commerciales, les risques financiers et cyber, la transformation digitale ainsi que leurs possibles conséquences pour l'entreprise et leurs parties prenantes. Les procès-verbaux des séances de la Direction sont transmis au Conseil d'administration pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO, le CFO, le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO, le CRO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au CRO. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et la DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

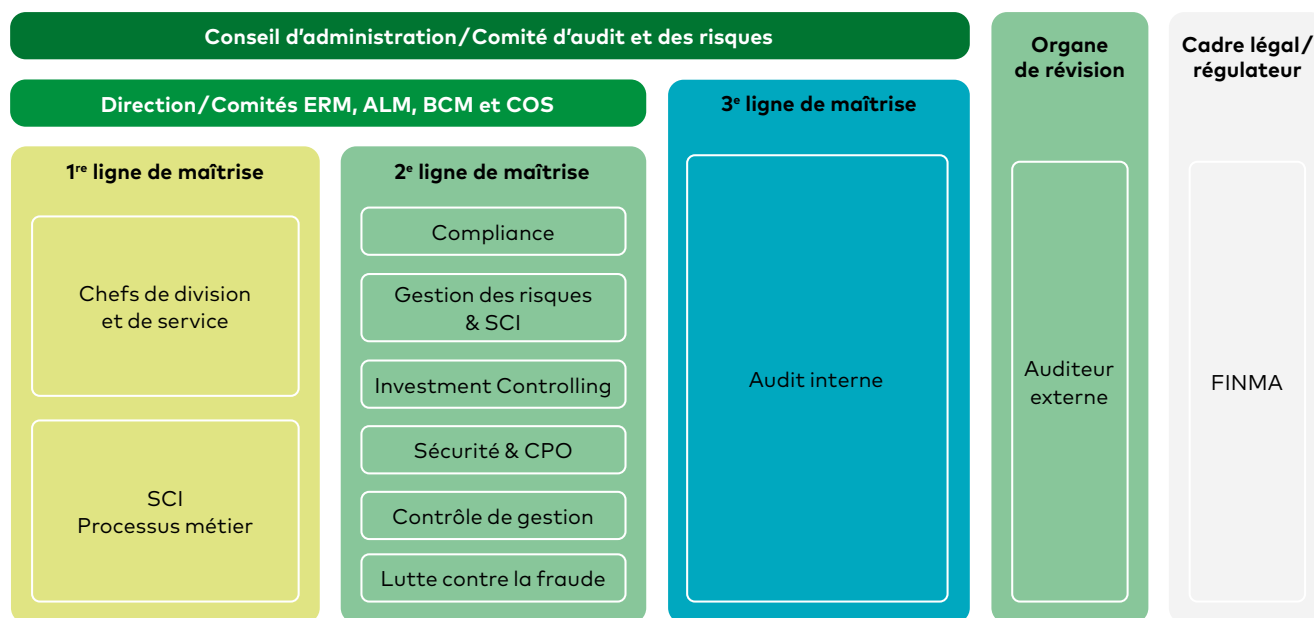
Système de contrôle interne et gestion des risques

Le Conseil d'administration définit la Politique de gestion des risques, les principes du système de contrôle interne et s'assure de leur bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Leur mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace des différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:



L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le Chief Risk Officer (CRO) a pour mission principale de fournir à la Direction et au Conseil d'administration une appréciation de la gestion des risques des sociétés d'assurances du Groupe. Il conseille et soutient, via le Risk Office, les responsables risques dans les différentes unités opérationnelles sur les aspects de gestion des risques. Il propose un cadre de Risk Management et conduit le Comité de gestion des risques d'entreprise (ERM) et le Comité de pilotage du Business Continuity Management (BCM) de la Vaudoise. Il est par ailleurs responsable du Système de contrôle interne (SCI), au sujet duquel il présente annuellement un rapport à la Direction et au Comité d'audit et des risques. Ce rapport a pour vocation principale de fournir l'indication du niveau de maturité du SCI par département et de communiquer d'éventuelles déficiences graves dans le processus de contrôle.

Avec le concours des actuaires responsables vie et non-vie, le CRO est responsable du modèle de quantification des risques (test suisse de solvabilité SST). Il s'assure que le modèle tient compte en permanence de l'évolution des risques des sociétés d'assurances du Groupe et calcule le quotient SST. Il veille à prendre en compte les exigences du rapport ORSA.

Le Risk Office contribue à la définition du concept ERM et à la gestion opérationnelle des risques. Il a pour objectif de promouvoir l'application des bonnes pratiques en matière de risk management. Il coordonne la revue annuelle des risques et présente les conclusions de cette revue.

Les actuaires responsables vie et non-vie calculent et définissent, au moyen d'une base de calculs actuariels adéquate, les engagements, les risques d'assurance dans le cadre de la solvabilité et les provisions techniques. De plus, ils vérifient que le débit de la fortune liée est conforme aux prescriptions du droit de surveillance.

En cas d'insuffisances, ils informent immédiatement la Direction ou, si nécessaire, le Conseil d'administration. Ils établissent chaque année un rapport à l'intention de la Direction sur la situation actuelle et l'évolution possible de l'entreprise du point de vue actuariel, les développements techniques menaçant sa stabilité financière ainsi que l'évaluation de l'adéquation des tarifs (insuffisants/abusifs) et du programme de réassurance. Ils sont également chargés de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques et propose des solutions visant la suppression, la réduction, le transfert ou l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transverse de la gestion des risques des unités/départements, tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO (président), du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clientes et clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurance;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts, pas forcément dépendants les uns des autres;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

La dimension ESG est intégrée dans le dispositif de gestion des risques. Le détail du processus est décrit dans le rapport de durabilité du Groupe.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers, et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA destiné à la Direction, au Conseil d'administration et à la FINMA.

Les Comités Asset Liability Management (ALM) vie et non-vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du CFO (président), du CRO, du CIO, du chef de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement ainsi que les processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, et établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et examine l'intégralité des données.

Le Contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget.

Le Compliance Officer Groupe dirige une équipe de juristes qui veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, la législation concernant les assurances et la réglementation de la FINMA et de la SIX, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et collaborateurs à l'importance du respect des règles par le biais de formations et d'informations. Lui sont également rattachés les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ils établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit, outre des membres de son équipe, le Chief Privacy Officer et les répondants de chaque entité du Groupe.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale et des lignes métiers. Rattaché au service de Sécurité, il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité et du COS. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct.

Le service Lutte contre la fraude sensibilise les collaboratrices et collaborateurs, participe à la détection et traite les cas identifiés de fraude à l'assurance. Le service dispose également d'un responsable fraude interne qui assure la coordination entre les différentes parties prenantes. Il est le garant de la vision consolidée du risque transversal de fraude interne. Il dispense des sensibilisations, effectue des contrôles de deuxième niveau, traite les dénonciations et diligente les investigations en cas de suspicion de fraude interne. Le service Lutte contre la fraude établit un rapport annuel à destination de la Direction et du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Sur la base des propositions de la Cellule de sécurité, composée du CPO/DPO, du Chief Information Security Officer (CISO), du chargé de sécurité/responsable de la Task Force de crise et de la chargée du bien-être au travail, il élabore le concept de sécurité globale de la Vaudoise ainsi que la stratégie de sécurité et préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique (sécurité des données IT, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD/DLP), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et du bien-être des collaboratrices et collaborateurs ainsi que le dispositif de gestion de crise). Le Comité de direction valide les recommandations du COS qui vont au-delà des compétences propres des départements représentés au sein du COS. Le COS prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité. Ce rapport est transmis pour information à la Direction et au Comité d'audit et des risques.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, formule ses recommandations et vérifie le rapport sur les rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne.

Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2025



Philippe Hebeisen

Président, membre non exécutif
1955 – Nationalité suisse

2020 – 2026 Mandat Vaudoise
Assurances Holding SA,
Lausanne
2020 – 2026 Mandats Mutuelle
Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie,
Lausanne

Formation

Licence en droit, Université de Lausanne,
Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2017 Président, Conseil de
fondation de l'Opéra de
Lausanne, Lausanne

Activités antérieures

2021 – 2025 Vice-président du
Comité directeur,
economiesuisse, Zurich
2019 – 2020 Administrateur, Landolt
& Cie, Lausanne
2018 – 2021 Membre du Comité,
economiesuisse, Zurich
2009 – 2020 Administrateur du
Conseil d'administration,
Europ Assistance
(Suisse) Holding SA,
Nyon
2009 – 2020 Administrateur, Mapfre
Re, Madrid
2009 – 2020 Directeur général,
CEO, Groupe Vaudoise,
Lausanne
2004 – 2009 Directeur, chef
du département
Marketing & Réseaux,
Groupe Vaudoise,
Lausanne
1999 – 2004 Directeur, chef
du département
Entreprises, Groupe
Vaudoise, Lausanne



Jean-Philippe Rochat

Vice-président, membre non exécutif
1957 – Nationalité suisse

2009 – 2026 Mandat Vaudoise
Assurances Holding SA,
Lausanne
2009 – 2027 Mandats Mutuelle
Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise
Vie, Lausanne

Formation

Brevet d'avocat
Licence en droit, Université de
Lausanne, Lausanne

Activité principale

Depuis 2025 Avocat «Of Counsel»,
Étude Kellerhals Carrard
Lausanne/Sion SA,
Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2008 Administrateur,
Vetropack Holding SA,
Saint-Prex
Depuis 2004 Administrateur,
Säuberlin & Pfeiffer SA,
Châtel-Saint-Denis
Depuis 1999 Administrateur,
Investissements
Foncières SA, Lausanne

Activités antérieures

2020 – 2025 Administrateur,
Hochdorf Holding AG,
Hochdorf
2005 – 2025 Administrateur, Casino
Barrière Montreux,
Montreux
1989 – 2024 Avocat associé, Étude
Kellerhals Carrard
Lausanne/Sion SA,
Lausanne



Martin Albers

Administrateur, membre non exécutif
1960 – Nationalité suisse

2016 – 2026 Mandat Vaudoise
Assurances Holding SA,
Lausanne
2016 – 2028 Mandats Mutuelle
Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie,
Lausanne

Formation

MBA, Kellogg School of Management,
Northwestern University, Chicago
Master in Engineering, École
polytechnique fédérale de Zurich,
Zurich

Activité principale

Depuis 2015 Président du Conseil
d'administration,
MS Amlin AG, Zurich

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2019 Vice-président du
Conseil, Fondation
Pestalozzi, Zurich
Depuis 2005 Membre du Conseil de
fondation, Technopark
Zurich, Zurich

Activités antérieures

2014 – 2019 Membre du Conseil,
Fondation Pestalozzi,
Zurich
2011 – 2014 Président, Swiss Re SA,
Zurich
2005 – 2011 Head of Client Markets
Europe Division (EMEA),
Swiss Re, Zurich
2002 – 2011 Membre de la direction
générale, Swiss Re,
Zurich
2002 – 2005 Head of risk solutions
division, Swiss Re, Zurich
1999 – 2002 CEO, Swiss Re UK,
Londres
1996 – 1999 Président et CEO, Swiss
Re Canada, Toronto

Seuls les mandats ayant une importance significative figurent dans cette liste.
La liste complète des mandats exercés au sein de sociétés se trouve dans
le rapport sur les rémunérations en pages 167 à 176.



Hélène Béguin

Administratrice, membre non exécutif depuis l'Assemblée générale de mai 2025
1966 – Nationalité suisse

Depuis 2025 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne
2025 – 2028 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

En cours de formation: Board Essentials Program, Université de Saint-Gall

Executive Leadership Training, INSEAD, Paris

Diplôme fédéral d'expert-comptable, Expert Suisse, Zurich

Master in Business Administration, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

Activité principale

Depuis 2025 Fondatrice, NextHorizon Consulting Sàrl, Grandvaux

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2025 Non Executive Board Member, Cendres + Métaux SA (CMSA), Bienne

Depuis 2025 Membre du Conseil de Fondation Béjart Ballet Lausanne, Lausanne

Depuis 2018 Membre du Comité et du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Lausanne

Depuis 2014 Membre du Comité du Festival International du Film Alpin des Diablerets (FIFAD), Les Diablerets

Activités antérieures

2020 – 2024 Présidente du Conseil d'administration, KPMG Holding SA, Zurich

2014 – 2024 Membre du Conseil d'administration, KPMG Holding SA, Zurich

2011 – 2019 Membre du Conseil consultatif Vaud-Valais, Banque nationale suisse, dont quatre ans en tant que Présidente, Berne

2004 – 2025 Associée, KPMG Holding SA, Zurich



Nathalie Bourquenoud

Administratrice, membre non exécutif
1970 – Nationalité suisse

2023 – 2026 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2023 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Advanced Asset Management & Global Management, Digital Transformation, INSEAD, Singapour

Advanced Executive Program in Banking, Swiss Finance Institute, Zurich

Corporate Governance, Université de Saint-Gall, Saint-Gall

Executive MBA Integrated Management, Haute école de gestion, Fribourg

Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, Rolle

Activités principales

Depuis 2022 Fondatrice, Oxadi AG, Fribourg

Depuis 2022 Fondatrice, Bourquenoud Consulting Sàrl, Fribourg

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2020 Administratrice, Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary

Activités antérieures

2023 – 2025 Membre, Fondation UNICEF Suisse, Zurich

2023 – 2023 Administratrice, SenioResidenz AG, Zurich

2014 – 2025 Vice-présidente, Fondation Coup d'Pouce, Fribourg

2014 – 2021 Membre du Comité directeur, directrice Human development, Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne

2006 – 2014 Membre du Comité directeur, directrice du Monde du travail, PostFinance AG, Berne

2004 – 2006 Membre du Comité directeur, directrice du département Finances & Controlling, PostLogistics AG, Berne

2002 – 2004 Responsable de projets stratégiques, Raiffeisen Suisse, Société coopérative, Saint-Gall

1995 – 2004 Directrice de la Banque Raiffeisen du Haut-Lac, membre de la Fédération Régionale des Banques Fribourgeoises, Morat-Fribourg



Javier Fernández-Cid

Administrateur, membre non exécutif
1956 – Nationalité espagnole

2012 – 2026 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2012 – 2028 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Licence en droit, Université Complutense, Madrid

Activités principales

Depuis 2009 Administrateur, Mapfre Asistencia, Madrid

Depuis 2007 Administrateur, Mapfre Reaseguro, Madrid

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2019 Membre du Conseil consultatif, Voluntary Solidarity Fund España, Madrid

Activités antérieures

2021 – 2025 Président, Acción Social Empresarial, Madrid

2019 – 2021 Vice-président, Acción Social Empresarial, Madrid

2017 – 2021 Président, Cloudware SL, Madrid

2017 – 2022 Membre, Conseil consultatif, Mozo-Grau SA, Valladolid

2013 – 2016 Membre, Comité exécutif, Groupe Mapfre, Madrid

2011 – 2016 Administrateur, Mapfre Insular, Philippines

2010 – 2015 Administrateur, Mapfre Global Risks, Madrid

2009 – 2012 Administrateur, Mapfre Caución y Crédito, Madrid

2008 – 2016 Président, Mapfre USA, Massachusetts

2008 – 2016 Administrateur, Mapfre Middlesea Insurance, Malte

2007 – 2011 Président du Conseil, Mapfre, Istanbul

2006 – 2016 Administrateur et directeur général, puis président exécutif, Mapfre Internacional, Madrid



Eftychia Fischer

Administratrice, membre non exécutif
1963 – Nationalités suisse et grecque

2016 – 2026 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2016 – 2028 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Chartered Financial Risk Analyst (CFA), États-Unis

Advanced Management Program (AMP), Wharton Business School, Philadelphie

Financial Risk Manager (FRM), Zurich et États-Unis

Bachelor en physique, Imperial College London, Londres

Bachelor en mathématiques, Open University, Milton Keynes, Royaume-Uni

Activité principale

Depuis 2022 Présidente du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation, Avenir Suisse, Berne

Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation, École Suisse d'archéologie en Grèce, Lausanne

Activités antérieures

2020 – 2021 Administratrice, Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne

2015 – 2021 Administratrice, Union Bancaire Privée, Genève

2012 – 2021 Administratrice, Sherpa Asset Management SA, Zurich

2010 – 2015 Directrice générale, Treasury and Trading, responsable de la gestion institutionnelle, Union Bancaire Privée SA, Genève

2008 – 2010 CEO et partenaire, Larix Asset Management SA, Zurich

2007 – 2008 Chief Risk Officer, EFG International, Zurich

2004 – 2007 Global Head of Financial Market Services and Treasury, EFG International, Zurich

2003 – 2004 Head of Trading, Julius Baer Group, Zurich

1996 – 2003 Head of Asset and Liability Management, Julius Baer Group, Zurich



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif
1956 – Nationalité suisse

1999 – 2026 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

1999 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Brevet d'avocat

Brevet de notaire

Licence en droit, Université de Berne, Berne

Activité principale

Depuis 2005 Consultant d'entreprises indépendant

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2020 Président du Conseil d'administration, Commerce Immobilien AG, Cham

Depuis 2009 Président du Conseil d'administration, GVFI Europe B.V., Rotterdam

Depuis 1998 Président du Conseil d'administration, GVFI SA, Bâle

Activités antérieures

2010 - 2025 Président du Conseil d'administration, Hotel Seaside AG, Spiez

2016 – 2023 Président du Conseil, Fondation Switch, Berne

2007 – 2017 Président, Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), Berne

2006 – 2017 Vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz, Brugg et Windisch

2005 – 2012 Administrateur, Gsponer Consulting Group International SA, Binningen

2002 – 2016 Membre du Comité exécutif, Fondation Switch, Berne

1995 – 2003 Conseiller national, Assemblée fédérale, Berne

1985 – 2004 Consultant d'entreprises, BDO Visura, Soleure et Berne



Cédric Moret

Administrateur, membre non exécutif
1969 – Nationalité suisse

2020 – 2026 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne

2020 – 2026 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Lausanne

Formation

Master of Business Administration (MBA), Harvard Business School, Boston

Licence en sciences économiques, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

Activité principale

Depuis 2015 Chief Executive Officer, ELCA Group SA, Pully

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2024 Membre du Conseil d'administration, Fédération des coopératives Migros, Zurich

Depuis 2020 Membre du Comité exécutif, digitalswitzerland, Zurich

Depuis 2018 Président du Conseil d'administration, F69 Immo SA, Morges

Depuis 2015 Vice-président, ELCA Group SA, Pully

Depuis 2015 Membre des Conseils d'administration de plusieurs filiales du Groupe ELCA, Pully

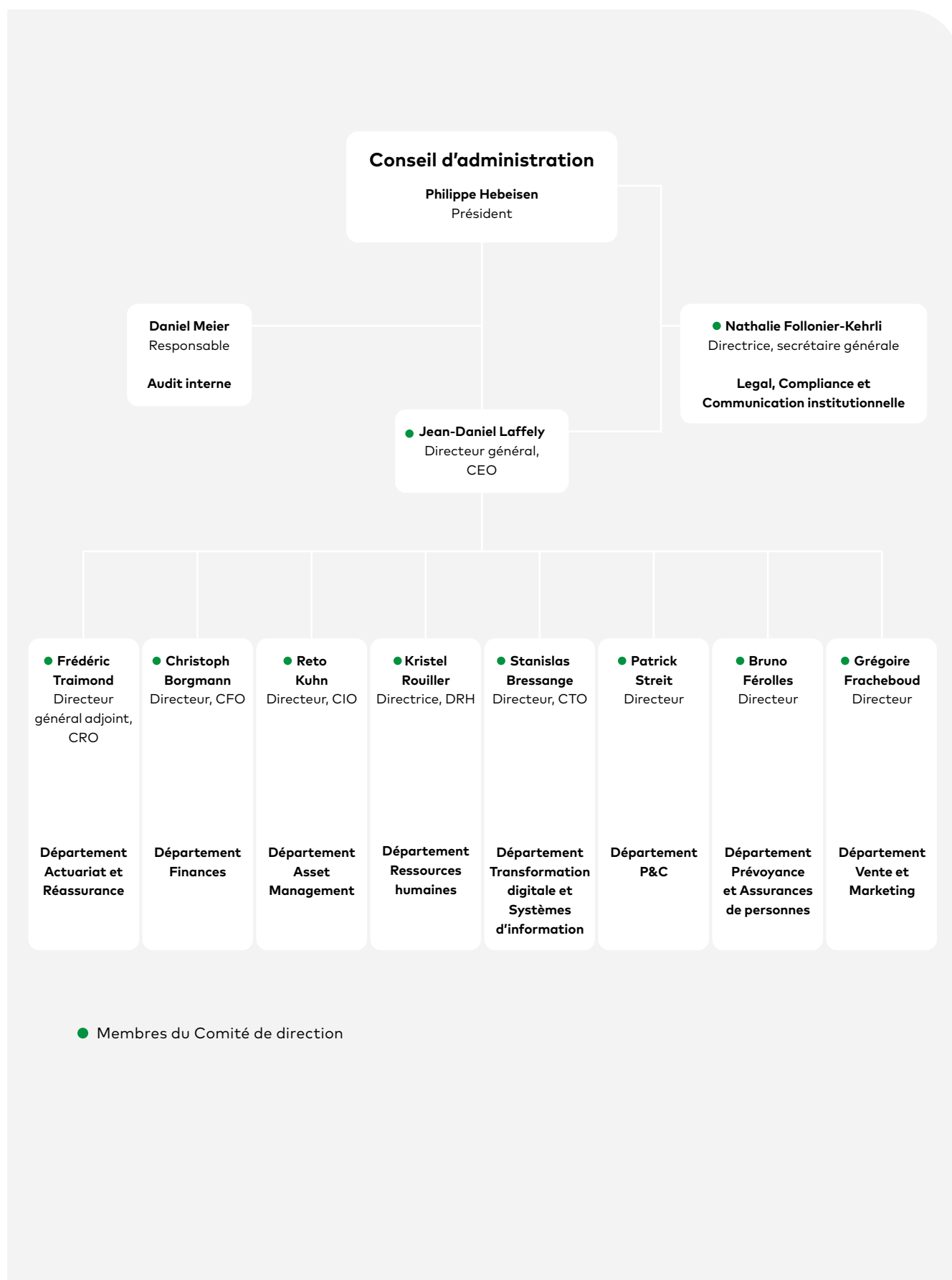
Activités antérieures

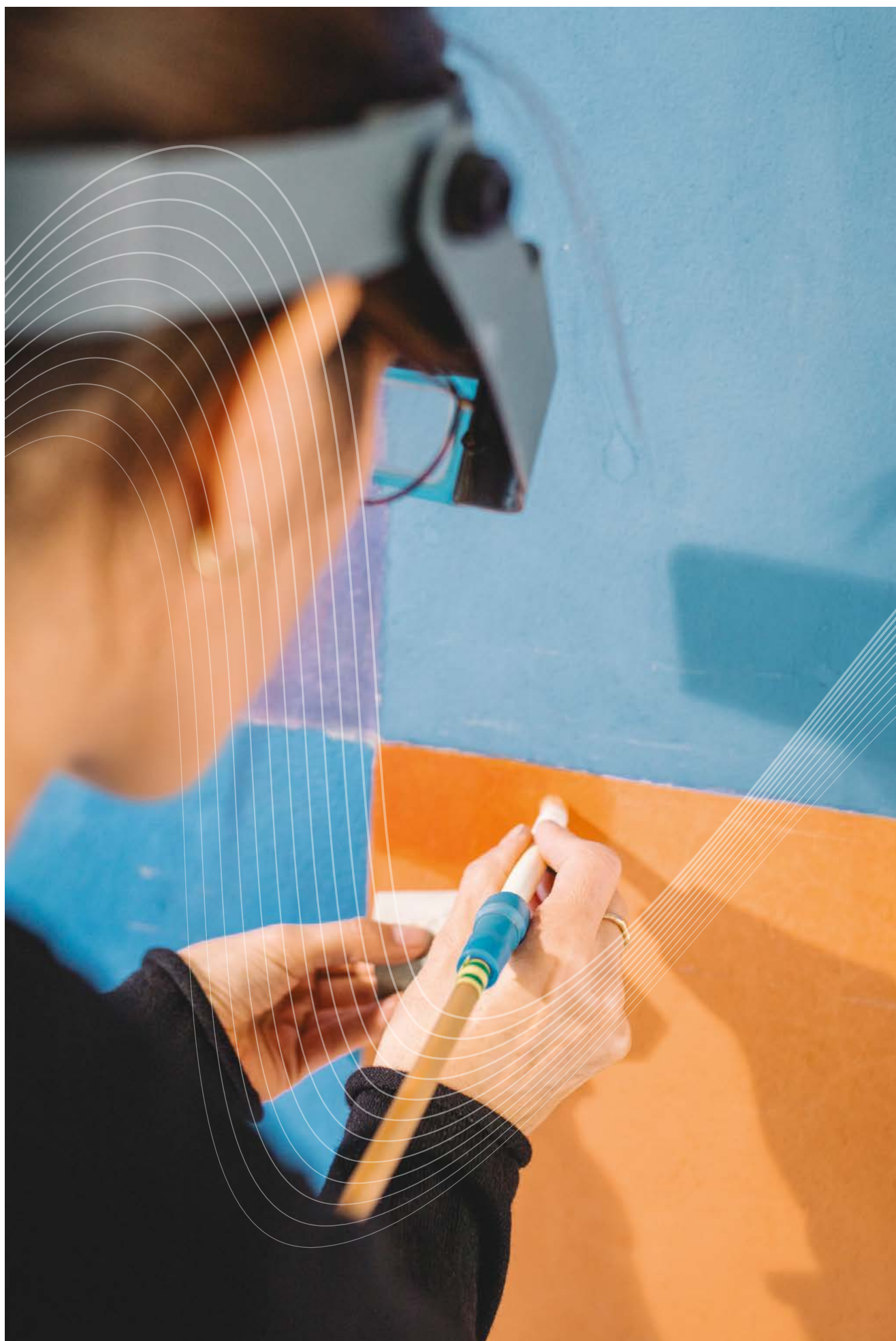
2017 – 2022 Administrateur, ODDO BHF, Lausanne

2006 – 2014 Directeur associé, membre du comité exécutif, McKinsey & Company, Zurich

2001 – 2006 Consultant, McKinsey & Company, Genève

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2025





Membres de la Direction au 31 décembre 2025

- | | | |
|--|--|--|
| <p>1 Frédéric Traimond
Directeur général adjoint, CRO,
responsable du département
Actuariat et Réassurance</p> | <p>3 Patrick Streit
Directeur, responsable du
département P&C</p> | <p>5 Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale,
responsable Legal, Compliance et
Communication institutionnelle</p> |
| <p>2 Stanislas Bressange
Directeur, CTO, responsable
du département Transformation
digitale et Systèmes d'information</p> | <p>4 Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO</p> | <p>6 Christoph Borgmann
Directeur, CFO, responsable
du département Finances</p> |



7 Reto Kuhn
Directeur, CIO, responsable
du département Asset
Management

8 Kristel Rouiller
Directrice, responsable du
département Ressources humaines

9 Bruno Férolles
Directeur, responsable
du département Prévoyance et
Assurances de personnes

10 Grégoire Fracheboud
Directeur, responsable
du département Vente
et Marketing



Membres de la Direction au 31 décembre 2025

Jean-Daniel Laffely

Directeur général, Chief Executive Officer (CEO), depuis 2020

Nationalité suisse

Formation

Executive Education, IESE Barcelone, MIT Boston, NUS Singapour, Wharton Philadelphie, IMD Lausanne

Licence en sciences économiques, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2025 Membre du Conseil de surveillance, Deep Tech Nation Switzerland Foundation, Zurich

Depuis 2023 Membre du Conseil d'administration, Euresa, Paris

Depuis 2020 Président du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Lausanne

Depuis 2020 Vice-président du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon

Depuis 2020 Membre du Conseil d'administration, Mapfre Re, Madrid

Depuis 2020 Membre du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Lausanne

Depuis 2020 Membre du Comité directeur, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

Depuis 2020 Membre du Comité de pilotage, digitalswitzerland, Zurich

Depuis 2005 Membre de l'Association Suisse des Actuaires, Zurich

Activités antérieures

2012 – 2025 Membre du Comité et du Bureau, Chambre vaudoise immobilière (CVI), Lausanne

2018 – 2020 Directeur général adjoint, responsable du département Finances et projets stratégiques, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise, Lausanne

2015 – 2020 Membre du Comité Finances & Régulation, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

2012 – 2017 Directeur général adjoint, secteur Finances, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise, Lausanne

2009 – 2011 Directeur du département Finances et Placements, Chief Financial Officer (CFO), Groupe Vaudoise, Lausanne

2008 – 2009 Directeur du département Réseaux de vente, Groupe Vaudoise, Lausanne

2007 – 2008 Responsable régional au Tessin, Groupe Vaudoise, Lugano

2006 – 2017 Chief Risk Officer (CRO), Groupe Vaudoise, Lausanne

1989 – 2005 Responsable du service coassurance, réassurance et boucllement non-vie; responsable boucllement, reporting et réassurance à l'actuariat; membre de la Direction, La Suisse Assurances, Lausanne

Frédéric Traimond

Directeur général adjoint, responsable du département Actuariat et Réassurance, Chief Risk Officer (CRO), depuis 2018

Nationalités suisse et française

Formation

Actuaire Association Suisse des Actuaires, Zurich

Actuaire, Institut de Science Financière et d'Assurances (ISFA), Lyon

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2024	Président, Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
Depuis 2021	Président du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne
Depuis 2019	Président du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne

Activités antérieures

2023 – 2024	Vice-président, Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
2015 – 2018	Directeur, département Consulting en actuariat, division Europe du sud, Willis Towers Watson (France, Italie, Espagne, Portugal, Turquie), Paris et Lausanne
2014 – 2015	Associé, département Actuariat non-vie, PwC France, Paris
2009 – 2013	Chief Executive Officer (CEO), Flagstone Re Suisse, Martigny
2007 – 2013	Responsable des opérations, Chief Operating Officer (COO), Flagstone Re Group, Martigny
2006 – 2007	Chief Risk Officer (CRO), AXA Winterthur, Winterthur
1998 – 2006	Responsable non-vie, AXA Suisse, Lausanne
1995 – 1997	Responsable Actuariat non-vie, AXA Suisse, Lausanne
1992 – 1994	Actuaire vie, AXA Suisse, Lausanne

Christoph Borgmann

Directeur, responsable du département Finances, Chief Financial Officer (CFO), depuis 2020
Nationalités suisse et allemande

Formation

Programme «High Performance Boards», IMD, Lausanne
Executive Education, Harvard Business School, Boston
Doctorat en sciences économiques, Université de Fribourg-en-Brisgau
Licence en sciences économiques, Université de Fribourg-en-Brisgau

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2022	Membre du Conseil d'administration, Procimmo Group SA, Zoug
Depuis 2022	Membre du Conseil d'administration, Procimmo SA, Renens
Depuis 2022	Membre du Conseil d'administration, Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle
Depuis 2020	Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Lausanne
Depuis 2020	Président du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne
Depuis 2020	Membre du Comité Finances & Régulation, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

Activités antérieures

2023 – 2025	Président du Conseil de fondation, Vaudoise Fondation de placement, Lausanne
2016 – 2019	Chief Operating & Technology Officer, Zurich Suisse, Zurich
2013 – 2016	Chief Operating Officer, Zurich Suisse, Zurich
2010 – 2013	Chief Financial Officer, Groupe Zurich Assurance Allemagne, Bonn et Francfort
2006 – 2010	Senior Strategist, puis Group Operations Manager, Zurich Assurance, Zurich
2004 – 2006	Consultant, McKinsey & Company, Zurich

Stanislas Bressange

Directeur, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information,
Chief Transformation Officer (CTO), depuis 2021
Nationalité française

Formation

International Executive Program, IESE Business School, Barcelone
Ingénieur, École internationale des sciences du traitement de l'information (CY Tech),
Cergy, Paris

Autres activités et groupements d'intérêt

-

Activités antérieures

2018 – 2020 Senior Advisor, Conseil en stratégie et transformation d'entreprise,
Acadys et Topics, Paris
2013 – 2018 Directeur général, CEO, La Mutuelle Générale, Paris
2011 – 2013 Directeur délégué chargé des Opérations, COO, La Mutuelle Générale, Paris
2009 – 2011 Directeur de l'Organisation, des Systèmes d'information et du Plan, CIO,
La Mutuelle Générale, Paris
2004 – 2008 Head of Worldwide IT Clients, IT Mergers & Acquisitions ainsi que CIO EMEA
et APAC, SAP, Paris
2000 – 2004 Directeur des Systèmes d'Information France, Middle East and Africa,
Henkel, Boulogne-Billancourt
1996 – 2000 Head of IT – Sales and Distribution, Henkel, Boulogne-Billancourt
1992 – 1996 IT Project Manager, puis IT Senior Project Manager, Spie Batignolles,
New York puis Cergy-Pontoise

Bruno Férolles

Directeur, responsable du département Prévoyance et Assurances de personnes, depuis 2025
Nationalité suisse

Formation

Master en sciences économiques, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2025 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne
Depuis 2025 Membre du Conseil d'administration, Procimmo Real Estate SICAV, Renens
Depuis 2025 Membre du Comité Vie, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich
Depuis 2024 Membre du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne

Activités antérieures

2022 – 2024 Responsable du département Asset Management et de la clientèle
institutionnelle, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
2013 – 2022 Chef de division Valeurs mobilières, puis adjoint du Chief Investment Officer,
Groupe Vaudoise, Lausanne
2005 – 2013 Senior Investment Officer, Banque Privée Edmond de Rothschild, Genève

Nathalie Follonier-Kehrli

Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle, depuis 2017
Nationalité suisse

Formation

CAS Finanz- und Rechnungswesen für Juristen, Haute École de Lucerne (HSLU), Lucerne
Brevet fédéral en relations publiques, Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI), Lausanne
Brevet d'avocat
Licence en droit, Université de Fribourg, Fribourg

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2021 Membre du Conseil de fondation, Ombudsman de l'assurance privée et de la Suva, Zurich

Activités antérieures

2021 – 2025 Vice-présidente du Conseil d'administration puis administratrice liquidatrice, Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux, Lausanne
2021 – 2023 Vice-présidente du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne
2007 – 2017 Secrétaire générale, Groupe Vaudoise, Lausanne
2003 – 2007 Spécialiste Sinistres Choses/RC Entreprises, Groupe Vaudoise, Lausanne
2002 – 2003 Juriste, Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Berne

Grégoire Fracheboud

Directeur, responsable du département Vente et Marketing, depuis 2018
Nationalité suisse

Formation

Certificate of Advanced Studies (CAS) en Finance et Comptabilité, Executive Education, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne
Certificat Best Practices de Gouvernance d'Entreprise, Swiss Board School, Université de Saint-Gall (HSG) et Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne
Executive Program «Leadership & Innovation», IMD, Lausanne
Intermédiaire d'assurances, FINMA, Berne
Brevet fédéral en management des ventes, SAWI, Lausanne
Brevet fédéral en relations publiques, Institut Suisse de Relations Publiques (SPRI), Lausanne
Bachelor Marketing et Communication, Polycom, Lausanne

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2023 Membre du Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
Depuis 2023 Membre du Comité de la Chambre vaudoise immobilière (CVI), Lausanne

Activités antérieures

2010 – 2018 Agent général, AXA Winterthur, Lausanne
2009 – 2010 Chef de vente, Baloise Assurances, Lausanne
2006 – 2009 Directeur Marketing Suisse romande et Tessin, Baloise Assurances, Lausanne

Reto Kuhn

Directeur, responsable du département Asset Management, Chief Investment Officer (CIO), depuis 2011
Nationalité suisse

Formation

Licence en sciences économiques, Université de Zurich, Zurich

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2025	Président du Conseil de fondation, Vaudoise Fondation de placement, Lausanne
Depuis 2024	Président du Conseil d'administration, Prevanto AG, Zurich
Depuis 2024	Président de la Commission de placement, Raiffeisen Caisse de retraite, Saint-Gall
Depuis 2018	Membre du Conseil d'administration, Credit Exchange AG, Zurich
Depuis 2017	Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Asset Management SA, Lausanne
Depuis 2017	Président du Conseil d'administration, Berninvest AG, Berne
Depuis 2017	Président du Conseil d'administration, Vaudoise Investment Solutions SA, Berne
Depuis 2013	Membre du Comité de placement, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

Activités antérieures

2022 – 2024	Membre du Comité de placement, Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
2019 – 2024	Membre du Conseil d'administration, Pittet Associés SA, Lausanne
2014 – 2024	Membre de la Commission de placements, Caisse de pensions des CFF, Berne
2018 – 2021	Membre du Comité de placement, Caisse de pensions, Firmenich, Satigny
2010 – 2011	CIO et adjoint CFO, Groupe Vaudoise, Lausanne
2008 – 2010	Head of Alternative Investments, Head of Institutional Clients, Sustainable Asset Management AG, Zurich
2002 – 2008	Managing Director, Pension Fund Services (PFS) AG, Glattbrugg

Kristel Rouiller

Directrice, responsable du département Ressources humaines (DRH), depuis 2024
Nationalité suisse

Formation

Executive Master of Business Administration – EMBA, International Institute for Management Development (IMD), Lausanne
Master en psychologie du travail, Université de Neuchâtel, Neuchâtel

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2025	Membre du Conseil de fondation de la Caisse de pension de la Vaudoise Assurances (CPVA), Lausanne
Depuis 2023	Intervenante RH à HES-SO Valais-Wallis, Sion/Sierre
Depuis 2023	Chargée de cours à Romandie Formation, Lausanne

Activités antérieures

2018 – 2024	Directrice Ressources Humaines, Groupe Mutuel, Martigny
2011 – 2018	Total Rewards Manager, Nestlé, Vevey
2007 – 2011	Recruitment Leader, Nestlé, Vevey
2006 – 2007	Responsable RH, Huntsman Advanced Materials, Monthey
2005 – 2006	Business Partner RH, Centre de Recherche Nestlé, Vers-chez-les-Blanc
2003 – 2005	Responsable RH Qualité & Sécurité, Friderici Sauvin Schmidt, Tolochenaz

Patrick Streit

Directeur, responsable du département P&C, depuis 2023

Nationalité suisse

Formation

CAS en Management du Changement, Hautes Études Commerciales (HEC), Lausanne

CAS en Marketing, CEFCO, Lausanne

Brevet fédéral en planification financière

Autres activités et groupements d'intérêt

Depuis 2024 Vice-président du Conseil d'administration, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne

Depuis 2023 Membre du Conseil d'administration, Vaudoise Services SA, Lausanne

Depuis 2023 Membre du Comité Non-Vie, Association Suisse d'Assurances (ASA), Zurich

Activités antérieures

2014 – 2022 Responsable souscription P&C non-vie Suisse romande, AXA Assurances SA, Lausanne

2009 – 2014 Responsable non-vie, canal courtiers Suisse romande, AXA Assurances SA, Lausanne

2005 – 2009 Broker Consultant, AXA Winterthur, secteur de marché Suisse romande, Lausanne

4. Direction

4.1 Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés en pages 74 à 81.

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés en pages 76 à 81.

4.3 Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/reactions-investisseurs/statuts>]



4.4 Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et les participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentées dans le rapport sur les rémunérations en pages 167 à 176.

6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. L'art. 689a, al. 1 CO, applicable dès le 1^{er} janvier 2023, prévoit que quiconque est habilité par son inscription au registre des actions ou par les pouvoirs écrits reçus de l'actionnaire peut exercer les droits sociaux. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est en fonction de la valeur nominale.

6.3 Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 à 700 CO). Conformément aux statuts, elle est publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) vingt jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires, inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration, reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'une synthèse du rapport annuel.

Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés.



Conformément à l'art. 699a CO, ces documents sont accessibles aux actionnaires au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>]

L'Assemblée générale se tient en application de l'art. 701a CO au lieu fixé par le Conseil. Selon l'art. 7, al. 2 des statuts, l'Assemblée générale peut également se tenir sous forme électronique et sans lieu de réunion physique. Selon l'art. 7, al. 3 des statuts, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5% au moins du capital-actions ou des voix peuvent requérir la convocation de l'Assemblée générale.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. L'art. 7, al. 3 des statuts prévoit également que s'ils disposent de 0,5% du capital ou des voix, les actionnaires peuvent demander l'inscription, dans la convocation à l'Assemblée générale, de propositions concernant les objets portés à l'ordre du jour.

6.5 Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. Selon une pratique constante, la clôture du registre des actions intervient à 17 heures, le soir de la date de la convocation à l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesures de défense, ni de clauses statutaires concernant l'opting out ou l'opting up selon les art. 125, al. 3 et 4 et 135, al. 1 de la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF).



7.1 Transparence sur les questions non financières

Le Groupe Vaudoise publie un rapport de durabilité depuis l'exercice 2021. Il est établi en référence à la Global Reporting Initiative (GRI). Le rapport de durabilité 2025 est accessible en ligne. [<https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2025>]

8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, à Lausanne. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2025 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1 Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours: 12.05.2025.

Entrée en fonction du responsable de révision: 13.05.2019.

8.2 Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2025: CHF 767'600.–.

8.3 Honoraires supplémentaires

L'organe de révision n'a pas fourni de prestations supplémentaires aux prestations de révision en 2025.

8.4 Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2025, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et dans les plus brefs délais. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaboratrices et collaborateurs, ses clientes et clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «À notre propos» de notre site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles. Les informations concernant la publication des résultats du Groupe et des Assemblées générales se trouvent dans notre agenda en ligne. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/communiques-de-presse-et-medias/agenda>]



Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'exercer une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/communiques-de-presse-et-medias/communiques-de-presse/abonnement>]



Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'Assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel. L'Assemblée générale 2026 aura lieu le 11 mai 2026;
- un extrait du rapport annuel est envoyée aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA avec la convocation à l'Assemblée générale;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse. [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels>]



10. Période de blocage du négoce

En application du Règlement interne pour les règles de conduite sur le marché concernant le négoce de valeurs mobilières, il est interdit aux membres du Conseil d'administration, aux membres de la Direction, aux vice-directrices et vice-directeurs ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs impliqués dans les bouclements des comptes d'acheter ou de vendre des actions de Vaudoise Assurances Holding SA entre le 1^{er} décembre et la date de publication des résultats annuels et du 1^{er} juillet à la date de publication des résultats semestriels. Lors de la mise en place de projets stratégiques, des périodes de blocage peuvent être instaurées pour certaines catégories de personnes, en plus des membres du Conseil d'administration et de la Direction, moyennant la signature d'une déclaration de confidentialité. Un ordre en bourse ne peut être fait qu'à partir du lendemain de la fin de la période de blocage.

Personnes de contact

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer, CFO
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch



Comptes consolidés du Groupe



Compte de profits et pertes consolidé

(en milliers de CHF)

	Notes ¹⁾	2025	2024 retraité ²⁾
Primes brutes émises	2	1'398'829	1'322'655
Primes cédées aux réassureurs		-47'965	-45'964
Variation du report de primes (brut)	19	-3'823	-694
Part des réassureurs à la variation du report de primes		554	275
Primes acquises pour propre compte		1'347'594	1'276'271
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	3	-1'080'997	-1'070'257
Variation des provisions techniques (brut)	19	74'312	107'303
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et variation de provisions techniques		18'517	27'108
Charges techniques hors frais pour propre compte		-988'168	-935'846
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)		-368'911	-353'349
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance		5'749	3'507
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	4	-363'161	-349'842
Participations aux excédents attribuées		-29'988	-27'235
Produits des placements de capitaux	5	177'197	172'325
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	6	59'327	41'034
Charges de gestion des placements de capitaux		-37'703	-38'532
Autres produits	8	5'227	8'699
Autres charges	8	-4'375	-3'259
Résultat de placements pour propre compte		199'673	180'268
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers	2	76'324	74'081
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		-518	-581
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers	3	-36'937	-35'099
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		-63'505	-67'946
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	7	28'657	32'660
Résultat des opérations d'assurance et de placements pour le compte et aux risques de tiers		4'021	3'114

¹⁾ Voir page 96 et suivantes

²⁾ Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir note en page 97).

	Notes ¹⁾	2025	2024 retraité ²⁾
Produits de prestations de services	9	43'673	39'700
Frais d'administration des autres activités	4	-41'493	-37'018
Résultat d'exploitation		172'151	149'412
Frais de financement		-2'849	-2'729
Quote-part des résultats des sociétés associées		7'867	4'259
Résultat hors exploitation		5'018	1'530
Résultat exceptionnel	12	88	34
Résultat avant impôts sur les bénéfices		177'257	150'977
Impôts sur les bénéfices	10	-21'001	-17'094
Bénéfice après impôts		156'256	133'883
dont attribuable à:			
– Actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA		156'256	133'883
Bénéfice annuel par action (en CHF)		31.12.2025	31.12.2024 retraité ²⁾
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.– de valeur nominale)	11	10,74	9,25
Bénéfice par action cotée nominative B (910'492 actions à CHF 25.– de valeur nominale; 895'150 en 2024)	11	53,69	46,24

¹⁾ Voir page 96 et suivantes²⁾ Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir note en page 97).

Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif	Notes ¹⁾	31.12.2025	31.12.2024 retraité ²⁾
Placements de capitaux	13	7'621'100	7'689'972
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	13	542'319	467'501
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	14	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	15	63'201	45'083
Immobilisations corporelles	15	126'657	99'470
Part des réassureurs aux provisions techniques	19	66'257	70'142
Créances	16	100'650	105'933
Liquidités	17	391'643	271'054
Actifs de régularisation	18	56'529	49'378
Total actif		9'064'923	8'895'100

¹⁾ Voir page 96 et suivantes

²⁾ Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir note en page 97).

Passif			
	Notes²⁾	31.12.2025	31.12.2024 retraité ²⁾
Engagements			
Provisions techniques (brut)	19	4'958'842	5'028'770
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		503'846	439'824
Provisions (financières) non techniques	20	172'202	156'385
Fonds pour participations futures aux excédents	21	34'940	35'116
Engagements financiers	22	160'892	194'488
Autres engagements	23	530'358	488'918
Passifs de régularisation	18	48'377	41'328
Fonds propres			
Capital-actions	11	75'000	75'000
Propres parts au capital de l'entité	25	-17'571	-27'083
Réserves de capital		29'590	27'842
Réserve de réévaluation	24	784'695	738'178
Réserves provenant de bénéfices cumulés		1'627'495	1'562'451
Bénéfice de l'exercice		156'256	133'883
		2'655'464	2'510'271
Total passif		9'064'923	8'895'100

¹⁾ Voir page 96 et suivantes

²⁾ Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir note en page 97).

Capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

	Capital-actions
Capitaux propres au 31 décembre 2023	75'000
Incidence de modifications des principes de présentation des comptes ⁵⁾	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2024 retraité ⁵⁾	75'000
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)	
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)	
Variation de fonds propres dans les sociétés associées	
Compensation du goodwill avec les fonds propres	
Bénéfice de l'exercice	
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux	
Capitaux propres au 31 décembre 2024 retraité ⁵⁾	75'000
Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)	
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)	
Variation de fonds propres dans les sociétés associées	
Vente de propres parts au capital de l'entité	
Compensation du goodwill avec les fonds propres	
Bénéfice de l'exercice	
Fluctuations de valeurs sur placements de capitaux	
Capitaux propres au 31 décembre 2025	75'000

¹⁾ Note 25

²⁾ Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2025 à CHF 97,8 millions, identique au 31 décembre 2024.

³⁾ Note 15

⁴⁾ Note 24

⁵⁾ Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir note en page 97).

Propres parts au capital de l'entité ¹⁾	Réserves de capital	Réserves provenant de bénéfices ²⁾	Goodwill/ goodwill négatif ³⁾	Réserve de réévaluation ⁴⁾	Total
-27'083	27'842	1'742'202	-86'023	607'571	2'339'508
		-26'091			-26'091
-27'083	27'842	1'716'111	-86'023	607'571	2'313'418
		-23'293			-23'293
		-36'000			-36'000
		-7			-7
			-8'504		-8'504
		133'883			133'883
		167		130'607	130'774
-27'083	27'842	1'790'861	-94'527	738'178	2'510'271
		-27'814			-27'814
		-39'000			-39'000
		271			271
9'512	1'748				11'260
			-2'296		-2'296
		156'256			156'256
				46'517	46'517
-17'571	29'590	1'880'573	-96'823	784'695	2'655'464

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

Flux de fonds résultant de l'exploitation	2025	2024 retraité ¹⁾
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires	156'256	133'883
Quote-part du résultat des sociétés associées	-7'867	-4'259
Dividendes reçus des sociétés associées	3'403	1'801
Frais de financement	2'849	2'729
Gains (-)/pertes (+) réalisés sur placements de capitaux	-122'689	-37'727
Gains (-)/pertes (+) non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat	66'457	3'164
Achats et ventes de placements de capitaux		
Immeubles de rendement	27'718	31'604
Titres détenus à long terme	-	52
Titres à revenus fixes	71'948	20'519
Prêts	8'985	29'488
Hypothèques	5'045	-26'329
Actions	1'231	161'763
Parts de fonds de placements	-29'989	-70'475
Produits dérivés	70'356	-90'764
Autres placements - Private Equity	32'372	27'928
Autres placements - Hedge Funds	79	74
Autres placements - Dettes privées	-3'806	-
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-50'126	-38'118
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations corporelles	8'297	7'773
Immobilisations incorporelles	4'956	4'631
Sources (+) et emplois (-) de fonds		
Provisions techniques	-69'928	-106'862
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	39'330	38'004
Part des réassureurs aux provisions techniques	3'885	3'066
Provisions financières	7'394	-16'981
Créances résultant de l'activité d'assurance	9'356	-3'575
Engagements résultant de l'activité d'assurance	44'406	10'904
Autres créances	-3'687	17'264
Autres engagements	-2'995	-5'737
Actifs de régularisation	-7'037	-2'488
Passifs de régularisation	6'814	2'909
Total	273'010	94'240

¹⁾ Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir note en page 97).

Flux de fonds liés aux investissements	2025	2024 retraité ¹⁾
Acquisition de participation dans des sociétés associées ou consolidées (déduction faite des liquidités)	-2'756	-19'393
Achats d'immobilisations corporelles	-35'472	-12'323
Achats d'immobilisations incorporelles	-22'825	-18'459
Total	-61'052	-50'174
Flux de fonds liés à des opérations financières	2025	2024 retraité ¹⁾
Augmentation des engagements financiers	-	5'562
Diminution des engagements financiers	-25'595	-5'299
Diminution des engagements financiers envers une entreprise liée	-8'000	-
Ventes propres parts au capital de l'entité	11'275	-
Dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-66'989	-57'068
Frais de financement	-2'849	-2'729
Total	-92'159	-59'534
Effet net des variations de change sur les liquidités	790	-534
Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités	120'589	-16'002
Total des liquidités de l'année précédente	271'054	287'056
Variation des liquidités de l'année	120'589	-16'002
Total des liquidités de l'année	391'643	271'054

¹⁾ Les chiffres de l'année précédente ont été retraités pour permettre la comparaison (voir note en page 97).

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I. Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation						
Participations	Activité	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
		2025	2024	2025	2024	
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Autres	100	100	75'000	75'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Non-vie	100	100	60'000	60'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Vie	100	100	100'000	100'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Asset Management SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Berninvest AG, Berne	Autres	100	100	1'000	1'000	Consolidation intégrale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Pittet Associés SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Vaudoise Services SA, Lausanne	Autres	100	100	2'250	2'250	Consolidation intégrale
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	Non-vie	100	100	3'861	3'861	Consolidation intégrale
neocredit.ch AG, Berne	Autres	100	100	100	5'000	Consolidation intégrale
FimPlus SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
FimPlus Management SA, Lausanne	Autres	-	100	-	100	Entité fusionnée avec Vaudoise Asset Management SA au 01.01.2025
Prevanto Holding AG, Zurich	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
Prevanto AG, Zurich	Autres	100	100	100	100	Consolidation intégrale
EICTBS Holding AG, Zurich	Autres	100	-	100	-	Consolidation intégrale dès le 01.01.2025
Ecofin Investment Consulting AG, Zurich	Autres	100	-	100	-	Consolidation intégrale dès le 01.07.2025
Credit Exchange SA, Zurich	Autres	21	21	169	169	Mise en équivalence
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Autres	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	Autres	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence
Procimmo Group SA, Zoug	Autres	20	20	2'988	2'988	Mise en équivalence
NewCo Switzerland SA, Lausanne	Autres	20	20	100	100	Mise en équivalence
Popety SA, Plan-les-Ouates	Autres	30	30	205	205	Mise en équivalence

II. Principes de présentation des comptes

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux « Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC » et respectent l'intégralité de ce référentiel, en particulier la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurance.

Modification de principe comptable relatif à l'activation des immobilisations incorporelles

À compter du 1^{er} janvier 2025, le Groupe a clarifié la méthode de traitement des actifs incorporels. Jusqu'à l'exercice 2024, les honoraires des ressources externes intervenant comme extension d'équipe étaient capitalisés en immobilisations incorporelles lorsqu'ils étaient directement attribuables à des projets de développement. Désormais, les honoraires des prestataires externes ayant un caractère d'extension d'équipe seront traités différemment de ceux des intégrateurs sous mandat de contrat d'entreprise.

L'évolution des projets liés à notre transformation digitale, ainsi que le recours à des ressources externes intervenant comme extension d'équipe, en croissance progressive, ont conduit à une réflexion approfondie sur la meilleure représentation économique de ces dépenses.

L'allocation des ressources internes par rapport à ces ressources externes varie de plus en plus de manière imprévisible.

Selon la norme Swiss GAAP RPC 10, une des conditions pour que des valeurs incorporelles puissent être activées au bilan nécessite qu'elles procurent des avantages économiques futurs. Bien que ce critère ait été rempli jusqu'à maintenant, l'évolution importante de l'utilisation de ces ressources externes nous amène à préciser le traitement des différentes typologies de ressources et ainsi procéder à un changement de méthode comptable.

Cette précision assure également une cohérence avec le traitement appliqué aux coûts du personnel interne, lesquels sont toujours enregistrés en charges, y compris lorsqu'ils concernent des projets informatiques. Les activités réalisées par ces ressources externes étant de nature identique à celles effectuées par les équipes internes, leur capitalisation n'était plus considérée comme représentative de la réalité économique.

Conformément aux exigences de Swiss GAAP RPC (notamment le cadre conceptuel chiffre 30), ce changement de principe de présentation a été appliqué de manière rétroactive. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin d'assurer la comparabilité des exercices.

Impact sur les états financiers de l'exercice précédent:

En milliers de CHF

Compte de résultat au 31.12.2024			
	État publié au 31.12.2024	Retraitements	État au 31.12.2024 retraité
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-337'910	-15'439	-353'349
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	-334'403	-15'439	-349'842
Résultat d'exploitation	164'851	-15'439	149'412
Résultat avant impôts sur les bénéfices	166'415	-15'439	150'977
Impôts sur le bénéfice	-19'410	2'316	-17'094
Bénéfice après impôts	147'006	-13'123	133'883

Bénéfice annuel par action (CHF)	État publié au 31.12.2024	Retraitements	État au 31.12.2024 retraité
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.– de valeur nominale)	10,16	-0,91	9,25
Bénéfice par action nominative B (895'150 actions à CHF 25.– de valeur nominale)	50,78	-4,54	46,24

Bilan au 31.12.2024	État publié au 31.12.2024	Retraitements	État au 31.12.2024 retraité
Immobilisations incorporelles	91'216	-46'134	45'083
Total actif	8'941'234	-46'134	8'895'100
Provisions (financières) non techniques	163'305	-6'920	156'385
Réserves provenant de bénéfices cumulés	1'588'542	-26'091	1'562'451
Bénéfice de l'exercice	147'006	-13'123	133'883
Total fonds propres	2'549'484	-39'214	2'510'271
Total passif	8'941'234	-46'134	8'895'100

Tableau de flux de trésorerie au 31.12.2024	État publié au 31.12.2024	Retraitements	État au 31.12.2024 retraité
Bénéfice de l'exercice attribuable aux actionnaires	147'006	-13'123	133'883
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations incorporelles	13'482	-8'851	4'631
Provisions financières	-14'665	-2'316	-16'981
Total flux de fonds résultant de l'exploitation	118'530	-24'290	94'240
Achats d'immobilisations incorporelles	-42'748	24'290	-18'459
Total flux de fonds liés aux investissements	-74'464	24'290	-50'174

Ce changement permet ainsi aux états financiers de conserver une fidèle image de la situation et des opérations de l'entreprise ainsi que l'uniformité de traitement.

III. Méthode de consolidation

Pour les entités consolidées selon la méthode de la consolidation intégrale, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a été repris à 100%. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés. Lorsque le pourcentage de détention se situe au-delà de 50% et au-dessous de 100%, la proportion des fonds propres et des bénéfices revenant à des parts minoritaires est présentée distinctement au bilan, respectivement au compte de profits et pertes.

Pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

IV. Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation acquise est compensée avec la quote-part des fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le goodwill négatif d'acquisitions est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de cession d'activités, le goodwill ou le goodwill négatif imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Dans le cas d'une acquisition de société et d'une compensation du goodwill ou goodwill négatif avec les fonds propres, les valeurs incorporelles décisives à la prise de contrôle sont identifiées et comptabilisées.

V. Principes d'évaluation

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères permanents, uniformes et conformément à la loi suisse et aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurance.

Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2025, les justes valeurs des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Une différence positive entre la juste valeur et le prix de revient amorti des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la juste valeur et le prix de revient amorti des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux). Les immeubles dont les contrats de vente ont été signés avant la fin de l'exercice figurent à leur valeur de vente. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires impactant le compte de profits et pertes.
- Les titres détenus à long terme, les actions et les parts de fonds de placements sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire connue, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Une différence positive entre la juste valeur et le prix de revient est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation) sous déduction des impôts différés. Une différence négative entre la juste valeur et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés). Les gains et pertes réalisés lors d'une vente sont comptabilisés par rapport au prix de revient.
- Les produits dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position engagements financiers. Pour les opérations de couverture de change (Currency Overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au passif à leur valeur de remplacement et impactent le compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché et impactent le compte de profits et pertes. Ces contrats sont présentés dans l'annexe.

- Les titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (Amortized Cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates impactant le compte de profits et pertes (présentation des dépréciations à l'annexe dans les pertes de cours non réalisées et présentation des reprises de dépréciations à l'annexe dans les gains de cours non réalisés).
- Les prêts et hypothèques sont portés à leur valeur de remboursement. Les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées impactant le compte de profits et pertes.
- Les placements pour le compte et aux risques de tiers d'assurances vie figurent au bilan à leur juste valeur. Les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres, car elles trouvent principalement leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations

Immobilisations corporelles

Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

Les immeubles d'exploitation sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie, se situant entre cinq et soixante-sept ans.

D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

Les immobilisations en cours de construction sont évaluées à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires. L'amortissement de ces immobilisations débutera lors de la mise en exploitation.

Immobilisations incorporelles

Dans le cadre des logiciels et licences informatiques, les valeurs incorporelles acquises sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage économique futur mesurable. Elles sont amorties linéairement sur une durée de trois à dix ans. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des corrections de valeur extraordinaire seraient jugées nécessaires, elles seraient effectuées à la charge du résultat de la période. Les valeurs incorporelles créées par l'entité elle-même ne sont pas activées.

Les immobilisations en cours de développement correspondent à des valeurs incorporelles liées à des logiciels et licences informatiques dont les amortissements ne débiteront que lors de la mise en exploitation.

Dans le cas d'une acquisition de société et d'une compensation du goodwill ou du goodwill négatif avec les fonds propres, les valeurs incorporelles décisives à la prise de contrôle sont identifiées et comptabilisées. L'immobilisation créée reflète ainsi les valeurs d'éléments incorporels décisifs à la prise de contrôle évaluées à la juste valeur selon un modèle d'évaluation. La charge d'amortissement planifiée sera calculée en fonction de leur durée de vie respective, mais au maximum sur vingt ans.

Goodwill/goodwill négatif

Les goodwill ou goodwill négatifs résultant d'acquisitions sont imputés en déduction des capitaux propres au moment de l'achat. Les effets d'une inscription à l'actif et d'un amortissement théorique, selon RPC 30, ch. 43, sont présentés en annexe.

Provisions techniques Assurances non-vie

Les provisions techniques non-vie sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en respectant les exigences de la Loi sur la surveillance des assurances (LSA), l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (OS) et l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des assurances (OS-FINMA). Elles sont déterminées chaque année selon des principes actuariels reconnus.

Les provisions techniques suffisantes sont constituées de manière à assurer la couverture des engagements d'assurances. Elles correspondent au minimum à la valeur actuelle des obligations futures attendues (Best Estimate), augmentée d'une marge de risque déterminée conformément aux exigences du Swiss Solvency Test (SST).

L'évaluation des provisions techniques est réalisée par branche d'assurance. Afin d'obtenir des résultats robustes au niveau du provisionnement, une segmentation plus fine par catégorie homogène de prestations (segments homogènes) est utilisée.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques des périodes suivantes et sont déterminées globalement par branche *pro rata temporis*, y compris une marge incluant la provision pour débiteurs douteux.

Provisions mathématiques

Ces réserves concernent les assurances collectives de la branche accidents tant selon la LAA que selon la LCA. Elles ont pour but de garantir le versement des rentes fixées. Elles sont calculées avec les tables de capitalisation générationnelles (actuellement LAA 2011 G pour les cas de décès et pour les invalides) avec le logiciel SUVA DK.

Le taux technique d'actualisation est défini par la Loi sur l'assurance-accidents (LAA) et est actuellement de 1% depuis le 1^{er} janvier 2022 (1,5% auparavant).

Selon l'art. 90, al. 3 LAA, les réserves mathématiques sont complétées par une provision pour le financement des réserves mathématiques lors de modification des normes comptables (bases techniques).

Provisions pour sinistres

Le montant des provisions pour sinistres en cours représente l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Elles sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Elles regroupent deux provisions:

- Les provisions analytiques qui représentent une évaluation du dommage au cas par cas;
- Les provisions IBNR (Incurred But Not Reported) qui constituent un complément aux provisions analytiques lorsque celles-ci s'avèrent insuffisantes ou pour les cas déclarés tardivement.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Un chargement est appliqué pour assurer le traitement de sinistres en cas de transfert du portefeuille ou en cas de cessation d'activité. Il s'agit des provisions ULAE (Unallocated Loss Adjustment Expenses). Les frais considérés sont ceux ne pouvant être imputés directement à un dossier de sinistre. Les provisions pour sinistres en cours n'englobent pas d'autre marge de sécurité que le chargement décrit ci-dessus.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour but de couvrir les participations périodiques futures pour les contrats en cours et concernent toutes les branches d'assurances pour lesquelles une participation aux excédents peut être contractuellement prévue. L'attribution annuelle est un pourcentage des primes acquises qui est adapté en fonction de l'évolution du portefeuille.

Autres provisions techniques

Les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison de la complexité des engagements ainsi que des incertitudes inhérentes au calcul des provisions. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires (provisions pour fluctuations) ainsi que des événements catastrophiques imprévus (provisions de sécurité).

La provision pour fluctuations correspond à la différence entre l'Expected Shortfall de la distribution globale des réserves et la provision technique nécessaire pour les sinistres en cours. La provision fluctue chaque année selon le risque de provisionnement.

Les provisions de sécurité sont constituées pour faire face à des événements de nature catastrophique ainsi qu'à la volatilité des affaires, en tenant compte de la diversification, de l'importance et de la structure des portefeuilles d'assurance. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Provisions techniques Assurances vie

Les provisions techniques vie sont constituées sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits. Leur détermination est au minimum annuelle.

Le niveau des provisions techniques doit être suffisant, ce qui signifie en particulier que les hypothèses et les méthodes retenues pour les déterminer garantissent durablement la capacité de remplir les engagements découlant des contrats d'assurance. L'analyse de la suffisance des provisions est effectuée annuellement par sous-portefeuille et repose sur des hypothèses et des méthodes prudentes actualisées.

Les méthodes de détermination de bases techniques prudentes et la subdivision du portefeuille de contrats en sous-portefeuilles reposent sur les principes de l'Ordonnance de la FINMA sur la surveillance des entreprises d'assurance privées et sur la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des provisions techniques vie sont les bases biométriques (mortalité pour les assurances de capitaux ou de rentes, probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité), les hypothèses économiques (rendements attendus des placements, renchérissement), les probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions) et les paramètres de frais. Des contrôles périodiques sont effectués pour déterminer si les hypothèses et paramètres retenus doivent être actualisés. Les incertitudes y relatives sont également régulièrement réévaluées.

Selon les produits, les bases des hypothèses sous-tendant les provisions mathématiques sont les prescriptions réglementaires (FINMA ou Association Suisse des Actuaires) ou l'expérience de la Compagnie. Une combinaison de données statistiques propres et d'informations statistiques de l'Association Suisse d'Assurances est à l'origine de ces hypothèses.

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est également tenu compte de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration et de règlement des sinistres comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des fonctions de probabilités de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurances, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b), le type de primes et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement. Les provisions suivantes sont déterminées au moins annuellement, sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques et frais des périodes suivantes et sont déterminées par contrat.

Provisions mathématiques

Les réserves mathématiques des contrats d'assurance vie sont calculées individuellement et actualisées annuellement. Les bases techniques (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais) utilisées pour leur calcul, à l'exception des réserves pour les cas d'invalidité en cours, sont celles utilisées pour la tarification d'origine ou des bases techniques plus prudentes. Le taux d'actualisation pondéré moyen est de 2,00% (2,04% au 31 décembre 2024). Lorsque les bases techniques d'origine ne sont plus suffisantes, des renforcements sont constitués et présentés dans les autres provisions techniques.

Autres provisions techniques

Les provisions forfaitaires suivantes sont déterminées à chaque boucllement:

- Le renforcement pour garantie de taux est constitué pour les cas où la provision calculée avec une courbe de taux d'intérêt prudents est supérieure à celle obtenue avec le taux d'intérêt technique. Il est calculé par tranche de portefeuille ayant les mêmes bases tarifaires d'origine (taux d'intérêt technique, bases biométriques).
- Le renforcement pour rentes viagères vise à compenser le fait que les réserves mathématiques calculées avec les tables de mortalité d'origine sont trop basses par rapport aux tables de mortalité actuelles. Ce renforcement est calculé par police.
- Le renforcement pour invalidité future vise à compenser l'absence de réserves mathématiques et les bases techniques insuffisantes des tarifs invalidité de 1980 et antérieurs. Il est calculé par police.
- Le renforcement pour frais est constitué lorsque la valeur actuelle des frais effectifs futurs estimés prudemment est supérieure à celle des frais tarifaires et que les provisions constituées (réserves mathématiques + report de primes + autres renforcements) sont inférieures aux provisions suffisantes au sens de la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Ce renforcement est calculé par sous-portefeuille.
- La provision IBNR pour cas d'invalidité complète les réserves mathématiques pour cas d'invalidité en cours pour tenir compte des cas non encore annoncés.
- La provision IBNR pour risque décès sert à compenser la charge des cas de décès non annoncés aux dates de boucllement. Cette provision est calculée en pour cent des primes de risque.
- La provision de fluctuation est destinée à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques biométriques. Cette provision est calculée en appliquant des limites minimales et maximales à la fluctuation du résultat sur les risques biométriques. Si le résultat de l'année dépasse la limite maximale du rendement attendu, la provision est augmentée par une certaine proportion du résultat excédentaire, sans qu'elle puisse dépasser un certain plafond. Si, inversement, le résultat de l'année n'atteint pas la limite minimale du résultat attendu, la provision est dissoute sans qu'elle puisse devenir négative.

Où cela est pertinent, les renforcements tiennent compte prudemment du comportement des assurés. Des marges de sécurité sont intégrées à toutes les autres provisions techniques. Le calcul des provisions forfaitaires fait l'objet d'un règlement annexé au plan d'exploitation, qui contient les règles de constitution et de dissolution de celles-ci.

Provisions pour sinistres

Il s'agit de provisions pour prestations en attente de versement.

Provisions pour participations futures aux excédents

Cette provision a pour rôle de lisser à travers les années le prélèvement pour la participation aux excédents et de ne pas le faire fluctuer aussi fortement que les résultats annuels. Les attributions à la provision pour participations futures aux excédents se font sur la base des excédents réalisés par la société.

Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés

Il s'agit de parts d'excédents accumulées par contrat à la date d'établissement des états financiers qui seront versées avec les prestations futures.

Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers

Les provisions techniques des contrats pour le compte et aux risques de tiers correspondent à la valeur du portefeuille d'actifs auquel le contrat est lié. Elles contiennent également les reports de primes y relatifs.

Fonds pour participations futures aux excédents

La Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices antérieurs sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

Engagements financiers

Ils contiennent les emprunts obligataires émis (hors agio, comptabilisé dans les passifs transitoires et amorti sur la durée de l'emprunt) et les emprunts envers des tiers ou envers des actionnaires qui sont évalués à leur valeur nominale. Ils comprennent également les emprunts hypothécaires et les positions négatives des dérivés (se référer au paragraphe des placements de capitaux).

Liquidités

Elles contiennent les dépôts à terme et placements liquides similaires.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI. Notes relatives au compte de profits et pertes

1. Compte de profits et pertes sectoriel

(en milliers de CHF)

	Domaine non-vie	
	2025	2024 retraité
Primes brutes émises	1'242'573	1'158'833
Primes cédées aux réassureurs	-46'078	-44'046
Variation du report de primes (brut)	-5'640	-2'418
Part des réassureurs à la variation du report de primes	508	216
Primes acquises pour propre compte	1'191'364	1'112'585
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	-865'756	-855'701
Variation des provisions techniques (brut)	18'406	48'655
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurances et variation de provisions techniques	17'507	25'060
Charges techniques hors frais pour propre compte	-829'843	-781'987
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	-323'701	-310'870
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	5'749	3'507
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	-317'952	-307'363
Participations aux excédents attribuées	-24'113	-22'752
Produits des placements de capitaux	85'431	85'522
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	56'905	30'670
Charges de gestion des placements de capitaux	-18'586	-17'463
Autres produits	2'964	5'955
Autres charges	-2'203	-1'483
Résultat de placements pour propre compte	124'510	103'201
Primes brutes émises pour le compte et aux risques de tiers		
Variation du report de primes (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut) pour le compte et aux risques de tiers		
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers		
Résultat des opérations d'assurance et de placements pour le compte et aux risques de tiers	-	-
Produits de prestations de services		
Frais d'administration des autres activités		
Résultat d'exploitation	143'966	103'685
Frais de financement	-3'770	-4'717
Quote-part des résultats des sociétés associées		
Résultat hors exploitation	-3'770	-4'717
Résultat exceptionnel	13	34
Résultat avant impôts sur les bénéfices	140'209	99'001
Impôts sur les bénéfices	-14'045	-9'145
Bénéfice après impôts	126'164	89'856

Depuis fin 2023, neocredit.ch AG ne génère plus de nouvelles activités (run-off).

Domaine vie		Autres activités		Éliminations		Groupe	
2025	2024 retraité	2025	2024	2025	2024	2025	2024 retraité
156'255	166'633			-	-2'811	1'398'829	1'322'655
-1'887	-4'729			-	2'811	-47'965	-45'964
1'817	1'724					-3'823	-694
45	59					554	275
156'230	163'686	-	-	-	-	1'347'594	1'276'271
-215'241	-216'709			-	2'153	-1'080'997	-1'070'257
55'906	59'396			-	-749	74'312	107'303
1'010	3'453			-	-1'405	18'517	27'108
-158'325	-153'859	-	-	-	-	-988'168	-935'846
-45'346	-42'478			137	-1	-368'911	-353'349
						5'749	3'507
-45'346	-42'478	-	-	137	-1	-363'161	-349'842
-5'875	-4'483	-	-	-	-	-29'988	-27'235
86'851	82'609	4'915	4'194			177'197	172'325
7'424	10'191	-5'002	173			59'327	41'034
-17'483	-19'738	-1'633	-1'330			-37'703	-38'532
2'307	3'178	5'791	9'914	-5'835	-10'347	5'227	8'699
-2'223	-1'855	-68	-107	119	185	-4'375	-3'259
76'877	74'385	4'002	12'843	-5'716	-10'162	199'673	180'268
76'324	74'081					76'324	74'081
-518	-581					-518	-581
-36'937	-35'099					-36'937	-35'099
-63'505	-67'946					-63'505	-67'946
28'657	32'660					28'657	32'660
4'021	3'114	-	-	-	-	4'021	3'114
		43'810	39'700	-137		43'673	39'700
		-41'493	-37'018		1	-41'493	-37'018
27'582	40'364	6'319	15'525	-5'716	-10'162	172'151	149'412
-1'965	-5'452	-2'830	-2'721	5'716	10'162	-2'849	-2'729
		7'867	4'259			7'867	4'259
-1'965	-5'452	5'037	1'538	5'716	10'162	5'018	1'530
-	-	75	-	-	-	88	34
25'617	34'912	11'432	17'063	-	-	177'257	150'977
-3'696	-4'952	-3'260	-2'997	-	-	-21'001	-17'094
21'920	29'960	8'171	14'067	-	-	156'256	133'883

2. Primes brutes émises

2.1 Primes brutes par branche d'assurance

	2025	%	2024	%
Assurances non-vie				
Accidents	220'506	17,7	194'723	16,8
Maladie	312'568	25,2	293'675	25,4
Véhicules à moteur	404'436	32,5	379'582	32,8
Choses	216'554	17,4	201'954	17,5
Responsabilité civile	76'447	6,2	73'446	6,4
Divers	12'062	1,0	12'641	1,1
Total Assurances non-vie	1'242'573	100,0	1'156'022	100,0
Assurances vie				
Primes uniques	34'903	15,0	39'130	16,3
Primes périodiques	121'353	52,2	127'503	53,0
Total des primes pour risque en propre compte	156'255	67,2	166'633	69,2
Primes pour le compte et aux risques de tiers	76'324	32,8	74'081	30,8
Total Assurances vie	232'579	100,0	240'713	100,0
Total des primes brutes émises	1'475'152		1'396'735	

2.2 Primes brutes par région géographique

	2025	%	2024	%
Suisse romande	815'036	55,3	773'317	55,4
Suisse alémanique	583'717	39,6	549'411	39,3
Suisse italienne	72'691	4,9	70'662	5,1
Ensemble de la Suisse	1'471'444	99,7	1'393'389	99,8
Liechtenstein	3'709	0,3	3'346	0,2
Total des primes brutes émises	1'475'152	100,0	1'396'735	100,0

3. Sinistres et prestations d'assurances payés

	2025			2024		
	Brut	Réassurances cédées	Net	Brut	Réassurances cédées	Net
Assurances non-vie	865'756	-21'382	844'374	853'548	-29'071	824'477
Assurances vie pour risque en propre compte	215'241	-1'574	213'667	216'709	-1'378	215'331
Assurances vie pour le compte et aux risques de tiers	36'937	-	36'937	35'099	-	35'099
Total des sinistres et prestations d'assurances payés	1'117'933	-22'956	1'094'978	1'105'356	-30'449	1'074'907

4. Frais de fonctionnement nets de réassurance

	2025	2024 retraité
Assurances non-vie		
Frais d'administration (brut)	167'000	158'480
Frais d'acquisition (brut)	156'564	152'390
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	323'564	310'871
Frais d'acquisition (part des réassureurs)	-5'749	-3'507
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	-5'749	-3'507
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance non-vie	317'815	307'364
Assurances vie		
Frais d'administration (brut)	23'719	23'797
Frais d'acquisition (brut)	21'628	18'681
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance vie	45'346	42'478
Total des frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance	363'161	349'842
Autres activités		
Frais d'administration	41'493	37'018
Total des frais d'administration Autres activités	41'493	37'018
Dont:		
– Charges de personnel	232'555	223'067
– Amortissements sur immobilisations	13'247	12'402
– Honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)	768	774
Frais de personnel du Groupe		
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements	304'977	291'912

5. Produits des placements de capitaux

	2025			2024		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Immeubles de rendement	31'800	30'022	1'707	33'522	29'547	1'701
Titres détenus à long terme	-	-	2'766	-	-	2'340
Titres à revenus fixes	28'310	32'025	-	25'981	28'984	-
Prêts	334	5'921	252	735	6'128	-
Hypothèques	3'616	6'819	-	3'139	6'878	-
Actions	8'486	1'155	191	8'839	4'947	113
Parts de fonds de placements	8'919	10'675	-	8'900	5'963	40
Private Equity	4	235	-	-	162	-
Hedge Funds	3'963	-	-	4'406	-	-
Total des produits des placements de capitaux	85'431	86'851	4'915	85'522	82'609	4'194

6. Gains et pertes sur placements de capitaux

	2025			2024		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Gains et pertes de cours réalisés						
Immeubles de rendement	21'817	25'215	139	13'091	1'747	73
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	-448
Titres à revenus fixes	-321	-12'632	-	-8'760	-18'817	-
Prêts	-565	-	-	-1'111	-	-
Hypothèques	-	-	-	-33	-	-
Actions	2'999	-	-	10'152	7'461	-
Parts de fonds de placements	37'922	14'355	-	25'041	21'095	-32
Produits dérivés	-8'095	-3'764	-	-10'831	-5'702	-
Private Equity	19'367	1'670	-	16'538	1'596	120
Hedge Funds	38	41	-	36	39	-
Total des gains et pertes de cours réalisés	73'161	24'885	139	44'122	7'419	-287
Gains de cours non réalisés						
Immeubles de rendement	2'845	3'484	-	725	828	-
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	500
Titres à revenus fixes	1'365	950	-	2'589	2'724	-
Prêts	-	-	-	179	-	-
Hypothèques	-	-	-	-	33	-
Actions	4'255	-	-	3'813	12'763	348
Parts de fonds de placements	580	2'582	60	12'533	6'929	-
Produits dérivés	4'238	2'385	-	6'196	3'625	-
Private Equity	-	287	-	21	48	-
Dettes privées	1	-	-	-	-	-
Total des gains de cours non réalisés	13'285	9'687	60	26'056	26'950	848

	2025			2024		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Pertes de cours non réalisées						
Immeubles de rendement	410	-3'453	-	-985	-4'031	-588
Titres détenus à long terme	-	-	-5'016	-	-	-
Titres à revenus fixes	-1'443	-1'538	-	-685	-555	-
Actions	-2'820	-	-	-11'077	-74	-
Parts de fonds de placements	-1'137	-522	-	-192	-1'944	-
Produits dérivés	-5'788	-4'141	-	-4'463	-2'477	-
Private Equity	-6	-4'137	-	-130	-9'344	-
Dettes privées	-43	-	-	-	-	-
Total des pertes de cours non réalisées	-10'825	-13'790	-5'016	-17'533	-18'426	-588
Gains de change réalisés et non réalisés						
Titres détenus à long terme	-	-	-	-	-	200
Titres à revenus fixes	1'130	478	-	23'816	17'848	-
Parts de fonds de placements	122	352	-	95	132	-
Produits dérivés	66'778	32'285	-	15'413	12'100	-
Private Equity	782	-	-	8'188	521	-
Hedge Funds	-	-	-	6'232	-	-
Total des gains de change réalisés et non réalisés	68'812	33'114	-	53'744	30'601	200
Pertes de change réalisées et non réalisées						
Titres détenus à long terme	-	-	-185	-	-	-
Titres à revenus fixes	-41'600	-31'333	-	-1'122	-737	-
Parts de fonds de placements	-164	-213	-	-48	-49	-
Produits dérivés	-24'421	-13'864	-	-72'915	-35'556	-
Private Equity	-10'349	-1'062	-	-1'635	-11	-
Hedge Funds	-10'994	-	-	-	-	-
Total des pertes de change réalisées et non réalisées	-87'527	-46'472	-185	-75'720	-36'353	-
Total général des gains et pertes sur placements de capitaux	56'905	7'424	-5'002	30'670	10'191	173

7. Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

	2025	2024
Produits	3'965	2'136
Gains et pertes de cours réalisés	2'508	-827
Gains de cours non réalisés	25'732	31'149
Pertes de cours non réalisées	-2'723	-195
Gains réalisés et non réalisés de change	-	396
Pertes réalisées et non réalisées de change	-825	-
Total du résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	28'657	32'660

8. Autres produits et autres charges

Il s'agit principalement des produits et charges relatifs aux liquidités (y compris gains et pertes de change), ainsi que des produits et charges techniques d'intérêts.

9. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers), de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), Prevanto AG (conseil aux institutions de prévoyance publiques et privées), Ecofin Investment Consulting AG (conseil aux investisseurs institutionnels dans le domaine de la gestion de fortune), de la société FimPlus SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurance) et neocredit.ch AG (plateforme de crowdlending pour TPE/PME).

10. Impôts sur les bénéfices

	2025	2024 retraité
Impôts courants ¹⁾	13'607	34'102
Impôts différés ²⁾	7 394	-17'008
Total	21'001	17'094

¹⁾ Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe, se situe à 7,2% en 2025, respectivement 15,4% en 2024. Cette variation provient d'un correctif d'impôts des années antérieures en 2024 sur les comptes sociaux.

²⁾ Voir les commentaires de la note 20.

11. Bénéfice annuel par action

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

	Nombre d'actions	Actions propres pondérées sur l'année ¹⁾	Nombre d'actions en circulation	Capital-actions en circulation	Pourcentage de répartition du bénéfice	Bénéfice net (en milliers de CHF) ²⁾	Bénéfice par action en circulation
2024 retraité							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	69,1%	92'488	9,25
Actions nominatives B	1'000'000	104'850	895'150	22'378'750	30,9%	41'395	46,24
				72'378'750	100,0%	133'883	
2025							
Actions nominatives A	10'000'000	-	10'000'000	50'000'000	68,7%	107'374	10,74
Actions nominatives B	1'000'000	89'508	910'492	22'762'300	31,3%	48'882	53,69
				72'762'300	100,0%	156'256	

¹⁾ Selon note 25 de l'annexe

²⁾ Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

Étant donné qu'il n'existe aucun effet potentiel de dilution sur le résultat, il a été renoncé à présenter un bénéfice par action dilué.

12. Résultat exceptionnel

En 2025, le résultat exceptionnel de CHF 87'706.– se décompose de la manière suivante: dans le domaine non-vie, il concerne des prestations pour tenue de liquidation d'Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux envers Epona, Société d'assurance générale des animaux SA de CHF 12'706.–.

Dans le domaine des autres activités, il concerne un abandon de créance d'une partie d'un emprunt d'un montant de CHF 75'000.–.

En 2024, le résultat exceptionnel de CHF 34'294.– du domaine non-vie concerne Epona, Société coopérative mutuelle des animaux en liquidation, société qui avait transféré son activité à Epona, Société d'assurance générale des animaux SA en 2021 et pour laquelle des provisions d'impôts avaient été supérieures aux montant effectivement payés.

VII. Notes relatives au bilan

13. Placements de capitaux

13.1 Évaluation des placements de capitaux

31.12.2025	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Total
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'276'986	1'637'047	844'010	760'018	33'019	1'637'047
Participations dans des sociétés associées	47'241	*	-	-	32'512	32'512
Titres détenus à long terme	47'368	*	-	-	26'723	26'723
Titres à revenus fixes	3'000'994	2'813'563	1'012'424	1'877'037	-	2'889'461
Prêts	374'599	374'274	46'748	322'526	5'000	374'274
Hypothèques	663'173	663'173	264'016	399'157	-	663'173
Actions	247'733	319'804	315'630	10	4'164	319'804
Parts de fonds de placements	1'123'888	1'392'412	751'395	639'167	1'850	1'392'412
Produits dérivés	16'296	10'480	6'535	3'945	-	10'480
Private Equity	110'277	151'279	136'418	14'861	-	151'279
Hedge Funds	90'706	120'170	120'170	-	-	120'170
Dettes privées	3'806	3'765	3'765	-	-	3'765
	7'003'066	*	3'501'112	4'016'721	103'268	7'621'100
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	47'720	47'720		47'720		47'720
Titres à revenus fixes	22'595	22'396		22'396		22'396
Parts de fonds de placements	420'588	472'204		472'204		472'204
	490'904	542'319	-	542'319	-	542'319

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent CHF 16,7 millions au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de CHF 72,1 millions selon le cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent CHF 5,4 millions au bilan (valeur de marché).

	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			
31.12.2024	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Total
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'258'929	1'598'570	807'219	758'570	32'781	1'598'570
Participations dans des sociétés associées	47'241	*	-	-	26'948	26'948
Titres détenus à long terme	47'368	*	-	-	31'872	31'872
Titres à revenus fixes	3'124'012	2'997'452	1'006'171	2'044'069	-	3'050'240
Prêts	384'149	383'824	49'918	333'906	-	383'824
Hypothèques	668'218	668'218	249'670	418'548	-	668'218
Actions	245'964	281'915	278'351	263	3'301	281'915
Parts de fonds de placements	1'041'734	1'273'143	714'211	556'927	2'005	1'273'143
Produits dérivés	14'278	35'223	24'489	10'733	-	35'223
Private Equity	123'233	208'835	193'000	15'835	-	208'835
Hedge Funds	90'707	131'184	131'184	-	-	131'184
	7'045'833	*	3'454'214	4'138'852	96'906	7'689'972
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	35'248	35'248		35'248		35'248
Titres à revenus fixes	33'259	32'675		32'675		32'675
Parts de fonds de placements	369'737	398'057		398'057		398'057
Produits dérivés	820	1'522		1'522		1'522
	439'063	467'501	-	467'501	-	467'501

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

Parmi les participations des sociétés associées, les titres ayant une cotation représentent CHF 12,1 millions au bilan selon mise en équivalence de la quote-part des fonds propres (avec une valeur de marché de CHF 36,0 millions selon le cours boursier).

Parmi les titres détenus à long terme, les titres ayant une cotation représentent CHF 5,4 millions au bilan (valeur de marché).

13.2 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2024	%	Quote-part sociétés associées 2025
Immeubles de rendement	1'598'570	20,8	-
Participations dans des sociétés associées	26'948	0,4	7'867
Titres détenus à long terme	31'872	0,4	-
Titres à revenus fixes	3'050'240	39,7	-
Prêts	383'824	5,0	-
Hypothèques	668'218	8,7	-
Actions	281'915	3,7	-
Parts de fonds de placements	1'273'143	16,6	-
Produits dérivés	35'223	0,5	-
Private Equity	208'835	2,7	-
Hedge Funds	131'184	1,7	-
Dettes privées	-	-	-
Total des placements de capitaux	7'689'972	100,0	7'867
Placements pour le compte et aux risques de tiers	467'501		

13.3 Placements de capitaux par monnaie au 31 décembre 2025 (convertis en milliers de CHF)

	CHF	USD	EUR
Immeubles de rendement	1'637'047		
Participations dans des sociétés associées	32'512		
Titres détenus à long terme	5'425		
Titres à revenus fixes	2'016'284		21'298
Prêts	374'274	437'180	383'492
Hypothèques	663'173		
Actions	319'804		
Parts de fonds de placements	1'392'048		
Produits dérivés	5'385		364
Private Equity	4'773	5'095	
Hedge Funds		136'235	4'662
Dettes privées	3'765	120'170	
Total des placements de capitaux	6'454'489	698'680	409'816
Placements pour le compte et aux risques de tiers	542'319		

Mouvements en 2025				Corrections de valeur par			
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2025	%
78'153	-105'871	47'171	-	3'286	15'738	1'637'047	21,5
-	-	-	-	-	-2'303	32'512	0,4
-	-	-	-182	-5'016	50	26'723	0,4
1'363'338	-1'435'286	-12'953	-71'325	-4'554	-	2'889'461	37,9
5'340	-14'325	-565	-	-	-	374'274	4,9
31'501	-36'545	-	-	-	-	663'173	8,7
17'512	-18'742	2'999	-	1'435	34'685	319'804	4,2
474'971	-444'982	52'276	98	1'563	35'343	1'392'412	18,3
60'660	-131'015	-11'860	60'779	-3'306	-	10'480	0,1
4'008	-36'381	21'037	-10'630	-3'855	-31'736	151'279	2,0
-	-79	79	-10'994	-	-20	120'170	1,6
3'806	-	-	-	-41	-	3'765	0,0
2'039'288	-2'223'226	98'184	-32'254	-10'488	51'757	7'621'100	100,0
72'720	-22'593	2'508	-825	23'009	-	542'319	
SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Divers	Total	%
						1'637'047	21,5
						32'512	0,4
						26'723	0,4
2'476	13'980	3'724	25'871	3'285	3'169	2'889'461	37,9
						374'274	4,9
						663'173	8,7
						319'804	4,2
						1'392'412	18,3
						10'480	0,1
				5'609		151'279	2,0
						120'170	1,6
						3'765	0,0
2'476	13'980	3'724	25'871	8'895	3'169	7'621'100	100,0
						542'319	

14. Institutions de prévoyance

Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2025	Constitution 2025	Bilan 31.12.2024	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2025
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567	-	96'567	-
Total	96'567	96'567	-	96'567	-

Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture ou découvert (-)	Part économique de l'employeur	Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
	31.12.2025	31.12.2024			2025	2024
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	23'290*	-	-	27'181	27'181	26'380
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	1'246	1'246	1'730
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	1'909	1'909	2'159
Total	-	-	-	30'336	30'336	30'268

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2024 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Les comptes provisoires au 31.12.2025 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

15. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles: équipements d'exploitation tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2024	104'675	-83'132	21'543
Entrées	4'480	-	4'480
Sorties	-102	94	-8
Amortissements ordinaires	-	-6'844	-6'844
État au 31 décembre 2024	109'053	-89'882	19'171
Entrées	14'126	-	14'126
Modification du périmètre de consolidation	33	-21	12
Sorties	-182	149	-33
Amortissements ordinaires	-	-7'352	-7'352
État au 31 décembre 2025	123'031	-97'106	25'925

Corporelles: bâtiments d'exploitation

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2024	88'327	-18'289	70'038
Entrées	88	-	88
Amortissements ordinaires	-	-927	-927
État au 31 décembre 2024	88'415	-19'216	69'199
Entrées	93	-	93
Reclassification	28'224	-	28'224
Amortissements ordinaires	-	-939	-939
État au 31 décembre 2025	116'732	-20'155	96'577

Corporelles: immobilisations en cours de construction

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2024	3'339	-	3'339
Entrées	7'761	-	7'761
État au 31 décembre 2024	11'100	-	11'100
Entrées	21'280	-	21'280
Reclassification	-28'224	-	-28'224
État au 31 décembre 2025	4'156	-	4'156
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2025	243'918	-117'261	126'657

Incorporelles: logiciels et licences informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 31 décembre 2023	119'813	-89'524	30'289
Retraitements	-42'426	17'062	-25'364
État au 31 décembre 2023 retraité	77'387	-72'462	4'925
Entrées retraité	2'413	-	2'413
Reclassification retraité	254	-	254
Amortissements ordinaires retraité	-	-1'931	-1'931
État au 31 décembre 2024 retraité	80'055	-74'393	5'663
Entrées	3'774	-	3'774
Reclassification	4'503	-	4'503
Sorties	-290	290	-
Amortissements ordinaires	-	-2'231	-2'231
État au 31 décembre 2025	88'042	-76'334	11'708

Incorporelles: immobilisation en cours de développement

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 31 décembre 2023	18'160	-	18'160
Retraitements	-5'331	-	-5'331
État au 31 décembre 2023 retraité	12'829	-	12'829
Entrées retraité	16'045	-	16'045
Reclassification retraité	-254	-	-254
État au 31 décembre 2024 retraité	28'620	-	28'620
Entrées	19'050	-	19'050
Reclassification	-4'503	-	-4'503
État au 31 décembre 2025	43'168	-	43'168

Incorporelles: immobilisations identifiées lors d'acquisition

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2024	-	-	-
Entrées	13'500	-	13'500
Amortissements ordinaires	-	-2'700	-2'700
État au 31 décembre 2024	13'500	-2'700	10'800
Entrées	250	-	250
Amortissements ordinaires	-	-2'725	-2'725
État au 31 décembre 2025	13'750	-5'425	8'325
Total immobilisations incorporelles au 31 décembre 2025	144'960	-81'759	63'201

L'immobilisation identifiées lors de l'acquisition de Prevanto Holding AG est amortie sur une période de cinq ans depuis le 1^{er} janvier 2024.

L'immobilisation identifiées lors de l'acquisition de EICTBS Holding AG est amortie sur une période de cinq ans depuis le 1^{er} juillet 2025.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2024	86'023	-65'562	20'461
Entrées	8'504	-	8'504
Amortissements ordinaires	-	-8'915	-8'915
État au 31 décembre 2024	94'526	-74'476	20'050
Entrées	2'296	-	2'296
Amortissements ordinaires	-	-8'477	-8'477
État au 31 décembre 2025	96'823	-82'954	13'869

Aucun earn-out n'a été comptabilisé lors des dernières acquisitions, cependant ces derniers pourraient atteindre la valeur maximum de CHF 3,0 millions au 30 juin 2027. Un earn-out lié de 0,4 million a été comptabilisé en 2025.

L'activation théorique du goodwill et son amortissement sur cinq ans auraient généré les effets suivants sur les comptes consolidés.

Effet sur le compte de profits et pertes

	2025	2024 retraité
Bénéfice de l'exercice	156'256	133'883
Autres produits	87	87
Frais d'administration des autres activités	-2'162	-2'599
Quote-part des résultats des sociétés associées	-6'403	-6'403
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	147'778	124'968

Effet sur le bilan

	31.12.2025	31.12.2024 retraité
Fonds propres consolidés selon bilan	2'655'464	2'510'271
Placements de capitaux	6'255	12'658
Immobilisations incorporelles	7'869	7'735
Autres engagements	-255	-343
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	2'669'333	2'530'321

Principaux éléments du bilan et produits nets des entités acquises

	EICTBS Holding AG 01.07.2025	Ecofin Investment Consulting AG 01.07.2025
Actif		
Participations	100	-
Immobilisations	-	12
Liquidités	100	-
Autres actifs	-	499
Total de l'actif	200	511
Passif		
Autres passifs	-	265
Capitaux étrangers	-	265
Capital-actions	100	100
Réserves légales	50	50
Réserves provenant de bénéfices cumulés	50	96
Bénéfices de l'exercice	-	-
Fonds propres	200	246
Total passif	200	511
Produit net dans le résultat consolidés au 31.12.2025	-	635
Produit net jusqu'à la date d'acquisition au 01.07.2025	-	847

16. Créances

	31.12.2025	31.12.2024
Créances résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances acceptées	24'891	26'402
Avoirs auprès de preneurs d'assurance	8'926	11'490
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires	1'004	2'380
Avoirs auprès des réassureurs	4'605	9'433
Avoirs auprès des compagnies d'assurance	9'881	8'957
	49'307	58'662
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	2'557	2'557
Créances diverses		
Annuités hypothécaires	2'140	1'765
Impôts anticipés	30'043	25'217
Décompte d'impôts en notre faveur	6'033	6'912
Gérants d'immeubles	5'256	4'383
Autres	5'314	6'437
	48'787	44'713
Total des créances	100'650	105'933
Dont créances envers des sociétés associées	300	304

17. Liquidités

	31.12.2025	31.12.2024
Avoirs en caisse	4	6
Avoirs en comptes bancaires	226'738	77'547
Dépôts à terme et placements liquides similaires	164'900	193'500
Total	391'643	271'054

18. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts de CHF 28,6 millions en 2025 (CHF 27,9 millions en 2024) et de commissions.

Les comptes de régularisation au passif sont essentiellement composés de frais d'administration et d'acquisition à payer tels que rémunérations variables ou divers fournisseurs, de provisions pour vacances et de loyers encaissés d'avance.

19. Provisions techniques d'assurances

Au bilan		31.12.2025			31.12.2024		
		Brutes	Réassurances cédées	Nettes	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Provisions des techniques Assurances non-vie							
Provisions pour report de primes		79'474	4'316	75'158	73'719	3'808	69'911
Provisions mathématiques		309'814	-	309'814	306'292	-	306'292
Provisions pour sinistres		1'052'748	56'440	996'308	1'083'650	60'315	1'023'335
Provisions pour participations futures aux excédents		55'979	-	55'979	54'260	-	54'260
Autres provisions techniques		432'187	-	432'187	420'132	-	420'132
Total des provisions techniques non-vie		1'930'202	60'756	1'869'446	1'938'054	64'123	1'873'931
Provisions des techniques Assurances vie							
Provisions pour report de primes		32'385	912	31'473	34'202	867	33'335
Provisions mathématiques		2'420'995	2'953	2'418'042	2'471'988	2'878	2'469'110
Provisions pour sinistres		1'511	450	1'061	2'364	1'046	1'318
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés		59'595	-	59'595	63'950	-	63'950
Provisions pour participations futures aux excédents		14'253	-	14'253	12'412	-	12'412
Autres provisions techniques		499'900	1'185	498'715	505'800	1'228	504'572
Total provisions techniques vie		3'028'639	5'501	3'023'139	3'090'717	6'019	3'084'697
Total des provisions techniques d'assurances		4'958'842	66'257	4'892'585	5'028'770	70'142	4'958'628

Au compte de profits et pertes

	Assurances non-vie 2025	Assurances non-vie 2024	Assurances vie 2025	Assurances vie 2024
Variation du report de primes (brut)	-5'640	-2'418	1'817	1'724
Variation des provisions techniques (brut)				
Provisions mathématiques	1'279	-8'722	50'993	37'626
Provisions pour sinistres	30'902	66'355	853	38
Provisions pour participations futures aux excédents	-1'719	-1'971	-1'841	-1'467
Autres provisions techniques	-12'056	-7'756	5'900	23'200
Total variation des provisions techniques (brut)	18'406	47'906	55'906	59'396

Les provisions de sécurité et fluctuations sont présentées dans les autres provisions techniques.

En Assurances non-vie, elles sont passées de CHF 417,5 millions au 31.12.2024 à CHF 429,6 millions au 31.12.2025. Cette variation s'explique par la constitution de CHF 12,0 millions de la provision Risques catastrophes en 2025. Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 409,5 millions à CHF 417,5 millions au 31.12.2024 en raison d'une constitution de CHF 8,0 millions de la provision Risques catastrophes.

En Assurances vie, ces provisions sont passées de CHF 501,0 millions au 31.12.2024 à CHF 494,3 millions au 31.12.2025. Cette variation s'explique par la baisse de CHF 6,7 millions de la provision des autres renforcements. Les provisions pour renforcement pour taux d'intérêts et fluctuation n'ont pas varié. Durant l'exercice précédent, elles étaient passées de CHF 523,2 millions à CHF 501,0 millions en raison de la dissolution de CHF 20,0 millions du renforcement pour taux d'intérêts et d'une baisse de CHF 2,2 millions des autres renforcements. La provision pour fluctuation n'a pas varié.

	Assurances non-vie			Assurances vie			
	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations futures aux excédents	Provisions mathématiques	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	Provisions pour participations futures aux excédents
État au 1^{er} janvier 2024	293'037	1'150'005	52'289	2'509'614	2'401	68'898	10'945
Variation au compte de profits et pertes	8'721	-66'355	1'971	-37'626	-38	-	1'467
Constitution	6'134	-	-	-	-	5'533	-
Intérêts	-	-	-	-	-	73	-
Utilisation	-1'600	-	-	-	-	-10'552	-
Différences de change	-	-	-	-	-	-2	-
État au 1^{er} janvier 2025	306'292	1'083'650	54'260	2'471'988	2'364	63'950	12'412
Variation au compte de profits et pertes	-1'279	-30'902	1'719	-50'993	-853	-	1'841
Constitution	6'645	-	-	-	-	6'159	-
Intérêts	-	-	-	-	-	68	-
Utilisation	-1'844	-	-	-	-	-10'582	-
Différences de change	-	-	-	-	-	-1	-
Solde au 31 décembre 2025	309'814	1'052'748	55'979	2'420'995	1'511	59'595	14'253

Certains mouvements de provisions techniques ne trouvant pas leur source dans le compte de résultat directement à la ligne de Variation des provisions techniques (brut), nous détaillons ces éléments dans le tableau ci-dessus.

Analyse du traitement des prestations d'assurances non-vie

Année de survenance des sinistres	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
À la fin de l'année de survenance	301'193	309'159	318'101	343'555	327'542	400'586	399'583	425'572	422'682	441'232	
1 an après	460'361	469'252	486'228	518'633	494'400	608'426	619'838	670'780	647'114		
2 ans après	483'918	494'813	514'658	545'390	522'666	637'634	653'755	707'567			
3 ans après	488'607	500'365	522'037	552'427	528'642	643'334	664'426				
4 ans après	491'922	503'167	526'988	555'601	531'424	646'359					
5 ans après	493'454	505'696	529'089	559'378	533'536						
6 ans après	495'103	508'303	532'794	562'963							
7 ans après	497'008	510'021	535'042								
8 ans après	498'595	511'195									
9 ans après	500'078										
Charge de sinistres totale estimée	527'650	527'737	565'593	596'580	569'162	694'559	714'256	765'750	744'090	796'945	6'502'322
Indemnités de sinistres déjà versées	-500'078	-511'195	-535'042	-562'963	-533'536	-646'359	-664'426	-707'567	-647'114	-441'232	-5'749'511
Provisions pour prestations d'assurances des dix dernières années	27'572	16'542	30'552	33'617	35'626	48'200	49'830	58'182	96'976	355'713	752'811
Provisions pour prestations d'assurances avant 2016											326'397
Provisions affaires indirectes											54'888
Provisions pour prestations d'assurances (brut)											1'134'096
Part de réassurance											-43'257
Provisions pour prestations d'assurances (net)											1'090'839

Le résultat de liquidation des provisions pour sinistres se montent à CHF 55,7 millions (CHF 51,1 millions l'exercice précédent).

20. Provisions (financières) non techniques

	Provisions pour impôts différés*	Provisions pour litiges	Total
Valeur comptable au 31 décembre 2023	152'742	-	152'742
Retraitements	-4'604	-	-4'604
Valeur comptable au 31 décembre 2023 retraité	148'138	-	148'138
Constitution retraité	8'247	-	8'247
Valeur comptable au 31 décembre 2024 retraité	156'385	-	156'385
Constitution	15'818	-	15'818
Valeur comptable au 31 décembre 2025	172'202	-	172'202

* Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés selon des taux moyens entre 14,0 % et 15,0 % en 2025 en fonction des sociétés opérationnelles (identique en 2024).

Aucune comptabilisation d'actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportées n'a été effectué au motif qu'il est peu probable, au regard de notre évaluation actuelle, que des bénéfices futurs soient générés par les entités concernées. Les pertes fiscales reportées pour le groupe représentent CHF 9,1 millions au 31 décembre 2025 (CHF 11,6 millions en 2024). En application des taux d'impôts en vigueur pour les entités concernées, les prétentions d'actifs découlant des différés s'élèveraient donc à CHF 1,6 million au 31 décembre 2025 (2,0 millions en 2024).

21. Fonds pour participations futures aux excédents

	Assurances non-vie
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2024	32'891
Dotation	36'000
Utilisation	-33'775
Valeur comptable au 31 décembre 2024	35'116
Dotation	39'000
Utilisation	-39'176
Valeur comptable au 31 décembre 2025	34'940

22. Engagements financiers

	31.12.2025	31.12.2024
Emprunt obligataire émis	120'000	120'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	12'000	12'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	7'000	15'000
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	10'000
Autres emprunts	196	210
Dérivés négatifs	11'697	37'277
Total des engagements financiers	160'892	194'488

Informations sur l'emprunt obligataire émis

Année d'émission	Numéro de valeur/ISIN	Taux d'intérêt	Devise	Échéance	Valeur nominale (CHF)
2022	123 210 705 / CH1232107057	2,00 %	CHF	08.12.2027	120'000'000

23. Autres engagements

	31.12.2025	31.12.2024
Engagements résultant de l'activité d'assurance		
- Dépôts pour réassurances cédées	12'578	13'710
- Engagements envers des preneurs d'assurance	457'654	416'111
- Engagements envers des agents ou d'autres ayants droit	22'761	19'234
- Engagements auprès des réassureurs	1'666	1'379
- Engagements auprès des compagnies d'assurance	6'978	6'800
	501'638	457'233
Envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	105	120
Engagements divers		
Charges sociales	5'631	4'830
Taxes diverses	3'812	3'726
Impôts courants	4'618	12'237
Fournisseurs	14'147	10'347
Autres	407	427
	28'615	31'566
Total des autres engagements	530'358	488'918
Dont engagements envers des sociétés associées	1'040	817

24. Réserve de réévaluation

	Immeubles de rendement	Participations dans des sociétés associées	Titres détenus à long terme
Réserve de réévaluation au 1^{er} janvier 2024	372'510	776	1'374
Variation valeur	3'646	377	-1'500
Dissolution suite à des réalisations	-14'425	-	-
Impôts différés	1'613	-50	226
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2024	363'344	1'103	99
Variation valeur	52'379	844	50
Dissolution à la suite des réalisations	-36'640	-	-
Impôts différés	-2'360	-122	-7
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2025	376'722	1'825	142

Aucune déduction de réserve de réévaluation n'est effectuée lors de la constitution de provisions pour participations futures aux excédents (les dispositions contractuelles des contrats d'assurance vie ne le prévoient pas).

25. Propres parts au capital de l'entité

	Quantité	milliers de CHF
État au 1^{er} janvier 2024	104'850	27'083
Aucun mouvement en 2024	-	-
État au 31 décembre 2024	104'850	27'083
Vente	-20'000	-9'512
État au 31 décembre 2025	84'850	17'571

Au 31 décembre 2025, Vaudoise Assurances Holding SA, détient 84'850 de ses propres actions nominatives B (104'850 au 31 décembre 2024). Au 26 mars 2025, Vaudoise Assurances Holding a vendu 20'000 de ses propres actions au cours moyen pondéré de l'action sur la journée de CHF 563,8 par action. Le bénéfice de CHF 1,7 million résultant de cette vente représente le montant net après déduction des frais de transaction.

Les coûts d'acquisition s'élèvent au total à CHF 17,6 millions (CHF 27,1 millions au 31.12.2024) et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Actions	Parts de fonds de placements	Private Equity	Hedge Funds	Total
40'284	87'229	76'464	28'934	607'571
15'521	144'986	35'972	9'746	208'748
-12'848	-11'805	-15'793	-	-54'870
-393	-19'938	-3'266	-1'462	-23'270
42'564	200'472	93'377	37'218	738'178
35'279	55'344	-9'215	-20	134'661
-594	-20'001	-22'521	-	-79'756
-5'119	-5'292	4'510	3	-8'387
72'130	230'523	66'151	37'202	784'695

Calcul des actions propres au prorata de l'année 2025

Date	Actions propres	Jours	Actions propres pondérées
01.01.2025	104'850	85	24'417
26.03.2025	84'850	280	65'090
31.12.2025		365	89'508

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions. Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10'000'000 actions nominatives A de CHF 5.- nominal et 46'780 actions nominatives B de CHF 25.- nominal.

Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

VIII. Autres informations

Transactions et soldes avec les parties liées

Sont considérées comme entités avec une influence notable, les actionnaires qui possèdent 20% ou plus du capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA ainsi que les membres du Conseil d'administration et de la Direction.

Les sociétés associées sont les entités détenues à 20% ou plus par le Groupe.

Les autres entités liées correspondent à la Caisse de Pension Vaudoise Assurances ainsi qu'aux sociétés dans lesquelles un membre du Conseil d'administration ou de la Direction du Groupe exerce une fonction dirigeante.

Les transactions réalisées avec des parties liées sont effectuées aux conditions du marché.

	2025			2024		
	Entités avec influence notable sur le Groupe	Sociétés associées	Autres entités liées	Entités avec influence notable sur le Groupe	Sociétés associées	Autres entités liées
Achats de prestations de services	-	43	7'004	-	45	5'001
Ventes de prestations de services	-	-	441	-	-	277
Vente de propres parts au capital	11'260	-	-	-	-	-
Autres charges	441	-	-	441	-	-
Autres produits	-	-	187	-	-	345
Prêts accordés	2'237	-	40'000	2'377	-	40'000
Créances	2'557	-	-	2'557	-	-
Engagements	29'105	-	-	37'120	-	287

Engagements conditionnels

	31.12.2025	31.12.2024
Engagements Private Equity	13'408	24'705
Dettes privées	146'200	-
Prêts hypothécaires non libérés	15'954	26'126
Reconnaissances de dettes	-	40'000
Contrats d'entreprise totale pour une construction immobilière	63'296	42'305

Engagements résultant de contrats de leasing

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 1-5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing au 31.12.2025	-	55	-	55
Leasing au 31.12.2024	66	120	-	186

**Instruments financiers dérivés
ouverts à la fin de l'exercice**

Devises	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement en milliers de CHF			
		Actif 31.12.2025	Passif 31.12.2025	Actif 31.12.2024	Passif 31.12.2024
Ventes à terme – EUR	Couverture	673	-452	-	-2'945
Ventes à terme – USD	Couverture	1'261	-3'084	-	-30'353
Ventes à terme – CAD	Couverture	130	-	-	-357
Ventes à terme – DKK	Couverture	17	-	-	-149
Ventes à terme – GBP	Couverture	153	-	-	-573
Ventes à terme – JPY	Couverture	-	-	37	-

Futures

	Volume des contrats		Valeurs de remplacement en milliers de CHF		Valeur portée au bilan	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Futures SMI	1'585	1'619	-71	-10	-	-

**Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la compagnie
pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés**

	31.12.2025	31.12.2024
Assurances non-vie	3'439'741	3'434'335
Assurances vie	4'422'383	4'466'190

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du Comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Ces renseignements figurent dans le Rapport sur les rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 167 à 176).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2025 est de CHF 1,7 million. La charge comptabilisée en 2024 était de CHF 1,4 million.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 19 mars 2026.



Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes consolidés



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de profits et pertes, les capitaux propres consolidés et le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 88 à 129) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2025 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes consolidés de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.



Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Par conséquent, notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

Risque

Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :

- ▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais).
- ▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter l'OS-FINMA et la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.

Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VII – 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos procédures d'audit

Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).
- ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.
- ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.
- ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.
- ▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.
- ▶ Nous avons effectué un recalcul des réserves de clôture par police à partir des réserves d'ouverture sur l'essentiel du portefeuille.
- ▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses.
- ▶ Nous avons identifié et analysé les variations significatives inhabituelles et/ou inattendues.
- ▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.



Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

Risque	Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés. La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions. Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit. Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VII - 19 de l'annexe aux comptes consolidés.
Nos procédures d'audit	Nous avons déployé l'approche d'audit suivante : ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaire (ASA). ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA. ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit. ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations. ▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice. ▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement. ▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise. ▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée. ▶ Nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés. ▶ Enfin, nous avons apprécié l'impact de l'inflation dans l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie. Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels, des chapitres 5b et 6b dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Guillaume Fontaine
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé





Vaudoise Assurances Holding SA



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Les états financiers 2025 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2025 un bénéfice de CHF 45'766'405.–, contre CHF 50'905'139.– un an auparavant. Cette diminution résulte principalement par des ajustements de valeur sur deux participations de CHF 2'016'248.– et de CHF 3'000'000.–.

Les dividendes distribués par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, passent de CHF 48'000'000.– en 2024 à 50'000'000.– en 2025.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 18'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice et de distribuer un dividende de CHF 0.40 par action nominative A et de CHF 27.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 147.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2025	2024
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	3.12	55'746	51'340
Autres produits financiers	3.13	8'771	10'972
Total produits d'exploitation		64'517	62'312
Charges financières	3.14	-3'781	-3'420
Autres charges d'exploitation	3.15	-9'238	-7'475
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		51'498	51'417
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		-5'016	52
Bénéfice avant impôts		46'482	51'470
Impôts directs		-715	-565
Bénéfice de l'exercice		45'766	50'905

* Voir page 142 et suivantes

Bilan avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2025	31.12.2024
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	79'825	3'695
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation		435'731	450'596
Autres		212	138
		435'943	450'733
Actifs de régularisation	3.3		
Prorata d'intérêts		60	60
Dividendes à encaisser		50'000	48'000
		50'060	48'060
Total actif circulant		565'828	502'488
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Autres titres détenus à long terme		26'557	31'756
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	30'000	30'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	3.4	-	38'000
		56'557	99'756
Participations	3.5	256'919	254'063
Total de l'actif immobilisé		313'476	353'819
Total actif		879'304	856'307

* Voir page 142 et suivantes

Passif	Notes*	31.12.2025	31.12.2024
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.6		
Envers des actionnaires		19'095	110
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		5'279	4'312
Autres		1'895	1'131
		26'270	5'553
Passifs de régularisation	3.7	614	675
Total capitaux étrangers à court terme		26'884	6'228
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt	3.8		
Envers des actionnaires		10'000	37'000
Emprunt obligataire	3.9	120'000	120'000
		130'000	157'000
Total capitaux étrangers à long terme		130'000	157'000
Capitaux propres	3.10		
Capital social		75'000	75'000
Réserves légales issues du capital			
– Réserves issues d'apport de capital		27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice			
– Réserves légales générales issues du bénéfice		22'158	22'158
Réserves facultatives issues du bénéfice		583'828	558'828
Propres parts du capital	3.11	-36'959	-45'997
Bénéfice au bilan			
– Solde reporté de l'exercice précédent		4'784	4'342
– Bénéfice de l'exercice		45'766	50'905
Total capitaux propres		722'420	693'078
Total passif		879'304	856'307

* Voir page 142 et suivantes

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

La société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Les autres immobilisations financières, qui concernent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.3 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

2.4 Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

	31.12.2025	31.12.2024
Prêt simple Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance 31 décembre 2025	-	230'000
Prêt simple Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance 31 décembre 2026	180'000	-
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, mandats de gestion	206'000	207'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 31 décembre 2025	-	2'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 31 décembre 2026	39'000	-
FimPlus, échéance 31 décembre 2025	-	10'000
FimPlus, échéance 31 décembre 2026	10'000	-
Comptes courants intercompagnies	731	1'596
Total des créances à court terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	435'731	450'596

Les autres créances comprennent notamment des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 50 millions décidé par l'Assemblée générale du 19 mars 2026 de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que les intérêts courus sur les prêts subordonnés accordés à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA.

3.4 Prêts à long terme

	31.12.2025	31.12.2024
Prêt subordonné Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, échéance indéterminée	30'000	30'000
Total des prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	30'000	30'000
Vaudoise Asset Management SA, échéance 15 décembre 2026	-	38'000
Total des créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation	-	38'000

3.5 Participations

		31.12.2025		31.12.2024	
	Siège	Part du capital et des droits de vote en %	Capital- actions	Part du capital et des droits de vote en %	Capital- actions
Directes					
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100	100'000	100	100'000
Vaudoise Services SA	Lausanne	100	2'250	100	2'250
Vaudoise Asset Management SA	Lausanne	100	100	100	100
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	100	100
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	100	3'861	100	3'861
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	22	3'000	22	3'000
NewCo Switzerland SA	Lausanne	20	125	20	125
Prevanto AG	Zurich	100	100	100	100
Prevanto Holding AG	Zurich	100	100	100	100
EICTBS Holding AG, dès le 1 ^{er} juillet 2025	Zurich	100	100	-	-
Ecofin Investment Consulting AG, dès le 1 ^{er} juillet 2025	Zurich	100	100	-	-
Indirectes					
Détenues via Vaudoise Asset Management SA					
Berninvest AG	Berne	100	1'000	100	1'000
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	100	100
neocredit.ch AG	Berne	100	100	100	5'000
FimPlus SA	Lausanne	100	100	100	100
FimPlus Management SA*	Lausanne	-	-	100	100
Popety SA	Plan-les- Ouates	30	205	30	205
Credit Exchange SA	Zurich	21	169	21	169
Procimmo Group SA	Zoug	20	2'988	20	2'988

* Fusionnée avec Vaudoise Asset Management SA en 2025.

3.6 Autres dettes à court terme

	31.12.2025	31.12.2024
Comptes courants intercompagnies	5'375	4'422
Actionnaires non identifiés	172	150
Impôts anticipés sur intérêts de l'emprunt obligataire	840	840
Dettes pour impôts courants	235	127
Créanciers divers	648	14
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	12'000	-
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	7'000	-
Total des autres dettes à court terme	26'270	5'553

3.7 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, d'intérêts passifs courus et d'agios sur emprunt obligataire.

3.8 Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2025	31.12.2024
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 1,97%, échéance 13 juin 2026	-	12'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	-	15'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 2,05%, échéance 30 juin 2027	10'000	10'000
Emprunt obligataire	120'000	120'000
Total des dettes à long terme portant intérêt	130'000	157'000

3.9 Emprunt obligataire

	31.12.2025	31.12.2024
Emprunt obligataire émis en 2022 au taux de 2 % (valeur nominale CHF 120 millions, échéance 8 décembre 2027)	120'000	120'000

3.10 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 722'419'762.– contre CHF 693'078'381.– en 2024, soit une augmentation de 4,2 %. Le capital social de CHF 75 millions reste inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

3.11 Propres actions

Au 31 décembre 2025, Vaudoise Assurances Holding SA détient 84'850 de ses propres actions nominatives B contre 104'850 en 2024. Le 26 mars 2025, Vaudoise Assurances Holding SA a revendu 20'000 propres actions à Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le cours appliqué a été déterminé sur la base du cours moyen pondéré de l'action sur la journée, s'établissant à CHF 563,8026 par action.

3.12 Produits des participations et autres titres détenus à long terme

	2025	2024
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	50'000	48'000
Pittet Associés SA	1'000	1'000
Orion Assurance de Protection Juridique SA	880	-
Prevanto Holding AG	1'100	-
Titres détenus à long terme	2'766	2'340
Total des produits des participations et autres titres détenus à long terme	55'746	51'340

3.13 Autres produits financiers

	2025	2024
Intérêts sur prêt subordonné à Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	795	1'133
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	5'392	9'215
Intérêts sur prêt à FimPlus SA	312	312
Intérêts sur comptes divers	-	10
Gains de change	35	302
Gain de cours sur la vente de propres actions	2'236	-
Total des autres produits financiers	8'771	10'972

3.14 Charges financières

	2025	2024
Frais et intérêts sur emprunt obligataire	2'386	2'246
Intérêts et charges bancaires	318	305
Impôts anticipés non récupérables	388	324
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	441	441
Pertes de change	247	104
Total des charges financières	3'781	3'420

3.15 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités de gestion et d'acquisition de participations, des dotations aux provisions financières et des frais administratifs.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires versés à l'organe de révision

	2025	2024
Prestations d'audit (hors TVA)	102	111

4.4 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2025, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5 % des droits de vote:

		31.12.2025	31.12.2024
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	68,2 %	67,6 %
	Part des droits de vote	91,3 %	91,2 %

4.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et leurs proches

		31.12.2025		31.12.2024	
	Fonction	Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Président	315	229'320	315	155'295
Jean-Philippe Rochat	Vice-président	100	72'800	100	49'300
Martin Albers	Membre	100	72'800	100	49'300
Hélène Béguin	Membre	-	-	*	*
Nathalie Bourquenoud	Membre	-	-	-	-
Javier Fernández-Cid	Membre	100	72'800	100	49'300
Eftychia Fischer	Membre	100	72'800	100	49'300
Peter Kofmel	Membre	200	145'600	200	98'600
Cédric Moret	Membre	50	36'400	50	24'650
Total		965	702'520	965	475'745

* Cette personne n'était pas encore membre du Conseil d'administration au 31.12.2024, cette information n'est pas requise.

4.6 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et leurs proches

		31.12.2025		31.12.2024	
	Fonction	Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	400	291'200	400	197'200
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, dépt Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, dépt Finances, CFO	250	182'000	250	123'250
Stanislas Bressange	Directeur, dépt Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Bruno Férolles	Directeur, dépt Prévoyance et Assurances de Personnes	-	-	*	*
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	2'184	3	1'479
Grégoire Fracheboud	Directeur, dépt Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, dépt Asset Management, CIO	100	72'800	100	49'300
Jacques Marmier	Directeur, dépt Assurances de Personnes	**	**	3	1'479
Kristel Rouiller	Directrice, dépt Ressources humaines	-	-	-	-
Patrick Streit	Directeur, dépt P&C	-	-	-	-
Total		753	548'184	756	372'708

* Cette personne n'était pas encore membre du Comité de direction au 31.12.2024, l'information n'est pas requise.

** Cette personne n'étant plus membre du Comité de la direction au 31.12.2025, l'information n'est plus requise.

4.7 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 19 mars 2026.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2025	31.12.2024
Bénéfice de l'exercice	45'766	50'905
Dividendes non distribués sur propres actions ¹⁾	2'036	2'307
Solde reporté de l'exercice précédent	2'748	2'036
Solde disponible	50'550	55'248
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice ²⁾	18'000	25'000
Dividende		
- CHF 0.40 par action nominative A (CHF 0.35 en 2024)	4'000	3'500
- CHF 27.- par action nominative B (CHF 24.- en 2024) ³⁾	27'000	24'000
Solde à reporter	1'550	2'748
Total	50'550	55'248

¹⁾ Le montant de CHF 24'000'000.- de dividendes proposés pour 2024 a été réduit de CHF 2'036'400.- en raison des 84'850 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

²⁾ Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

³⁾ Aucun dividende n'est payé sur les propres actions.



Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2026

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 139 à 146) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces éléments ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion d'audit sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion d'audit distincte sur ces éléments. Nous décrivons ci-dessous, pour l'élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Par conséquent, notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.



Evaluation des participations

Risque	Les participations représentent 29.2% du total du bilan de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA au 31 décembre 2025. Elles sont évaluées au maximum à leur prix d'acquisition. La valorisation des participations est revue annuellement afin de déterminer si d'éventuelles pertes de valeurs doivent être enregistrées. Ces tests de dépréciation peuvent être basés sur des hypothèses et des estimations, notamment pour les participations qui ont été évaluées en utilisant la méthode du Discounted Cash-Flow (DCF). Compte tenu des éléments précités et de l'environnement économique actuel qui pourrait avoir une influence sur les performances de certaines filiales, nous considérons l'évaluation des participations comme un élément clé de notre audit. Les informations sur l'évaluation des participations se trouvent aux chiffres 2.2 et 3.5 de l'annexe aux comptes annuels.
Nos procédures d'audit	Nous avons déployé l'approche d'audit suivante : ▶ Nous avons apprécié les méthodes d'évaluation des participations, les hypothèses retenues ainsi que leur conformité avec la pratique et les normes applicables. ▶ Nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. ▶ Nous avons évalué les hypothèses de projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier en les comparant avec des informations publiquement disponibles. ▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de la valorisation des participations. ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe aux comptes annuels. Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés, des chapitres 5b et 6b dans le rapport de rémunération et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.



Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Guillaume Fontaine
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

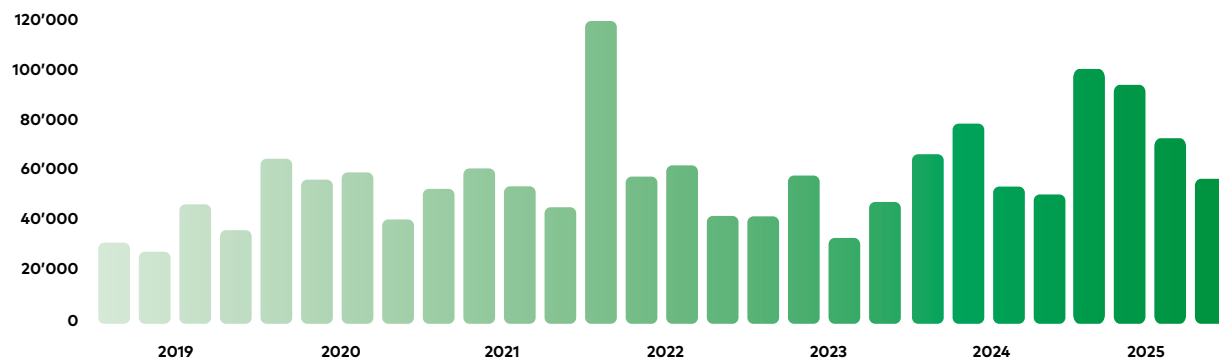
Statistique boursière

(en CHF)

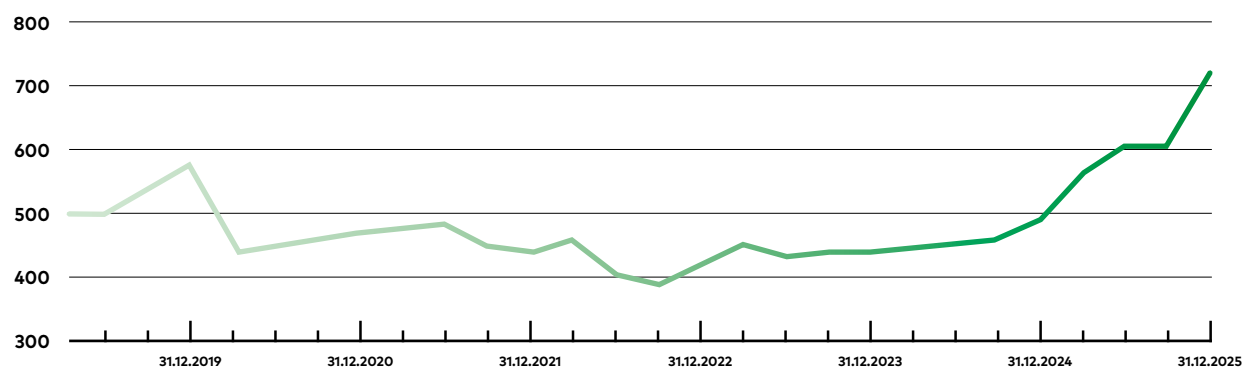
À la suite de la division par vingt de la valeur nominative des actions, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement en %
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	
31 décembre 1998	4'000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3'270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3'200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3'000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1'750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1'650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2'004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
31 décembre 2018	-	485,00	-	593,90	-	13,00	2,7
31 décembre 2019	-	572,00	-	670,30	-	15,00	2,6
31 décembre 2020	-	475,00	-	706,15	-	16,00	3,4
31 décembre 2021	-	445,00	-	815,85	-	18,00	4,0
31 décembre 2022	-	423,00	-	758,25	-	20,00	4,7
31 décembre 2023	-	440,00	-	779,84	-	22,00	5,0
31 décembre 2024 retraité	-	494,00	-	836,76	-	24,00	4,9
31 décembre 2025	-	728,00	-	885,15	-	27,00	3,7
19 mars 2026	-	752,00	-	-	-	-	-

Nombre de titres traités



Observations trimestrielles du cours de l'action nominative B





Mutuelle Vaudoise



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.–).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 56.

Les états financiers 2025 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, lesquelles comprennent des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'article 962 du Code des obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2025 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ces comptes ne sont pas reproduits dans ce document car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations suisse. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

À fin 2025, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 573'725.– contre CHF 1'101'991.– pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 7'748'300.– (CHF 7'936'000.– à fin 2024). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 55 à 85.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 573'725.– contre CHF 1'101'991.– un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 149'608.–, l'Assemblée générale disposera de CHF 723'334.–.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 163.

Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après sont identiques à ceux qui ont été audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et a été remis à nos sociétaires.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2025	2024
Produits des participations	3.7	4'623	3'589
Autres produits financiers	3.8	441	451
Total produits d'exploitation		5'064	4'040
Charges financières	3.9	-7	-4
Autres charges d'exploitation	3.10	-4'417	-2'866
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		640	1'170
Excédent avant impôts		640	1'170
Impôts directs		-66	-68
Excédent de l'exercice		574	1'102

* Voir page 160 et suivantes

Bilan avant répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

Actif	Notes*	31.12.2025	31.12.2024
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	1'510	5'217
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		95	110
Autres		615	210
		711	320
Total actif circulant		2'221	5'537
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		29'000	37'000
		29'000	37'000
Participations	3.3	64'134	52'849
Total actif immobilisé		93'134	89'849
Total actif		95'355	95'386
Passif			
		31.12.2025	31.12.2024
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.4		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte		2'557	2'557
Autres		346	291
		2'903	2'848
Passifs de régularisation	3.5	180	172
Total capitaux étrangers à court terme		3'083	3'020
Capitaux propres	3.6		
Capital social		7'748	7'936
Réserves légales issues de l'excédent			
– Réserves générales issues de l'excédent		12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent			
– Réserves libres et statutaires issues de l'excédent		71'800	71'300
Excédent d'actif au bilan			
– Solde reporté de l'exercice précédent		150	28
– Excédent de l'exercice		574	1'102
Total capitaux propres		92'272	92'366
Total passif		95'355	95'386

* Voir page 160 et suivantes

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2025	2024
Excédent de l'exercice	574	1'102
Augmentation (-)/diminution (+) des autres créances à court terme	-391	147
Augmentation (+)/diminution (-) des autres dettes à court terme	-82	86
Augmentation (+)/diminution (-) des passifs de régularisation	8	26
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-464	258
Cessions d'immobilisations financières	8'000	-
Investissement dans des immobilisations financières	-11'286	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-3'286	-
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	154	103
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-202	-265
Paieement de la participation des sociétaires à l'excédent	-482	-499
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-530	-660
Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités	-3'707	700
Total des liquidités de l'année précédente	5'217	4'517
Variation des liquidités de l'année	-3'707	700
Total des liquidités de l'année	1'510	5'217

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b).

Selon l'art. 963a CO, Mutuelle Vaudoise transfère l'obligation d'établir des comptes consolidés à Vaudoise Assurances Holding SA.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale en compte.

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.2 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe comprennent les prêts à court terme et les comptes courants intercompagnies. Les autres créances comprennent des excédents d'impôts courants, des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Participations

	Siège	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
		31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Directes							
Vaudoise Assurances Holding SA*	Lausanne	75'000	75'000	68,2	67,6	91,3	91,2

* Mutuelle Vaudoise a acquis durant l'année 2025, 20'000 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA détenues en propres actions.

Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)							
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	60'000	60'000	68,2	67,6	91,3	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA	Lausanne	100'000	100'000	68,2	67,6	91,3	91,2
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA	Lausanne	3'861	3'861	68,2	67,6	91,3	91,2
Pittet Associés SA	Lausanne	100	100	68,2	67,6	91,3	91,2
Vaudoise Services SA	Lausanne	2'250	2'250	68,2	67,6	91,3	91,2
Vaudoise Asset Management SA	Lausanne	100	100	68,2	67,6	91,3	91,2
Berninvest AG	Berne	1'000	1'000	68,2	67,6	91,3	91,2
Vaudoise Investment Solutions SA	Berne	100	100	68,2	67,6	91,3	91,2
FimPlus SA	Lausanne	100	100	68,2	67,6	91,3	91,2
FimPlus Management SA**	Lausanne	-	100	-	67,6	-	91,2
neocredit.ch AG	Berne	100	5'000	68,2	67,6	91,3	91,2
Popety SA	Plan-les-Ouates	205	205	20,8	20,6	27,8	27,8
Europ Assistance (Suisse) Holding SA	Nyon	1'400	1'400	17,1	16,9	22,8	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA	Bâle	3'000	3'000	15,0	14,9	20,1	20,1
Credit Exchange SA	Zurich	169	169	14,2	14,0	19,0	18,9
Procimmo Group SA	Zoug	2'988	2'988	13,6	13,5	18,2	18,2
NewCo Switzerland SA	Lausanne	125	125	13,6	13,5	18,3	18,2
Prevanto AG	Zurich	100	100	68,2	67,6	91,3	91,2
Prevanto Holding AG	Zurich	100	100	68,2	67,6	91,3	91,2
EICTBS Holding AG, dès le 1 ^{er} juillet 2025	Zurich	100	-	68,2	-	91,3	-
Ecofin Investment Consulting AG, dès le 1 ^{er} juillet 2025	Zurich	100	-	68,2	-	91,3	-

** Fusionnée avec Vaudoise Asset Management SA en 2025.

3.4 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, pour CHF 2'556'869.- (CHF 2'557'319.- en 2024), de parts sociales à rembourser pour CHF 315'900.- (CHF 270'100.- en 2024) ainsi que des impôts à régler.

3.5 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

3.6 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 92'271'633.-, en diminution de 0,1% par rapport à l'exercice précédent.

3.7 Produits des participations

À la suite de la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 13 mai 2025, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes sur les actions nominatives A de CHF 0.35 (0.30 en 2024) et sur les actions nominatives B de CHF 24.-, en augmentation de CHF 2.-, représentant un produit de CHF 4'622'720.- contre CHF 3'589'160.- une année auparavant.

3.8 Autres produits financiers

Ils sont principalement constitués d'intérêts sur les prêts consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

3.9 Charges financières

Elles sont composées d'intérêts et de frais bancaires.

3.10 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société, à la tenue du registre des sociétaires ainsi qu'à des frais liés au soutien à la culture et au sport s'inscrivant dans l'esprit mutualiste.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaboratrices et collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 19'845.-, tout comme en 2024.

L'organe de révision n'a fourni aucune autre prestation durant les deux exercices en question.

4.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 19 mars 2026.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

	31.12.2025	31.12.2024
Excédent de l'exercice	574	1'102
Solde reporté de l'exercice précédent	150	28
Solde disponible	724	1'130
Proposition du Conseil d'administration		
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	480	480
Attribution aux réserves libres et statutaires	100	500
Solde à reporter	144	150
Total	724	1'130

¹⁾ Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale.

Étant donné que les réserves légales issues de l'excédent et du capital ont atteint 50% du capital social, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport annuel

Marche des affaires

Les produits des dividendes se montent à CHF 4,6 millions contre CHF 3,6 millions en 2024. Les autres charges d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 2,9 millions en 2024 à CHF 4,4 millions en 2025, soit une augmentation de 54,1%. Cette augmentation est principalement due à des frais liés au soutien à la culture et au sport s'inscrivant dans l'esprit mutualiste.

L'excédent avant impôts est en diminution de 45,3% à CHF 0,6 million contre 1,2 million en 2024.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise et par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Évaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé en date du 16 décembre 2025. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise Assurances est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement / risque et par là même l'assise financière de la société.

État des commandes et des mandats

Étant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

Activités de recherche et de développement

L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle incertaine, les perspectives demeurent pour l'heure positives.





Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 29 juin 2022, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, ainsi que les art. 732 ss CO, et plus particulièrement les art. 734 ss CO pour le rapport sur les rémunérations. Les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA ont été modifiés et adaptés à la révision du Code des obligations suisse liée à la réforme de la société anonyme lors de l'Assemblée générale 2023.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs et communiqués à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance, tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

Depuis 2021, la Vaudoise applique les critères de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg) et utilise l'outil Logib mis à disposition par la Confédération. Elle a fait auditer les résultats par PwC, qui a confirmé la compatibilité du modèle de rémunération avec la LEg en matière de salaire.

Gouvernance

Conformément aux art. 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes de rémunération globale des administratrices, des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale, en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même pour les membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil d'administration. La Direction veille au respect d'équité entre les différents départements et les agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaboratrices et collaborateurs internes et externes ont une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaboratrices et collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire ainsi que les prestations additionnelles.

Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction de la collaboratrice ou du collaborateur.

Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel. Elle contribue également à renforcer leur identification à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chacune et chacun une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaboratrices et collaborateurs du service interne (voir point 4 «Service interne» ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

Aucune rémunération variable n'est versée si le niveau d'atteinte de chacun des objectifs est inférieur à 50%.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) et les objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ils représentent le 50% des objectifs pour les membres de la Direction et servent de base pour décliner les objectifs des cadres et des collaboratrices et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

VOP

Le VOP est un indicateur interne destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150%, s'ajoute une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut varier de -50% à +50%. Le VOP peut donc atteindre 200% si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité, qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaboratrices et collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%.

Le VOP a été atteint à 181% en 2025.

Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2025, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale, le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie, la satisfaction client et la transformation digitale.

Objectifs personnels

Chaque collaboratrice, chaque collaborateur et chaque membre de la Direction reçoit un ou plusieurs objectifs personnels qui peuvent être quantitatifs et/ou qualitatifs.

4. Rémunération des collaboratrices et collaborateurs

Service interne

La part variable constitue un montant de la rémunération découlant pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP, puis pour 80% de l'atteinte d'objectifs collectifs quantitatifs liés aux unités organisationnelles de rattachement et d'objectifs personnels quantitatifs et/ou qualitatifs liés à la fonction.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible est comparée à différents benchmarks externes et internes.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction de la collaboratrice ou du collaborateur.

Le degré d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par chaque chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise Annuelle), signé par la collaboratrice ou le collaborateur, par son supérieur hiérarchique ainsi que par le supérieur du supérieur.

Les collaboratrices et collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel, construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, tel que présenté ci-dessus, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaboratrices et collaborateurs concernés. La participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte du VOP entre 100% et 200% sur la base d'un montant de CHF 600.– pour un VOP à 100%. Les montants oscillent donc entre CHF 600.– et CHF 1'200.–. Il s'élève à CHF 1'086.– pour l'année 2025.

Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui diffère de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part plus modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil d'administration et sur préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'art. 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous le point 3. La rémunération variable annuelle combine ainsi des objectifs économiques quantitatifs collectifs et des objectifs personnels de nature quantitative et qualitative.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil d'administration.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée, appelé Long Term Incentive (LTI).

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, au besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour les membres de la Direction, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en francs suisses pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net, et le dynamisme des affaires, évalué au travers de la croissance du marché des affaires. Des critères liés à la durabilité ont été ajoutés aux objectifs stratégiques fixés pour la période 2026-2028.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80 % du montant cible, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20 % restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant trois ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

La rémunération variable de la Direction répond à la pondération des critères de performance suivants: les critères de performance de la rémunération variable annuelle tiennent compte de 50 % d'objectifs personnels quantitatifs (30 %) et qualitatifs (20 %) ainsi que de 50 % d'objectifs quantitatifs collectifs, lesquels sont le VOP (20 %), le développement des affaires (10 %), le ratio de sinistres (7,5 %), le ratio de frais (7,5 %) et le rendement des placements (5 %). Les critères de performance sur trois ans du LTI sont répartis de la manière suivante: le VOP (35 %), la croissance de primes (20 %), le ratio combiné (25 %), la durabilité (10 %), la notoriété (5 %) et la satisfaction client (5 %). En 2025, la part de rémunération variable liée à la performance a représenté en moyenne 43,0 % de la rémunération des membres de la Direction.

L'art. 20 des statuts fixe la durée des contrats prévoyant les rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction. Pour les contrats de durée indéterminée, le délai de congé est de six mois alors que les contrats de durée déterminée ne peuvent pas être conclus pour une période supérieure à un an.

L'art. 28 des statuts prévoit que les prêts et les crédits octroyés par la société à un membre de la Direction, les engagements dont la société pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyée par la société en lien avec des engagements d'un membre de la Direction ne peuvent excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la Direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne peuvent excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

L'art. 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration relatives au montant maximal de la rémunération fixe et variable. Le cas échéant, l'approbation revient globalement aux membres de la Direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de la Direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvelerait pas une enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2024, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 9'900'000.– pour l'année 2025. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 8'952'308.–.

Montant global des rémunérations accordées en 2025 aux membres de la Direction

	2025	2024
Rémunérations		
Fixe	4'102'289	3'840'087
Variable STI	2'077'294	2'081'514
Variable LTI*	1'245'356	1'358'062
Contributions patronales aux charges sociales	1'527'369	1'522'205
Total	8'952'308	8'801'868

* Le LTI mentionné correspond, dans les LTI triennaux (N-2/N; N-1/N+1 et N/N+2), aux parts octroyées au titre de l'année N, ici à 2025. Le LTI versé durant l'exercice écoulé comprend la totalité du plan attribué trois ans plus tôt.

Le montant du STI versé en 2025 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 2'451'031.- (y compris CHF 390'856.- de charges sociales) et diffère de CHF +126'337.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2025 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 1'000'653.- (y compris CHF 50'816.- de charges sociales) et diffère de CHF -435'169.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents. Ce LTI comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans auparavant.

Rémunération la plus élevée: Jean-Daniel Laffely, directeur général: CHF 1'456'070.- y compris contributions patronales aux charges sociales CHF 249'391.- (en 2024: CHF 1'440'776.- y compris CHF 244'064.-). La partie variable représente en 2025 CHF 630'961.- (en 2024: CHF 636'607.-).

Le montant du STI versé en 2025 à Jean-Daniel Laffely au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 441'679.- (y compris CHF 77'016.- de charges sociales) et diffère de CHF +27'115.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2025 à Jean-Daniel Laffely au titre des exercices précédents se monte à CHF 247'382.- (y compris CHF 12'563.- de charges sociales) et diffère de CHF -61'926.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève, au 31 décembre 2025, à 1'836'539.10 (CHF 2'377'178.35 en 2024). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Le montant des crédits hypothécaires accordés par des sociétés du Groupe à Jean-Daniel Laffely, directeur général, se monte à CHF 560'000.- depuis 2015.

Montant global des rémunérations accordées en 2025 aux anciens membres de la Direction

En 2025, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres de la Direction et leurs proches

		31.12.2025		31.12.2024	
	Fonction	Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	400	291'200	400	197'200
Frédéric Traimond	Directeur général adjoint, dépt Actuariat & Réassurance, CRO	-	-	-	-
Christoph Borgmann	Directeur, dépt Finances, CFO	250	182'000	250	123'250
Stanislas Bressange	Directeur, dépt Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	-	-
Bruno Férolles	Directeur, dépt Prévoyance et Assurances de personnes	-	-	**	**
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, Secrétariat général, resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	2'184	3	1'479
Grégoire Fracheboud	Directeur, dépt Vente et Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, dépt Asset Management, CIO	100	72'800	100	49'300
Jacques Marmier	Directeur, dépt Assurances de personnes	*	*	3	1'479
Kristel Rouiller	Directrice, dépt Ressources humaines	-	-	-	-
Patrick Streit	Directeur, dépt P&C	-	-	-	-
Total		753	548'184	756	372'708

* Cette personne n'étant plus membre du Comité de direction au 31 décembre 2025, cette information n'est plus requise.

** Cette personne n'était pas encore membre du Comité de direction au 31.12.2024, l'information n'est pas requise.

Fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises en 2024 et en 2025

L'art. 19 des statuts fixe le nombre de fonctions externes, qui peuvent être exercées par les membres de la Direction. Sauf indication contraire, les mandats indiqués sont valables pour 2024 et 2025.

Sont citées ci-dessous les fonctions exercées par les membres de la Direction auprès d'autres entreprises, soit des sociétés n'appartenant pas à 100% au Groupe Vaudoise. La participation à des groupements d'intérêt figure dans le chapitre Gouvernance en pages 76 à 81. Il est précisé que les membres de la Direction reversent intégralement à la Vaudoise les honoraires perçus dans le cadre de mandats auprès d'entreprises tierces ou de groupements d'intérêt. Les membres de la Direction ne figurant pas dans la liste ci-dessous n'exercent aucun mandat auprès d'autres entreprises.

Jean-Daniel Laffely	Christoph Borgmann	Bruno Férolles	Nathalie Follonier-Kehrli	Reto Kuhn
Vice-président du Conseil d'administration, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Membre du Conseil d'administration, Procimmo Group SA, Zoug	Membre du Conseil d'administration, Procimmo Real Estate SICAV, Renens	Administratrice liquidatrice, Epona, Société coopérative mutuelle générale des animaux, Lausanne jusqu'en 2025	Membre du Conseil d'administration, Credit Exchange AG, Zurich
Membre du Conseil d'administration, Mapfre Re, Madrid	Membre du Conseil d'administration, Procimmo SA, Renens	Membre du Conseil d'administration, Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle		

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Le Conseil d'administration a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes, définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents comités: président de comité et membre d'un comité, sauf pour le président du Conseil, qui est un invité permanent aux quatre comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent, en outre, des indemnités de représentation conformes au marché. Conformément à l'art. 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

b. Rémunération et prêts accordés au Conseil d'administration

L'art. 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

En 2025, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'900'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2025 à l'Assemblée générale 2026. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'807'855.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

Honoraires et prêts au Conseil d'administration

	2025			2024		
Indemnités versées du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Philippe Hebeisen président	427'461	40'011*	467'472	376'242	85'712*	461'954
Jean-Philippe Rochat, vice-président	174'242	9'334	183'576	174'243	9'334	183'577
Martin Albers, membre	191'369	11'472	202'841	192'483	12'590	205'073
Hélène Béguin, membre	72'119	5'036	77'155	-	-	-
Nathalie Bourquenoud, membre	129'371	28'709*	158'080	132'729	28'592*	161'321
Javier Fernández-Cid, membre	121'128	6'188	127'316	121'128	6'188	127'316
Eftychia Fischer, membre	139'652	9'731	149'383	139'652	9'731	149'383
Peter Kofmel, membre	163'393	8'476	171'869	163'393	8'476	171'869
Cédric Moret, membre	150'218	10'303	160'521	150'218	10'303	160'521
Total	1'568'953	129'260	1'698'213	1'450'088	170'926	1'621'014
* Montant englobant une contribution à un plan retraite.						
Membres externes du Comité d'investissement du Conseil						
Eric Breval, membre externe	26'727	1'741	28'468	26'727	1'741	28'468
René Sieber, membre externe	25'465	469	25'934	25'465	469	25'934
Total	52'192	2'210	54'402	52'192	2'210	54'402

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à ses membres s'élève à CHF 400'000.–. Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Droits de participations et options de tels droits détenus par les membres du Conseil d'administration et leurs proches

		31.12.2025		31.12.2024	
	Fonction	Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Président	315	229'320	315	155'295
Jean-Philippe Rochat	Vice-président	100	72'800	100	49'300
Martin Albers	Membre	100	72'800	100	49'300
Hélène Béguin	Membre	-	-	*	*
Nathalie Bourquenoud	Membre	-	-	-	-
Javier Fernández-Cid	Membre	100	72'800	100	49'300
Eftychia Fischer	Membre	100	72'800	100	49'300
Peter Kofmel	Membre	200	145'600	200	98'600
Cédric Moret	Membre	50	36'400	50	24'650
Total		965	702'520	965	475'745

* Cette personne n'était pas encore membre du Conseil d'administration au 31.12.2024, cette information n'est pas requise.

Fonctions exercées par les membres du Conseil et les membres externes du Comité d'investissement du Conseil auprès d'autres entreprises en 2024 et 2025

L'art. 19 des statuts fixe le nombre de fonctions externes qui peuvent être exercées par les membres du Conseil d'administration. Sauf indication contraire, les mandats indiqués sont valables pour 2024 et 2025.

Martin Albers	Hélène Béguin	Nathalie Bourquenoud	Javier Fernández-Cid
Président du Conseil d'administration, MS Amlin AG, Zurich	Administratrice, Cendres + Métaux SA (CMSA), Bienne Fondatrice, NextHorizon Consulting Sàrl, Grandvaux	Fondatrice et directrice, Oxadi AG, Fribourg Fondatrice et directrice, Bourquenoud Consulting Sàrl, Fribourg Administratrice, Chocolats Camille Bloch SA, Courtelary	Administrateur, Mapfre Asistencia, Madrid Administrateur, Mapfre Reaseguro, Madrid
Eftychia Fischer	Jean-Philippe Rochat		
Présidente du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise (BCV), Lausanne	Avocat «Of Counsel», Étude Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Lausanne, dès 2025 Administrateur, Vetropack Holding SA, Saint-Prex Administrateur, Säuberlin & Pfeiffer SA, Châtel-Saint-Denis Administrateur, Investissements Fonciers SA, Lausanne Membre du Conseil, Fédération internationale de ski et de snowboard (FIS), Oberhofen am Thunersee	Président du Conseil d'administration, Cofigo SA, Morges Président du Conseil d'administration, Caroz SA, Bursinel Président du Conseil d'administration, Veillon Immobilière SA, Bussigny Administrateur, Ferragamo (Suisse) SA, Mendrisio Administrateur, Miauton Holding SA, La Chaux-de-Fonds	Activités antérieures: Administrateur et membre du Comité de nomination et rémunération, Hochdorf Holding AG, Hochdorf, jusqu'en 2025 Administrateur et président du Comité d'audit, Casino Barrière Montreux, Montreux, jusqu'en 2025 Administrateur et membre du Comité d'audit, VW Volleyball World SA, Lausanne, jusqu'en 2025 Avocat associé, Étude Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Lausanne, jusqu'en 2024

Peter Kofmel	Cédric Moret	Eric Breval	René Sieber
Président du Conseil d'administration, Commercium Immobilien AG, Cham	Chief Executive Officer, ELCA Group SA, Pully	(membre externe du Comité d'investissement)	(membre externe du Comité d'investissement)
Président du Conseil d'administration, GVFI Europe B.V., Rotterdam	Vice-président du Conseil d'administration, ELCA Group SA, Pully	Directeur général, compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG), Genève	Membre externe du Comité de placement du Conseil d'administration, Établissement Cantonal d'Assurance (ECA), Lausanne
Président du Conseil d'administration, GVFI SA, Bâle	Membre du Conseil d'administration de plusieurs filiales du Groupe ELCA	Expert externe du Comité de placement, Caisse de pension d'IBM Switzerland, Zurich	Administrateur et membre du comité ESG, GAMA Asset Management SA, Genève
Activités antérieures: Président du Conseil d'administration, Hotel Seaside AG, Spiez jusqu'en 2025	Président du Conseil d'administration, F69 Immo SA, Morges	Activités antérieures: Membre du Comité d'innovation, AVADIS Fondation de placement, Zurich, jusqu'en 2024	Président du Conseil d'administration, BSR Black Swan Resilience SA, Chêne-Bourg
	Administrateur, Fédération des coopératives Migros, Zurich		Professeur, AZEK Centre de formation des professionnels de l'investissement, Bülach
			Membre de l'Advisory Board, Center of Competence for Sustainable Finance (CCSF), Université de Zurich, Zurich
			Administrateur, SAF & Co Financial Services SA, Genève
			Administrateur, Bondpartners SA, Lausanne

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre des conditions très favorables à ses collaboratrices et collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: elle prend à sa charge le 65% des primes-épargne vieillesse dans le plan Base, lequel prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; le taux de couverture de la caisse de pension était de 120,8% en 2024 et de 117,5% en 2023; en matière d'assurances Accidents et Maladie, toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain garantit le 90% du salaire durant deux ans. La Caisse de pension met en place un système de cotisations d'épargne excédentaires permettant aux personnes assurées de choisir le niveau de leurs cotisations parmi les variantes prévues par les plans Plus ou Max.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Caisse est autonome dans la gestion et l'appréciation de ses risques, particulièrement ceux concernant les risques financiers et de longévité. Depuis le 1^{er} janvier 2024, une prévoyance professionnelle simplifiée et améliorée est mise en place pour les assurées et assurés.



Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone : +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

À l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 19 mars 2026

Rapport de l'organe de révision sur l'audit du rapport de rémunération



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (la société) pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit s'est limité aux indications selon les art. 734a-734f CO dans les chapitres 5b. et 6b. du rapport de rémunération.

Selon notre appréciation, les indications selon les art. 734a-734f CO dans le rapport de rémunération (pages 168 à 176) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des paragraphes 5b. et 6b. dans le rapport de rémunération, des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur le rapport de rémunération ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux informations financières auditées dans le rapport de rémunération ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives au rapport de rémunération

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement d'un rapport de rémunération conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'un rapport de rémunération ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit du rapport de rémunération

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les indications selon les art. 734a-734f CO contenues dans le rapport de rémunération ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs du rapport de rémunération prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que le rapport de rémunération comporte des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- ▶ nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- ▶ nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables, ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.



Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration, dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Guillaume Fontaine
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

